

**HADJ
2019**

1^{er} vol des hadjis algériens vers les Lieux saints le 15 juillet

Le premier vol des hadjis algériens vers les Lieux saints est programmé pour le 15 juillet, a annoncé jeudi à Alger le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Youcef Azzouza. P. 24



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 12 - Samedi 13 juillet 2019 - 9-10 Dhou al q'ida 1440 - N° 2263 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 03h41 Dohr : 12h54
Asr : 16h45 Maghreb : 20h12 Isha : 21h53

MÉTÉO



Alger	: 32°	23°
Oran	: 34°	21°
Annaba	: 41°	22°
Béjaïa	: 33°	22°
Tamanrasset	: 40°	31°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-TUNISIE

Entretien téléphonique entre le chef de l'Etat et le Président tunisien

P. 24

ALGÉRIE-ONU

Terrorisme et criminalité organisée : l'Algérie plaide pour une approche globale

P. 5

ALGÉRIE-LIBYE

L'Algérie condamne l'attentat dans un cimetière de la ville libyenne de Benghazi

P. 24

POUR LE 21^E VENDREDI CONSÉCUTIF

Des centaines de citoyens marchent à travers le pays pour renouveler leur appel à un "changement radical"

Des centaines de citoyens sont sortis dans des marches pacifiques à travers plusieurs wilayas du pays, ce vendredi, le 21^e consécutif, pour renouveler leurs revendications d'un "changement radical" du système et le départ de ses principales figures, ont constaté des journalistes de l'APS. Dans l'Est du pays, notamment à Constantine, Mila et Oum El-Bouaghi, les premiers groupes de manifestants ont battu le pavé des boulevards de centres de ces villes dès 15h00, et bien que la mobilisation soit moins importante que les précédents vendredis, les marcheurs ont appelé à appliquer les articles 7 et 8 de la Constitution, stipulant surtout que "le peuple est source de tout pouvoir". Les citoyens qui ont réinvesti les rues de ces cités, ont marché dans le calme pour réaffirmer leur détermination à continuer leur lutte pacifique, jusqu'à la satisfaction de leur revendication principale: "Un changement radical du système politique actuel".

P. 3



PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE :

Nomination de 3 nouveaux directeurs

P. 24

GOUVERNEMENT

Rationalisation des importations : les minoteries à la loupe

P. 6

PAIEMENT DES ENTREPRENEURS :

Aucun arriéré n'est enregistré par le Trésor

P. 7

LU DANS LA REVUE EL-DJEICH

ANP : l'attachement aux solutions constitutionnelles conduisant à la présidentielle pour surmonter la crise

P. 3

SANTÉ

Combien d'heures de sommeil nous faut-il pour être en forme ?

P.p 12-13

F   T BALL

CAN-2019 (QUARTS DE FINALE), ALGÉRIE - CÔTE D'IVOIRE (1-1, AUX TAB : 4-3):

LES ALGÉRIENS EN DEMI-FINALE... LA DÉLIVRANCE



La sélection algérienne de football a arraché son billet pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations 2019, après sa victoire devant la Côte d'Ivoire aux tirs au but 4 à 3 (temps réglementaire: 1-1), jeudi au stade de Suez pour le compte des quarts de finale de la CAN-2019 en Egypte.

P.p 21-22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Tébessa

P. 3

LUNDI À L'OPÉRA BOUALEM-BESSAIH Présentation du spectacle «Mon étoile»

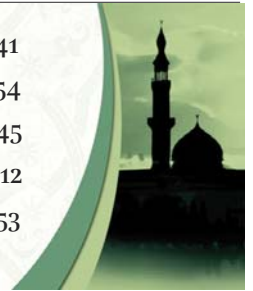
Sous la direction de Khalil Baba Ahmed, l'Orchestre des jeunes musiciens de musique andalouse d'Alger, présentera son spectacle intitulé «Mon étoile», lundi 15 juillet à partir de 19h30 à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.



Horaire des prières

Vendredi 9- Samedi 10 Dhou al q'ida 1440

Fajr	03:41
Dohr	12:54
Asr	16:45
Maghreb	20:12
Isha	21:53



TRANSPORT URBAIN À BISKRA : Attribution de 740 autorisations d'exploitation d'un service de taxi

Un total de 740 autorisations d'exploitation d'un service de taxi pour le transport urbain des voyageurs à travers les villes de la wilaya de Biskra ont été délivrées, a indiqué jeudi le directeur local du Transport, Mohamed Farouki.

Ces nouvelles autorisations d'exploitation s'inscrivent dans le cadre d'un plan visant à renforcer le réseau de transport urbain dans toutes les régions de Biskra, ce qui permettra de mieux desservir les chefs lieux de plusieurs communes ainsi que des régions lointaines et enclavées, a précisé le responsable à l'APS.

Il a dans ce sens ajouté que la démarche ne vise pas le chef lieu de la wilaya, qui est «suffisamment desservi». M. Farouki a révélé que l'octroi de ces autorisations permettra d'ouvrir de nouvelles lignes vers les quartiers et zones à forte densité démographique, notamment à Ouled Djellal, Sidi Khaled, Tolga, Lioua et Sidi Okba, afin de renforcer les moyens de transport collectif.

PARLEMENT Clôture de la session ordinaire de la 8^e législature de l'APN



La session ordinaire de la 8^e législature 2018/2019 de l'Assemblée populaire nationale (APN), a été clôturée mercredi soir lors d'une séance plénière présidée par le nouveau président de l'instance législative, Slimane Chenine.

La clôture est intervenue à l'issue du plébiscite de Slimane Chenine en tant que président de l'APN en remplacement de Moad Bouchareb qui a démissionné de ce poste au début du mois de juillet.

CERCLE FRANTZ-FANON Vernissage de l'exposition «Vue sur la mer»

Dans le cadre des activités culturelles et artistiques, l'Office Riadh El Feth (OREF), organise une cet après-midi à partir de 16h, au niveau du cercle Frantz Fanon, le vernissage d'une exposition collective d'arts plastique et photographies d'art intitulée «Vue sur mer».



Les arts plastiques sont créés à partir de toutes sortes de matières. Ce Domaine est très vaste et touche la Sculpture, la Mosaïque, la Céramique et aussi la Peinture et les Dessins.

PALAIS DE LA CULTURE Concert de l'association «El fan Ouel Adeb, El Annasser»

L'organisation musicale et artistique «El Fan Ouel Adeb, El Annasser» et l'équipe du Palais de Culture Moufidi Zakaria, organisent cet après-midi à partir de 16h un concert de musique andalouse.



Météo

	Max	Min
Alger	32°	23°
Oran	34°	21°
Annaba	41°	22°
Béjaïa	33°	22°
Tamanrasset	40°	31°

LE 13 JUILLET À LA SALLE IBN ZAYDOUN Spectacle de musique andalouse

Dans le cadre de ses activités culturelles et artistiques, l'Office Riadh El Feth, organise ce soir à partir de 19h30, à la salle Ibn Zaydoun, une soirée musicale andalouse animée par l'association Chams pour les arts thérapeutiques.



SAISON ESTIVALE Mobilis vous accompagne en Tunisie

À l'occasion de la saison estivale, Mobilis lance son nouveau plan « Plan Roaming Tunisie », destiné à ses clients prépayés en partenariat avec les opérateurs Orange Tunisie et Tunisie Telecom. Afin de rester en contact à une tarification avantageuse avec leurs familles et proches durant leurs déplacements en Tunisie, Mobilis lance à partir de 500 DA, une nouvelle offre très attractive, permettant à ses clients prépayés de bénéficier d'une multitude d'avantages Appel et Internet, utilisable en Roaming, comme suit :



- Plan Roaming Tunisie 500 : 15 Min (Appels vers Mobilis et appels reçu) + 250 Mo de connexion, valable 10 Jours.
- Plan Roaming Tunisie 1200 : 60 Min (Appels vers Mobilis et appels reçu) + 500 Mo de connexion, valable 15 Jours.

Ainsi, pour profiter de cette offre, les abonnés prépayés peuvent activer le Plan Roaming Tunisie en composant la formule *600# ou bien via l'application MobiSpace ou l'interface web meetMob: <https://meetmob.mobilis.dz>. Mobilis saisit cette occasion pour souhaiter de bonnes vacances à tous les Algériens !

AUJOURD'HUI À LA LIBRAIRIE POINT-VIRGULE Rencontre-débat avec Mohamed Balhi



La librairie Point-virgule (Résidence Nour, rue des abattoirs, Chéraga, Alger), organise samedi 13 juillet à partir de 15h30, une rencontre-débat avec Mohamed Balhi autour de son ouvrage «Dey Hussein, dernier souverain d'El Djazair».

GALERIE BAYA Vernissage d'une exposition de gravures japonaises



L'ambassade du Japon à Alger, organise jusqu'au 5 août, au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Galerie Baya), une exposition de gravures japonaises : « Photographic Images & Matter : Japanese prints of the 1970's ». Le vernissage aura lieu cet après-midi à partir de 17h.

21^E VENDREDI CONSÉCUTIF

Des centaines de citoyens marchent à travers le pays pour renouveler leur appel à un "changement radical"

Des centaines de citoyens sont sortis dans des marches pacifiques à travers plusieurs wilayas du pays, ce vendredi, le 21^e consécutif, pour renouveler leurs revendications d'un "changement radical" du système et le départ de ses principales figures, ont constaté des journalistes de l'APS.

Dans l'Est du pays, notamment à Constantine, Mila et Oum El Bouaghi, les premiers groupes de manifestants ont battu le pavé des boulevards de centres de ces villes dès 15h00, et bien que la mobilisation soit moins importante que les précédents vendredis, les marcheurs ont appelé à appliquer les articles 7 et 8 de la Constitution, stipulant surtout que "le peuple est source de tout pouvoir".

Les citoyens qui ont réinvesti les rues de ces cités, ont marché dans le calme pour réaffirmer leur détermination à continuer leur lutte pacifique, jusqu'à la satisfaction de leur revendication principale: "Un changement radical du système politique actuel".

A Skikda, les manifestants, nombreux au rendez vous de ce 21^eème vendredi, ont sillonné les principales artères de la ville, scandant "Oui à des élections chapeautées par une instance indépendante et intégrée", tout en applaudissant les actions de la justice visant la lutte contre la corruption et la dilapidation des deniers publics.

Depuis Annaba, le premier groupe de manifestant qui a rallié le Cours de la Révolution au centre ville, a scandé "Dawla madania machi raskaria" (Un Etat civil et non militaire) et appelé au départ du Premier ministre.

"Bedoui dégage !", criait la foule, au moment où à El Tarf, les citoyens manifestaient leur attachement à leur pays en scandant, haut et fort, "l'Algérie est au dessus de tout autre intérêt".

A Tébessa et Khenchela, les

manifestants qui ont bravé une journée caniculaire, brandissant l'emblème national, ont scandé "Djazair Horra, démocratie" (Algérie libre et démocratique) et "Silmiya, silmiya" (pacifique, pacifique).

Depuis Sétif, les citoyens qui ont sillonné les artères du centre-ville avant d'observer une halte devant le siège de la wilaya, ont réclamé une "transition démocratique".

A Batna, les marcheurs en force, ont scandé "Djeich chaab Khawa Khawa" (peuple et armée sont frères) et appelé, eux aussi, à l'application des articles 7 et 8 de la Constitution.

Au centre du pays, ils étaient aussi des centaines à prendre part à des marches pacifiques pour réitérer leur demande d'un changement du système et l'avènement d'une "Algérie nouvelle qui consacre l'Etat de droit".

Dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa, Bouïra et Boumerdes, les manifestants, ont marché sous la canicule, ont déployé l'emblème national et le drapeau culturel amazigh, et porté des pancartes appelant à libérer les personnes arrêtées et sur lesquelles ont pu également lire "ni Occident, ni Orient, l'Afrique est aux Africains", "primauté du civile sur le militaire" et "Pour une Algérie libre et démocratique".

Appels à la poursuite de la lutte contre la corruption

Les mêmes revendications pour un changement radical du système et le jugement des personnes impliquées dans des af-



fares de corruption ont été portées aussi par les participants aux marches qui ont eu lieu à Blida, Tipasa, Chlef et Ain Deffa, où il a été constaté un recul du nombre des marcheurs.

AMédéa où la mobilisation est maintenue ainsi qu'à Boumerdes, les manifestants ont appelé au respect de la souveraineté populaire par l'application des articles 7 et 8 de la Constitution et à la préservation de l'unité nationale, aussi bien du territoire que celle du peuple algérien.

Dans l'Ouest du pays, les citoyens ont réinvesti la rue pour revendiquer notamment "le changement du système", "le départ de Bensalah et Bedoui" et "la poursuite de la lutte contre la corruption".

A Oran, des jeunes, des femmes, des enfants et des personnes âgées ont bravé la chaleur sillonnant les principales artères de la ville.

Ils ont scandé des slogans appelant à la consécration de l'unité nationale dont "Khawa khawa" et revendiquant "un Etat civil", l'application des articles 7 et 8

de la Constitution et l'indépendance de la justice.

A Mostaganem, les marcheurs ont exprimé notamment leur attachement aux revendications du Hirak dont celle de rendre le pouvoir au peuple.

A Sidi Bel-Abbes, les citoyens ont fait retentir, entre autres slogans, "Arabes et Kabyles sont des frères" et "fondation d'une deuxième République".

A Tiaret, la célébration de la victoire des Fennecs en coupe d'Afrique en Afrique a dominé la marche où l'appel au retrait des tous les symboles de l'ancien système a été le maître mot.

La même ambiance et les mêmes slogans ont marqué les marches à Saida, Relizane, Ain Temouchent, Tissemsilt, Tlemcen, Mascara, El Bayadh et Naama.

Dans les wilayas du Sud, et en raison de la canicule qui affecte la région, les citoyens attendent habituellement la fin de l'après-midi, après la prière de l'Asr, pour sortir manifester, à travers des marches et des rassemblements, afin d'appeler au changement politique.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Tébessa

Deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, jeudi à Tébessa, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale (GN), a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté, le 11 juillet 2019, à Tébessa /5eRM, deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes», précise la même source.

Par ailleurs, et «dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et suite à des opérations distinctes à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar /6eRM et Djanet /4 RM, des détachements de l'ANP ont appréhendé, quatorze (14) orpailleurs et saisi six (06) véhicules tout-terrain, (49) groupes électrogènes, (33) marteaux piqueurs, (44) sacs de mélange de pierres et d'or brut ainsi que (03) machines de concassage de pierres», a-t-on ajouté. Dans le même contexte, «des détachements de l'ANP ont arrêté à Ouargla /4 RM deux (02) narco-trafiquants et saisi (2581) comprimés psychotropes et un (01) véhicule touristique, tandis que (3,29) litres de carburant destinés à la contrebande ont été saisis à Souk Ahras, Tébessa et Taref /5 RM». En outre, «des détachements de l'ANP et les éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté (22) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen et Ain-Témouchent /2 RM et Tébessa /5 RM», conclut le MDN.

AFFAIRES KIA ET SOVAC:

Dilapidation de deniers publics et corruption, principales charges retenues contre Ahmed Ouyahia

Dilapidation de deniers publics, corruption en matière de passation de marchés publics et abus de fonction sont les principales charges retenues contre l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia qui a comparu, jeudi, devant le Conseiller instructeur près la Cour suprême pour son implication dans les affaires de Mourad Oulmi (Sovac) et Hacène Arbaoui (KIA), a indiqué jeudi un communiqué du Procureur général près la Cour suprême.

«Le Conseiller instructeur près la Cour suprême a auditionné, jeudi, M. Ahmed Ouyahia dans les affaires de Mourad Oulmi (Sovac) et Hacène Arbaoui (KIA), poursuivi pour octroi d'indus avantages à autrui lors de la passation d'un marché en violation des dispositions législatives et organisationnelles en vigueur, abus de fonction par un agent public en violation des dispositions législatives, conflit d'intérêts, corruption en matière de passation de marchés publics et dilapidation de deniers publics», précise le communiqué.

Le Conseiller instructeur a ordonné «le placement du mis en cause en détention provisoire dans le cadre de ces deux affaires», sachant que Ahmed Ouyahia se trouve en détention provisoire à la prison d'El Harrach pour son implication dans d'autres affaires de corruption», conclut la même source.

APS

POLITIQUE

ANP: l'attachement aux solutions constitutionnelles conduisant à la présidentielle pour surmonter la crise

L'attachement aux solutions légales et constitutionnelles conduisant à l'organisation de l'élection présidentielle dans les plus brefs délais permettra à l'Algérie de surmonter la crise conjoncturelle qu'elle traverse, souligne la revue El-Djeich dans son dernier numéro.

«C'est là une position de principe qui ne saurait, en aucun cas, être remise en cause et une option nécessaire qu'impose une des règles essentielles de la démocratie.

Une démarche qui balisera la voie à l'édification de l'Algérie de demain sur des fondements solides, la conduira vers des horizons plus sûrs et qui démontrera, en même temps, ce que le Haut commandement de l'ANP n'a eu de cesse d'affirmer, à savoir qu'il ne nourrissait aucune ambition politique, contrairement aux assertions tendancieuses et mensongères de certaines voix», souligne l'éditorial du dernier numéro de la revue de l'ANP.

L'éditorial relève, en outre, que «l'ANP continuera d'avancer sur la voie qui mènera à la concrétisation de la volonté populaire, conformément à l'engagement qu'elle a pris d'œuvrer à ce que la crise que traverse le pays soit surmontée afin de renouer avec le processus électoral et s'en remettre aux urnes pour l'élection d'un président de la République et de barrer ainsi la route à ceux qui revendiquent une période de transition qui constitue, à n'en pas douter, un choix aventureux qui n'a d'autre finalité que d'ébranler la stabilité du pays et de le plonger dans des futilités, sources de déviations et d'égarements dont il serait difficile d'en sortir».

«Les réalisations concrétisées jusqu'à présent par notre Commandement, qu'il s'agisse de la lutte contre la corruption, d'accompagner le peuple, de respect de la Constitution ou d'encouragement du dialogue entre toutes les

parties, est en lui-même un acte patriotique grandiose qui reflète le souci de l'institution militaire, de son Commandement et de tous les hommes sincères, de barrer la route à tous les «Don Quichotte» chargés de la mission de proposer des solutions importées et de concrétiser des agendas néfastes enrobés dans des terminologies et expressions douteuses. C'est le vœu de la bande, de ses têtes et de tous ceux qui leur vouent allégeance», indique la revue. Pour El-Djeich, c'est ainsi que se traduit «le souci de l'institution militaire de l'impératif de respecter la Constitution du pays et d'appliquer les lois en vigueur, pour barrer la voie à tous les opportunistes, arrivistes et traitres qui tentent de brouiller les efforts des fidèles fils de l'Algérie et les empêcher de servir leur patrie, car servir la patrie signifie, incontestablement, l'impératif de faire face aux ennemis de la nation».

La revue cite, dans ce sens, les propos soulignés par le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, lors de sa dernière visite à l'Académie militaire de Cherrhell, à savoir «les maveillants ne craignent que les hommes de bonne volonté».

«En effet, ne font peur aux corrompus que les gens honnêtes, l'alignement du peuple autour de son armée ainsi que la confiance qu'il voue aux héritiers de la glorieuse ALN», estime El-Djeich, ajoutant que «cette réalité fait peur aux forces du mal, aux agitateurs de l'ombre et les rappelle à leur véritable dimension de groupe de voleurs et de mafeux sans aucun honneur ni dignité, prêts à vendre leur pays pour concrétiser des intérêts étroits et satisfaire leurs maîtres et mentors».

Pour la revue, «notre armée ne craint ni ces méthodes ni ces comportements, encore moins les tours de passe-passe tant qu'elle

jouit du soutien du peuple qui a confiance en sa démarche». «Bien que le travail, la sincérité, le dévouement et la loyauté sont la clé du succès et de la victoire, les mercenaires, les serviteurs zélés et autres pêcheurs en eaux troubles se cramponnent à toute bouée qui pourrait leur éviter d'être emportés par cette marée humaine qui se déverse dans les artères de toutes les villes et contrées du pays», affirme El-Djeich. «Notre peuple continuera de préserver son unité, sa cohésion et sa haute conscience des manœuvres et complots ourdis contre lui, malgré les tentatives désespérées d'infiltrer ses marches pacifiques légitimes par une poignée de traitres qui tentent vainement de semer les graines de la discorde et de la division au sein du peuple uni et de porter atteinte aux valeurs de l'Algérie et de sa glorieuse Révolution», ajoute la même source. L'Editorial rappelle, enfin, qu'«il incombe aux jeunes générations de notre pays qui n'ont pas eu à endurer l'enfer de la destruction, qui n'ont pas eu à voir les dommages et les massacres perpétrés par les forces du mal et obscurantistes, d'avoir conscience que le recouvrement de la souveraineté nationale et la liberté dont nous jouissons aujourd'hui n'ont pas été ni un cadeau ni le fait du hasard, encore moins la résultante de concessions faites par quiconque, mais qu'elles ont été le couronnement d'immenses sacrifices consentis par les Chouhada de la Révolution libératrice et des martyrs du devoir national, de la résistance des Moudjahidine de la glorieuse Révolution de Novembre ainsi que des braves éléments de l'ANP à la mémoire desquels nous nous recueillons et auxquels nous rendons hommage en ces festivités commémoratives du 57^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie».

Appel à l'élaboration de mécanismes plus efficaces pour le recouvrement des avoirs

L'impératif de réfléchir à de nouveaux mécanismes «plus efficaces» pour le recouvrement des avoirs de la corruption a été prononcé, jeudi à Alger, par les participants à une journée d'étude sur «le recouvrement d'avoirs : réalités et défis», organisée par l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), à l'occasion de la célébration du troisième anniversaire de la Journée africaine de lutte contre la corruption.

A ce propos, le directeur général de l'Afrique au ministère des Affaires étrangères, Sofiane Mimouni, a indiqué que «même si aucune région dans le monde n'échappe au détournement de fonds issus de la corruption, ce phénomène est beaucoup plus catastrophique pour les pays africains, au vu de son impact négatif sur l'investissement et le développement», soulignant, à cet égard, la nécessité pour le continent de «revoir ses mécanismes de lutte contre ce fléau en vue de leur conférer davantage d'efficacité».

Pour le renforcement de la lutte et de la prévention contre ce fléau, M. Mimouni suggère de réfléchir, au niveau africain, à la «numérisation de trois secteurs principaux à savoir, les banques, les douanes et le commerce extérieur».

Il plaide, en outre, pour «l'activation des mécanismes judiciaires dans le cadre d'une action multilatérale permettant de parvenir à des solutions pratiques pour le recouvrement des avoirs dans le plus rapidement possible», notant que «les systèmes juridiques nationaux omettent souvent ce volet».

Evoquant des restrictions imposées par les partenaires, sous forme de principes à respecter comme les droits individuels et le secret bancaire, M. Mimouni estime que de tels aspects méritent d'être reconsidérés.

De son côté, l'expert Nabil Hattali, l'un des représentants de l'Algérie lors des négociations, entre 2002-2003, relatives à la Convention des Nations Unies contre la corruption, a évoqué les différentes entraves entachant ce document, notamment en son article 51.

«Nous avons rencontré une grande résistance de la part des pays du Nord quant aux mesures liées au droit des pays d'origine à récupérer leurs avoirs», a-t-il précisé ajoutant que l'Algérie a pu néanmoins imposer son approche.

Il a rappelé, dans ce sens, que «l'approche algérienne avait recueilli l'adhésion de plusieurs pays, notamment arabes et africains, alors que 38 autres s'y sont opposés», précisant que «la majorité de ces pays constitue une destination privilégiée pour le détournement de fonds».

Pour sa part, le président de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique (AAACA), Emmanuel Ollita Ondongo, a mis l'accent sur l'importance de la coopération continentale dans le domaine de lutte contre la corruption en vue de développer les mécanismes de prévention de ce fléau.

Soulignant l'existence du cadre juridique dans la plus part des pays africains, il a déploré «la faiblesse» de l'application en raison «d'une justice non seulement non indépendante mais confrontée, elle-même, à la corruption».

Cette journée d'étude, dont les travaux se poursuivent cet après-midi, coïncide avec la commémoration de la Journée africaine de lutte contre la corruption, célébrée le 11 juillet, en marge de laquelle a été signée une convention de coopération entre l'Instance nationale de lutte contre la corruption et son homologue tunisienne en vue de renforcer les moyens de lutte contre ce fléau au niveau bilatéral.

APS

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION: L'Etat renforce la législation algérienne

Déterminé à poursuivre la lutte contre la corruption, l'Etat a décidé de renforcer la législation algérienne en la matière pour pouvoir prévenir et combattre ce fléau et ce, à travers la révision du Code de procédure pénale en vue de lever les entraves à l'action publique.

A cet effet, un avant projet de loi modifiant et complétant le Code de procédure pénale, initié dans le cadre du renforcement du système législatif en matière de lutte contre les différentes formes de criminalité, a été présenté mercredi par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Slimane Brahmî, lors de la réunion du gouvernement.

Ce nouveau texte vise la levée des entraves à l'action de la police judiciaire et l'abrogation des dispositions ayant eu un impact négatif sur la mise en mouvement l'action publique, notamment à travers l'abrogation des dispositions qui subordonnent la mise en mouvement de l'action publique à l'encontre des dirigeants des entreprises publiques économiques à la plainte préalable des organes sociaux de l'entreprise.

Les amendements qui seront apportés au Code de procédure pénale permettront, ainsi, aux officiers de la police judiciaire d'exercer leurs missions sans la condition d'habilitation délivrée par le procureur général compétent.

Ils permettront également d'élargir les prérogatives de recherche et d'investigation aux officiers de la police judiciaire dans toutes les affaires prévues par la législation pénale nationale.

Le ministre de la Justice s'était engagé, il y a quelques semaines, à «ne ménager aucun effort pour

lever tous les obstacles, juridiques ou autres, afin d'atteindre l'efficacité et l'efficacité exigées en matière de lutte contre la corruption».

Il a rappelé, à ce titre, que la Justice était «une autorité indépendante avec pour mission l'application de la loi pour protéger la société et garantir les droits et libertés des individus».

«Seul le magistrat attaché à ses prérogatives constitutionnelles et à l'application des lois en toute souveraineté, indépendance, objectivité et impartialité et armé d'une formation supérieure et d'une riche expérience, est capable d'assurer la justice et de retisser les liens de confiance entre les citoyens et les institutions de l'Etat», a-t-il affirmé.

Adressant un discours à la Nation à l'occasion du double anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait affirmé que «l'Etat, qui demeure à l'écoute des revendications et des aspirations profondes de notre peuple, est vraiment décidé à poursuivre l'œuvre d'assainissement».

Il avait fait remarquer, à cet égard, que «l'œuvre d'assainissement de l'Etat et de renouvellement de son encadrement est accompagnée d'une vigoureuse lutte contre le fléau de la corruption et de la dilapidation des deniers publics».

De son côté, le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-

ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a réitéré, mercredi, la détermination de l'Etat à poursuivre le combat contre «la corruption sous toutes ses formes», soulignant que l'armée contribuera, en compagnie de la justice, à cet effort.

«La poursuite de l'assainissement du pays de ce dangereux fléau est une mission que l'ANP s'honore aujourd'hui d'entreprendre en compagnie de la justice et d'offrir toutes les garanties à même d'exécuter cette noble mission nationale», a-t-il affirmé.

Gaïd Salah a salué, à l'occasion, la justice et «toutes avancées nationales réalisées à ce jour avec la force de la loi et l'équité du droit», exprimant sa «reconnaissance» envers «les efforts assidus que ne cessent de consentir aujourd'hui les institutions de l'Etat et les initiatives diligentes et dévouées au service de la patrie et du peuple».

«Il s'agit d'efforts aux résultats fructueux que nul ne peut nier, qui méritent de notre part en ces circonstances particulières toute la considération et l'encouragement», a-t-il soutenu.

La volonté de l'Etat de combattre la corruption s'est traduite également par les changements opérés dernièrement à la tête des organes chargés de la prévention et de la détection des faits de corruption.



En mai dernier, le chef de l'Etat a nommé un nouveau président à la tête de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC). Tarek Kour a été ainsi désigné en remplacement de Sebaïbi Mohamed. Les changements ont concerné également l'Office central de la répression de la corruption (OCRC), dont le directeur général, Mokhtar Rahmani, a été remplacé le même mois, par Mokhtar Lakhdari.

Par ailleurs, une série d'enquêtes sur des faits de corruption et de transferts illicites de capitaux visant de nombreux hommes d'affaires, d'anciens Premiers-ministres et ministres, ainsi que de hauts responsables de l'Etat ont été ouvertes ces dernières semaines.

Deux ex-Premiers-ministres, trois ex-ministres ont été placés en détention provisoire dans le cadre de ces enquêtes, alors que quatre autres ministres ont été placés sous contrôle judiciaire.

Difficulté d'estimer le volume des fonds détournés vers l'étranger

Le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour a relevé, jeudi à Alger, la difficulté d'estimer le volume des fonds détournés vers l'étranger, qui font actuellement l'objet d'affaires instruites au niveau de la justice.

Lors d'une conférence de presse en marge d'une journée d'études sur «le recouvrement d'avoirs : réalités et défis», M. Kour, interrogé sur le volume des avoirs et fonds issus de la corruption détournés vers l'étranger, a émis des réserves à ce propos, vu que «ces dossiers présentés à la justice sont secrets» et qu'il est impossible actuellement d'estimer ces fonds.

La récupération des fonds transférés à l'étran-

ger qui revient à l'Etat «est entravée par de nombreux obstacles», a-t-il ajouté.

A l'ouverture des travaux de cette journée d'études, le président de l'ONPLC avait indiqué que les pouvoirs publics s'étaient engagés à demander des comptes à toute personne impliquée dans des affaires de corruption «quelles que soient leurs fonctions politiques et administratives ou encore leur place sociale».

Cette démarche s'inscrit dans le cadre «d'un système global complémentaire et une vision politique aux contours clairs» qui a pour objectif «la consécration de l'Etat de droit et qui reflète l'intégrité, la transparence et la responsabilité dans la gestion des affaires publiques», selon

le responsable. Le président de l'ONPLC a insisté sur l'impérative révision de la loi 01-06 relative à la prévention et la lutte contre la corruption pour s'adapter aux mutations et développements survenus dans le pays en cette période sensible.

Il a indiqué que son organisme s'était attelé à élaborer un projet préliminaire pour proposer une politique nationale globale de prévention contre la corruption, en impliquant tous les secteurs gouvernementaux.

Toutefois, «tous les efforts consentis restent insuffisants si nous ne parvenons pas à priver les corrompus des revenus des délits commis à l'encontre de leur pays et à les récupérer pour les réinjecter dans l'économie nationale».

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION: La création d'une Agence pour le recouvrement des avoirs saisis recommandée

La création d'une Agence pour la gestion et le recouvrement des avoirs saisis et confisqués ainsi que d'un Comité national de suivi et de coordination des opérations de saisie figurent parmi les principales recommandations formulées lors d'une Journée d'étude sur «le recouvrement d'avoirs : réalités et défis», organisée jeudi à Alger par l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC).

Ainsi sur le plan institutionnel, les participants à cette Journée ont souligné l'urgence de la création d'une Agence pour la gestion et le recouvrement des avoirs saisis et confisqués, rappelant que le système en vigueur donne le pouvoir à chaque juridiction de conserver et de gérer les avoirs saisis et confisqués.

Cette Agence nationale proposée est un organisme de gestion et d'assistance juridique et pratique à l'ensemble des juridictions.

Elle peut être mandatée pour assurer le suivi et l'exécution des demandes d'entraide pénale sous le contrôle de l'autorité judiciaire.

Ils ont également appelé à la création d'un Comité national d'animation, de suivi et de coordination

des opérations de saisie et de coordination des opérations de saisie, de gel, de confiscation et de recouvrement des avoirs criminels au niveau national et à l'échelle internationale.

Ce Comité pourrait regrouper notamment les secteurs de la Justice, des Finances, de la Défense nationale, des Affaires étrangères, l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, et la Banque d'Algérie.

Par ailleurs, la rencontre a recommandé la généralisation des NTIC, notamment dans les banques, les douanes et les services fiscaux et appelé à la création d'une plateforme électronique d'identification des avoirs criminels et à l'élaboration d'un guide pratique qui porte sur les procédures de saisie, de gel, de confiscation et de recouvrement des avoirs criminels, destiné à l'ensemble des intervenants, notamment les juges d'instruction, les procureurs de la République, la police et la gendarmerie en charge des dossiers de recouvrement des avoirs illicites.

Les participants ont, en outre, appelé à recourir à l'assistance informelle qui est procurée par la voie des relations de confiance avec

l'autorité étrangère en charge du gel, de la saisie et du recouvrement des avoirs criminels. Sur le plan opérationnel et technique, il a été souligné la nécessité d'adopter et mettre en place des plans d'action stratégiques de recouvrement des avoirs criminels».

Ces stratégies «devraient tenir des mécanismes de suivi des procédures en cours et de leurs résultats».

«Une importance particulière devrait être accordée à la formation des personnes compétentes et leur spécialisation dans la préparation, la gestion et le suivi des dossiers de recouvrement des avoirs criminels au niveau national et international».

Il a été recommandé, dans ce cadre, la «mise en place des procédures opérationnelles afin d'instaurer la confiance mutuelle et d'améliorer la communication directe avec les partenaires étrangers en charge des demandes de recouvrement des avoirs criminels».

Les recommandations ont porté, également, sur la nécessité de «désigner le point focal au ministère de la Justice chargé des contacts directs avec les autorités compétentes des pays étrangers en charge

de la coopération et de l'entraide judiciaire notamment du recouvrement des avoirs criminels».

Sur le plan législatif, il a été notamment recommandé de modifier et compléter l'article 15 du Code pénal relatif à la confiscation des biens pour donner davantage de clarté et de précision à cette disposition, ainsi que l'article 50 de la loi anti-corruption (n 06-01 du 20 février 2006) et prévoir que la confiscation devienne obligatoire en cas de condamnation pour ce délit. Dans le même registre il a été recommandé de modifier et compléter l'article 40 du Code de procédure pénale relatif au pouvoir du juge d'instruction d'ordonner la saisie des produits de l'infraction et y apporter plus de précision à cet article, de même que la révision des dispositions relatives à la prescription en matière de délits liés à la corruption. Pour rappel, cette Journée d'étude a coïncidé avec la Journée africaine de lutte contre la corruption, célébrée le 11 juillet de chaque année et en marge de laquelle une convention de coopération entre l'ONPLC et son homologue tunisienne a été signée en vue de renforcer les moyens de lutte contre ce fléau au niveau bilatéral.

ALGÉRIE-ONU Terrorisme et criminalité organisée : l'Algérie plaide pour une approche globale

L'Algérie a plaidé à l'ONU pour une approche globale pour contrer les liens entre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, relevant que ce phénomène appelait à davantage d'attention et d'action de la part de la communauté internationale.

Lors d'un débat public organisé par le Conseil de sécurité sur le lien de plus en plus complexe entre terrorisme et criminalité transnationale organisée, l'ambassadeur adjoint de l'Algérie auprès de l'ONU, Mohamed Bessedik, a affirmé qu'il était «urgent de comprendre et de cerner les liens en évolution» entre ces deux fléaux.

Malgré les pertes territoriales et l'assèchement des financements d'al Qaïda et l'organisation autoproclamée «Etat Islamique», ces groupes terroristes font preuve aujourd'hui d'une grande capacité d'adaptation, recourant à de nouvelles méthodes de financement pour diversifier leurs sources de revenus, a-t-il noté.

En Afrique et ailleurs dans le monde, ces groupes extrémistes parviennent à mobiliser des financements via diverses activités criminelles comme le trafic des personnes, le trafic de drogue, l'exploitation illégale des ressources naturelles, l'extorsion, l'enlèvement contre rançon et le blanchiment d'argent.

«Nous devons mobiliser nos efforts communs pour développer et déployer un ensemble d'outils permettant de perturber ces réseaux en expansion et tarir leurs sources de financement», a-t-il plaidé. L'échange d'informations et de renseignements, l'amélioration des capacités des systèmes judiciaires nationaux et le partage de technologies entre Etats doivent constituer une priorité essentielle en vue de s'attaquer à ces fléaux, a ajouté M. Bessedik.

Sécuriser les frontières : un droit souverain

Le diplomate algérien a souligné l'importance pour les Etats membres de l'ONU d'investir dans des technologies efficaces de contrôle et de surveillance des frontières, notamment par l'introduction de documents d'identité biométriques.

Il a réaffirmé, à ce titre,



«le droit souverain» des Etats de sécuriser leurs frontières conformément au droit international, précisant que «la coopération entre Etats à cet égard ne peut être réalisée que par une approche cohérente et coordonnée respectant les principes fondamentaux d'égalité souveraine, d'indépendance politique, d'intégrité territoriale et de non-ingérence dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat».

L'ambassadeur adjoint a estimé que les entités de l'ONU chargées de la lutte contre le terrorisme, en particulier la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ont un rôle important à jouer dans l'identification des menaces et le renforcement des capacités à la demande des Etats, tout en gardant à l'esprit que chaque région à ses propres spécificités.

L'approche globale au cœur de la stratégie algérienne

Pour l'Algérie, a poursuivi le représentant, l'approche globale qui s'attaque aux liens entre le terrorisme et le crime organisé demeure

un élément central de sa stratégie nationale de lutte contre le terrorisme, citant en cela l'adaptation du cadre juridique relatif à la lutte contre le blanchiment d'argent, la pénalisation du financement du terrorisme et les mesures sur le gel des avoirs conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et les normes du Groupe d'action financière (GAFI).

Au niveau régional, l'Algérie est pleinement attachée à la coopération dans la lutte contre la déstabilisation provoquée par les groupes de la criminalité organisée dans la région du Sahel.

En accord avec les pays du Sahel, l'Algérie a toujours préconisé une approche axée sur une action ciblée et efficace, fondée sur l'appropriation nationale, visant à lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, a relevé M. Bessedik.

Il a expliqué que le grand déploiement militaire aux frontières du pays fait partie des efforts déployés par l'Algérie pour assurer non seulement la sécurité nationale mais aussi celle des pays voisins.

En parallèle, Afripol et le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme

(CAERT), basés à Alger, continuent de jouer un rôle important dans le renforcement des capacités de l'Afrique en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, a déclaré l'ambassadeur adjoint qui a réaffirmé l'engagement ferme de l'Algérie de poursuivre sa contribution à l'effort collectif visant à endiguer la criminalité transnationale et le crime organisé. Le diplomate a rappelé dans son intervention le rapport sur la menace et les tendances du terrorisme en Afrique, présenté par l'Algérie au trente-deuxième Sommet de l'Union africaine en février.

Le rapport notait que l'interconnexion entre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée en Afrique a atteint un rythme alarmant.

Depuis 2001 et l'adoption de sa résolution 1373, le Conseil de sécurité reconnaît l'interdépendance entre terrorisme international et criminalité transnationale organisée, un lien qui avait déjà été consacré l'année précédente à Madrid, lors de l'adoption de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

ALGÉRIE-AFRIQUE Conférence nationale fin septembre sur la zone de libre-échange africaine et la stratégie algérienne

Une conférence nationale sera organisée «fin septembre prochain» sur la zone de libre-échange africaine et la stratégie algérienne et les voies de pénétration du marché africain, a annoncé jeudi à Batna le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Présidant une journée d'étude régionale sur la protection du consommateur, le ministre a indiqué que cette conférence réunira des opérateurs économiques, des experts, des organismes nationaux et des représentants d'instances africaines pour brosser une vue d'ensemble sur les marchés africains, les opportunités de partenariat et la stratégie à adopter par l'Algérie en prévision de l'entrée en vigueur, en juillet 2020, d'une zone de libre-échange.

Le marché africain, a ajouté M.

Djellab, «est un marché prometteur pour l'Algérie» qui est un des premiers pays à avoir paraphé cet accord comme annoncé par le Premier ministre Noureddine Bedoui au cours du 12ème sommet des chefs d'Etats et de gouvernements africain à Niamey (Niger).

«Le rôle de premier plan assumé par l'Algérie sur les plans politique et diplomatique à l'échelle africaine doit aussi prendre une dimension économique au travers de la zone de libre-échange et s'affirmer en tant que puissance économique régionale», a estimé le ministre, avant de souligner qu'il a été procédé au recensement des zones susceptibles d'être intégrées à la zone de libre-échange africaine en vue de leur développement dont celles de Tamanrasset, In Guezzam, Tin Zaouatine, Debdeb et Tindouf.

«La feuille de route algérienne en cours d'élaboration repose sur des plates-formes logistiques incluant le transport pour assurer aux opérateurs nationaux un accès au marché africain au 1,2 milliard à qui passera en 2050 à 2,5 milliards âmes, soit le plus grand marché au monde», a noté le ministre.

La zone de libre-échange africaine offrira, a-t-il relevé, aux marchandises africaines dont celles algériennes des avantages douaniers et permettra d'accroître les échanges interafricains actuellement de 13% à 15% pour atteindre 50% à 60%.

«Une feuille de route a été adoptée pour mener un travail commun entre les ministères du Commerce et de l'Enseignement Supérieur afin de conférer davantage d'efficacité à l'économie nationale», a-t-il relevé.

M. Djellab a assuré à l'adresse des opérateurs économiques qu'ils seront accompagnés par les pouvoirs publics au cours de l'investissement et de l'exportation pour assurer à la production nationale diversification et compétitivité sur les marchés étrangers. Lors de sa visite à la société Céram Décor, dans la zone d'activités de la commune de Tazoult, le ministre a donné le coup d'envoi d'une 3ème expédition de 25 containers de dalle de sol (37.488 m2) vers la Jordanie, a indiqué le gérant de la société Amine Maala qui a également relevé qu'une seconde cargaison sera expédiée vendredi à la Libye.

Le ministre a inspecté cette usine de céramique, ouverte en 2015, avec une capacité de 12.000 m2 puis augmentée en 2018 de 20.000 m2 à la faveur d'une seconde chaîne de production. Céram Décor, selon les explications données à l'occasion, a commencé l'exportation en 2018 vers la Libye, le Yémen, le Sénégal, la Mauritanie et la Jordanie et prépare des commandes à expédier vers l'Arabie Saoudite, l'Irak, le Qatar, le Djibouti et l'Angola.

APS

ALGÉRIE-YÉMEN:

La coopération dans le domaine de la formation professionnelle évoquée à Alger

Le renforcement de la coopération algéro-yéménite dans le domaine de la formation professionnelle a été évoqué, jeudi à Alger, lors d'un entretien entre le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Belkhir Dadamoussa, et l'ambassadeur du Yémen Ali Mohamed Aloui Abdellah El Yazidi. Les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération bilatérale entre les deux pays et ont convenu de «la nécessité d'intensifier les échanges et le partenariat dans le domaine de la

formation et de l'enseignement professionnels», indique un communiqué du ministère. L'ambassadeur yéménite a tenu à remercier, à cette occasion, le gouvernement algérien pour «l'appui et l'intérêt qu'il a toujours marqué, en matière d'assistance technique, en direction de l'appareil de formation yéménite et qui s'est manifesté notamment par l'octroi de bourses de formation professionnelle et un appui en matière d'ingénierie pédagogique», souligne la même source. De son côté,

M. Belkhir a «réaffirmé, la disponibilité de son département ministériel à appuyer la modernisation de l'appareil de formation professionnelle du Yémen».

A cette occasion, les deux parties ont convenu de «relancer la coopération dans le domaine de la formation professionnelle sur de nouvelles bases en privilégiant notamment l'actualisation du code juridique, l'appui à la formation de formateurs, et l'octroi de bourses de formation», ajoute le communiqué.

TOURISME: Le ministre du Tourisme pour la décentralisation des activités touristiques et hôtelières

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a plaidé, jeudi à Alger, pour la concrétisation des mesures relatives à la décentralisation du secteur, notamment en ce qui concerne l'octroi d'autorisations d'exploitation, le classement d'établissements hôteliers et l'allègement des procédures administratives relatives à l'activité touristique.

Intervenant lors d'une rencontre sur les mécanismes de concrétisation de la décentralisation des activités touristiques et hôtelières, M. Benmessaoud a précisé que «es services s'emploient à la conservation de la décentralisation dans la gestion des différentes activités hôtelières et artisanales à travers la prise d'une série de mesures. Il s'agit, entre autres, de confier au wali territorialement compétent les missions d'octroi d'autorisations d'exploitation, de classement de structures hôtelières et de sélection de leurs gérants sur proposition du directeur local du Tourisme».

Ces mesures, ajoute le ministre, comportent également «l'adoption des critères de classement des structures touristiques conformément aux standards internationaux, rappelant qu'elles n'ont pas été mises à jour depuis 18 ans en dépit des avancées que connaît l'hôtellerie internationale».

M. Benmessaoud a insisté, dans ce sens, sur l'importance d'intégrer de nouveaux services répondant aux besoins des clients. A cette occasion, le ministre a mis l'accent sur l'allègement des procédures administratives à travers l'unification des dossiers relatifs à l'octroi d'autorisations d'exploitation, le classement et la sélection des gérants des structures hôtelières», saluant «les démarches entreprises à cet effet, visant la mise à jour et la révision de l'arsenal juridique».

Ces mesures tendent principalement à améliorer le service public et réduire la pression».

Pour ce qui est du secteur du tourisme, le plan d'action du Gouvernement repose essentiellement sur la promotion de l'investissement à travers «la réhabilitation des régions d'expansion touristique et le maintien d'avantages offerts aux investisseurs», outre «la modernisation du parc hôtelier et l'accompagnement des opérateurs pour la promotion de la destination Algérie en renforçant la capacité d'accueil actuelle», a-t-il ajouté.

Ce plan accorde une importance majeure à la mobilisation du foncier touristique à travers une opération d'assainissement et de réorganisation des régions d'expansion dans le cadre de la mise en œuvre des plans directeurs de l'aménagement touristique», a fait savoir le ministre.

TISSEMSILT:

Inauguration d'une première coopérative de céréales et de légumes secs

Un siège de la coopérative des céréales et de légumes secs (CCLS), le premier du genre dans la wilaya de Tissemsilt, a été inaugurée jeudi à Tissemsilt par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Ammari.

Dans un point de presse en marge de cette cérémonie, le ministre a souligné que cette CCLS est «un grand acquis» pour la wilaya lui assurant une indépendance à la région en matière de stockage et un guichet unique sur place pour cet effet.

M. Ammari a aussi déclaré que l'ouverture de cette CCLS dans la wilaya s'inscrit dans le cadre des mesures du gouvernement pour renforcer la décentralisation de la gestion et rapprocher les services de l'agriculture aux agriculteurs, insistant sur

RATIONALISATION DES IMPORTATIONS: Les minoteries à la loupe

La décision du gouvernement de fermer 45 minoteries, notamment pour «surfacturation» et «fausses déclarations», s'inscrit dans le cadre du combat à mener par le gouvernement pour préserver les réserves de change du pays et rationaliser les importations.

La décision, prise par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, mercredi dernier lors d'une réunion du gouvernement qu'il a présidée, a été une ferme réponse aux dépassements de la part de certaines minoteries, démasqués par un groupe de travail chargé d'auditionner la filière du blé.

Ces dépassements mis à nu, portent notamment sur les capacités de production effectives de ces minoteries et sur la surfacturation en vue de bénéficier indûment de quotas supplémentaires de blé tendre subventionné.

Le Premier ministre a également instruit d'estimer en justice, au terme de l'audit général, d'autres minoteries s'adonnant aux fausses déclarations sur leurs capacités de production effectives, ainsi que de suspendre le directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic).

Affirmant que le gouvernement «ne tolérera aucun dépassement de ce genre tout en veillant à garantir l'approvisionnement du marché national en ce produit», M. Bedoui a exhorté le groupe de travail à poursuivre son audit qui sera sanctionné par un rapport exhaustif comportant aussi les raisons du retard accusé dans la réalisation de



structures de stockage de céréales.

Pour rappel, la création d'un Comité de veille, de régulation, de contrôle et d'évaluation de la céréaliculture, décidée en juin dernier par le gouvernement, constitue une nouvelle mesure de rationalisation des importations, visant à contenir l'érosion des réserves de change du pays.

Chargé de «concevoir une approche claire, à court et moyen termes, en matière de rationalisation de la gestion et de l'importation des céréales», ce Comité, placé auprès du ministre des Finances et associant les ministres du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, aura à effectuer un audit glo-

bal concernant le respect des obligations juridiques par l'ensemble des opérateurs activant légalement dans le domaine.

Le 23 mai dernier, le Gouvernement avait donné son accord à de nouvelles mesures visant la régulation des importations des céréales et du lait, deux produits qui totalisent plus de la moitié des importations alimentaires du pays, dans le cadre d'une démarche visant la préservation des réserves de changes.

L'Algérie a importé en 2018 pour 8,57 milliards de dollars (mds usd) de produits alimentaires (+1,6%), une facture tirée essentiellement par la hausse des importations des céréales. Les importations des

céréales-semoule-farine a grimpé à 3,1 mds usd en 2018 (+11,55%) alors que celles des lait et produits laitiers a légèrement reculé à 1,4 mds usd (-0,65%).

D'autre part, M. Loukal a présenté, au cours de la récente réunion du gouvernement, une deuxième intervention consacrée à la présentation des résultats du travail du Comité intersectoriel de veille, chargé du suivi des activités économiques et des projets susceptibles d'enregistrer des perturbations en raison de mesures conservatoires.

A ce propos, le premier ministre a mis en avant la détermination du gouvernement à poursuivre la réalisation de l'ensemble des projets publics concernés, à respecter tous les engagements, notamment avec les partenaires étrangers conformément à la loi. L'activation de toutes les procédures en vigueur pour amener les entreprises de réalisation à tenir leurs engagements contractuels a été également décidée.

Tous les secteurs concernés ont été enfin chargés de veiller à l'épuisement de toutes les solutions juridiques pour la régularisation des situations des travaux afin de préserver les droits de tous les travailleurs.

HABITAT:

Les spécificités techniques applicables à la réalisation du LPA fixées par arrêté (JO)

Les spécificités techniques applicables à la réalisation du logement promotionnel aidé (LPA) de type F5 ont été fixées par un arrêté ministériel publié au journal officiel n 40.

Signé le 27 janvier 2019, cet arrêté a pour objet de compléter certaines dispositions de l'arrêté du 30 janvier 2018 définissant les spécificités techniques applicables à la réalisation du logement promotionnel aidé.

Ainsi, le logement promotionnel aidé est réalisé au sein d'immeubles collectifs, selon la typologie du F2, F3, F4 ou F5 dans l'ensemble des communes, à l'exclusion de celles relevant des wilayas du Sud.

La surface du logement collectif et semi-collectif est fixée à un minimum de 105 m² habitable pour le logement de type F5. Elle est fixée à un minimum de 50 m² habitable pour le F2, 70 m² habitable pour le F3, 85 m² habitable pour le logement de type F4 dans l'arrêté de janvier 2018.

S'agissant du Cahier des charges définissant les prescriptions techniques générales applicables à la réalisation du logement promotionnel aidé, il est indiqué que le logement promotionnel aidé peut être réalisé au sein d'immeubles collectifs, selon la typologie du F2, F3, F4 ou F5 dans l'ensemble des communes, à l'exclusion de celles relevant des wilayas du Sud Comme référence, la répartition des logements par typologie devra se faire dans les proportions de 20%, au maximum, pour les logements de type F2 de 50 m² habitable, 50%, au minimum, pour les logements de type F3 de 70 m² habitable, 30%, au maximum, pour les logements de type F4 pour une surface de 85 m² habitable et/ou de type F5 pour une surface de 105

m² habitable, avec une tolérance de plus ou moins 3% concernant les surfaces.

La répartition définitive par projet devra être appréciée localement, sans toutefois que les taux maximums de 20% pour le F2 et 30% pour le F4 et/ou le F5 ne soient dépassés.

D'autre part, la surface habitable minimum par type de logement est fixée à 50 m² pour le F2, à 70 m² pour le F3, à 85 m² pour le logement de type F4 et à 105 m² pour le logement de type F5.

Enfin, il est indiqué que chaque logement est composé d'une (1), deux (2), trois (3) ou quatre (4) chambres en plus des autres éléments mentionnés dans le précédent arrêté ministériel (une salle de séjour, une cuisine, une salle de bain, une salle de toilette, un espace de dégagement, volumes de rangement et un séchoir).

structures économiques, ajoutant que cette décision vise à préserver des acquis de l'Etat et du peuple et garantir l'approvisionnement du marché national en denrées alimentaires de base.

M. Ammari a indiqué que les décisions ont été prises mercredi par le gouvernement à titre préventif et seront suivies par d'autres mesures visant à préserver les deniers publics et à rationaliser les dépenses et les importations.

Le ministre a annoncé des mesures pour développer la production de blé dur qui se caractérise par une qualité élevée, déclarant que notre pays dispose d'un potentiel pour exporter, soulignant l'organisation prochaine d'une réunion nationale qui fixera la feuille de route.

Par ailleurs, il a fait savoir que les incendies déclarés au parc national des cèdres de Théniet El Had ont été partielles, valorisant l'implication des citoyens riverains à cette forêt, des associations locales et des services de la conservation des forêts, de la protection civile et des autorités locales permettant de sauver cette réserve naturelle.

Il a signalé, dans ce cadre, que le gouvernement a pris plusieurs dispositions de lutte contre les feux de forêts au niveau national dont la mobilisation de tous les moyens humains et matériels, leur renforcement en intensifiant l'action de sensibilisation en collaboration avec les représentants de la population riveraine des espaces boisés et des associations locales.

PAIEMENT DES ENTREPRENEURS: Loukal: aucun arriéré n'est enregistré par le Trésor

La trésorerie de l'Etat est «relativement tendue», mais elle permet de faire face à la dépense publique, a affirmé le ministre des Finances, Mohamed Loukal, précisant que le Trésor public n'enregistre aujourd'hui aucun arriéré de paiement envers les entreprises réalisatrices de projets d'investissement.

«La situation de la trésorerie de l'Etat, quoique relativement tendue, est maîtrisée et permet de faire face à la dépense publique, que ce soit pour le budget de fonctionnement, y compris le remboursement de la dette publique, ou pour le budget d'équipement, ainsi que pour les opérations du Trésor», a-t-il avancé dans un entretien accordé à l'APS.

Même les retards de paiement, pouvant être éventuellement enregistrés sur le budget d'équipement, «ne peuvent être dus qu'à des questions de conformité des dossiers introduits par les ordonnateurs et par le respect des procédures en vigueur», a-t-il précisé. «Ces retards éventuels ne pourraient, en aucun cas, être imputés à des tensions de trésorerie», a-t-il soutenu. Chiffres à l'appui, le ministre a indiqué qu'à fin mars, les décaissements effectués dans le cadre de l'exécution des dépenses budgétaires portent sur un montant global de 2.448,5 milliards (mds) de DA, répartis entre le budget de fonctionnement (1.558,5 mds de DA) et le budget d'équipement (891,9 mds de DA). Les interventions du Trésor, sous forme de prêts aux entreprises et autres organismes publics ont totalisé, à la même date, un montant de 395,5 mds de DA. Pour ce qui est du paiement des rémunérations et des pensions de retraite, «aucune perturbation n'est enregistrée au niveau des guichets du Trésor ou des CCP», selon M. Loukal.

Trésor: 2.436 mds de DA de déficit attendu en 2019

Les dépenses de la CNR (Caisse Nationale de Retraite) ont fait l'objet d'un financement de 300 mds de DA, versés en janvier 2019, et d'un second financement,



au titre du deuxième semestre 2019, par «tranches correspondant aux besoins réels de la Caisse», a-t-il précisé.

Une première tranche de 80 mds de DA a été versée à la CNR début juin 2019, selon lui. Estimé annuellement à 600 mds de DA, le financement du déficit de la CNR constitue «un impact important et persistant sur les finances publiques, en attendant sa réduction dans le cadre de la refondation du système de retraite actuel», a souligné le ministre. A la fin du premier trimestre 2019, le déficit du Trésor a atteint 1.352,5 mds de DA, un déficit qui devrait se creuser pour atteindre 2.436 mds de DA (11,6% du PIB) à la fin de l'année en cours (la loi de finances 2019 prévoit un déficit du Trésor de 2.200 mds de DA), selon le ministre. Pour couvrir les 2.436 mds de DA de déficit, quelque

1.000 mds de DA ont été déjà mobilisés, en janvier 2019, dans le cadre du financement non conventionnel.

Sur les 6.553,2 mds DA mobilisés dans le cadre de ce financement, environ 5.500 mds de DA ont été injectés dans l'économie, ce qui donne un reliquat de 1.000 mds de DA mobilisés pour financer une partie du déficit du Trésor.

Pour le ministre, les principaux «challenges» en matière d'opérations du Trésor concernent notamment le financement du déficit de la CNR (600 mds de DA/an) et la dotation octroyée au Fonds national d'Investissement (FNI), estimée à 500 mds de DA/an, pour assurer la continuité du financement de projets d'investissement.

«Nous avons les moyens pour relever ces challenges», a-t-il assuré.

COMMERCE: Un plan national de distribution en cours d'élaboration

Le ministre du Commerce, Saïd Djelab, a affirmé jeudi à Batna que le travail est actuellement en cours pour élaborer un plan national de distribution.

«L'étude de ce plan débouchera sur une feuille de route de la grande distribution incluant tous les marchés de gros et de détail à l'échelle nationale et les centres commerciaux», a indiqué le ministre au cours de l'inspection du marché de gros El Aurassia de fruits et légumes, réalisé dans le cadre d'un investissement privé dans la zone d'activités Dhraa Bensabah de la commune Tazoult.

Ce plan, a-t-il ajouté, garantira concurrence et transpa-

rence aux commerçants, ainsi que la traçabilité des produits, tout en permettant la réduction des coûts et disponibilité des produits en attirant davantage d'investisseurs.

«Nous espérons que les investissements privés se dirigeront davantage vers la création de marchés de gros et de détails», a ajouté le ministre, affirmant que les opérateurs intéressés bénéficieront de l'accompagnement public afin d'assurer au citoyen algérien l'accès à des marchandises à des prix raisonnables. Après avoir écouté les préoccupations des opérateurs intervenant sur ce marché, le ministre du Commerce a appelé à s'intéresser au recyclage des fruits et

légumes pour la production d'engrais qui, a-t-il noté, ne peut qu'être une activité fructueuse au regard des quantités de légumes et fruits qui se perdent sur les marchés de gros et de détails.

Aussi, M. Djelab a salué cet investissement «d'envergure régionale» qui sera intégré au plan national de commercialisation en cours d'élaboration. Il a révélé un autre projet portant sur la numérisation concernant le contrôle, le commerce extérieur et l'organisation des marchés qui débutera «fin juillet courant».

Au cours de son intervention durant la journée d'étude sur la protection du consommateur contre les conditions

arbitraires tenue à l'Université de Batna-1 avec la participation de 18 wilayas de l'Est, le ministre a appelé à mettre en œuvre les actions d'encadrement de contrôle prévues durant la saison estivale actuelle.

Le ministre a présidé en outre la signature de trois conventions entre la direction régionale du Commerce de Batna, les Universités Batna 1 et 2 et l'Université de Constantine-1 qu'il a qualifiées de «pilotes et de pas vers la concrétisation d'un partenariat véritable entre l'université et le secteur du commerce afin de favoriser l'émergence d'une économie nationale diversifiée et conquérir des marchés extérieurs notamment africains»

PROTECTION DES DANGERS DES INONDATIONS À ANNABA: 200 millions DA pour le curage des oueds

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hammam a fait part jeudi soir à Annaba, de la réservation de 200 millions DA pour la réalisation des travaux de curage des oueds devant être lancé le mois d'août prochain dans le cadre du programme de protection des dangers des inondations dans cette wilaya.

La maîtrise des techniques de protection des dangers des inondations et de l'amélioration de l'alimentation en eau potable figure parmi les priorités du département des ressources en eau, a précisé le ministre au cours d'une rencontre avec les cadres du secteur dont des experts à la retraite tenue au siège de la wilaya à l'issue d'une visite de travail dans les wilayas d'Annaba et d'El Tarf.

En plus du barrage protecteur de la localité Boukantas à la plaine ouest dont les travaux ont été lancés, il a été procédé à l'élaboration d'un programme pour le curage des oueds à lancer à partir du mois d'août prochain et le nettoyage et l'aménagement des cours des eaux pluviales, des projets au sujet desquels le ministre a donné des instructions pour faire appel aux experts du secteur, notamment ceux à la retraite pour assurer un meilleur encadrement des travaux et la promotion du rendement des ressources humaines de ce secteur sensible.

La wilaya d'Annaba a réservé une enveloppe financière de 4 milliards DA destinée au renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP), a ajouté le ministre rappelant les multiples projets inscrits dans le cadre d'un programme d'urgence dont a bénéficié cette wilaya et qui seront réceptionnés «avant fin 2019» en vue de promouvoir le service public relatif à l'AEP.

A ce titre, M. Hammam a rappelé des projets d'adduction d'eau vers les communes d'Ain El Berda, le renforcement du couloir Chétaibi-Berrahal et le transfert des eaux vers la nouvelle ville Draâ Erriche en attendant la réalisation d'une station de dessalement des eaux de mer dans la wilaya d'El Tarf.

Au cours de sa visite dans la wilaya d'Annaba, le ministre a inauguré la station de pompage de la nouvelle ville Draâ Erriche destinée à l'alimentation en eau potable des habitants de ce site urbain. Le ministre a également posé la première pierre d'un barrage protecteur des inondations à la localité Boukantas à la plaine ouest de la ville d'Annaba pour lequel un budget de 4,5 milliards DA a été réservé pour un délai de réalisation de 36 mois.

Ce projet a été confié à trois entreprises publiques spécialisées en la matière, a-t-on rappelé.

RÉVISION DE LA LOI RELATIVE AUX HANDICAPÉS : La concertation élargie à tous les acteurs en prévision d'assises régionales

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a indiqué, jeudi à Alger, que la concertation a été élargie à tous les acteurs concernés sur la révision de la loi 02-09 du 8 mai 2002 relative à la protection et à la promotion de la personne handicapée en prévision de la tenue d'assises régionales à la prochaine rentrée sociale.

Le ministère de la Solidarité nationale a ouvert le débat en élargissant la concertation à tous les acteurs concernés au sujet

de la révision de la loi relative à la protection et à la promotion de la personne handicapée en prévision d'assises régionales prévues à la prochaine rentrée sociale, a fait savoir Mme Eddalia, qui a présidé avec le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, la cérémonie de sortie de la 33e promotion des étudiants des deux centres nationaux de formation spécialisée relevant du secteur de la Solidarité.

Le ministre a fait état, dans ce sens, de l'élaboration en cours des textes d'application de la loi relative à la protection des

personnes âgées, et de la participation, aux côtés des services du ministère de la Justice, à l'élaboration des textes d'application restants de la loi sur la protection de l'enfant.

Soulignant que le secteur de la Solidarité nationale a enregistré, ces dernières années, «un saut qualitatif» en matière d'arsenal législatif et juridique relatif à la protection des différentes catégories vulnérables de la société et d'établissements et structures d'accueil, Mme Eddalia a précisé que le réseau des établis-

sements spécialisés a été renforcé par un nouveau type de structures, à l'instar des services d'aide mobile d'urgence (SAMU) pour la prise en charge des sans-abri et les bureaux de médiation sociale et familiale au niveau des directions de l'action sociale (DAS).

Elle a évoqué, en outre, «l'installation d'une commission chargée de la révision des statuts des centres de formation spécialisés pour leur promotion en Instituts nationaux».

FORMATION DOCTORALE: 61 nouveaux postes à l'USTO-MB d'Oran

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf» (USTO-MB) prévoit l'ouverture de 61 nouveaux postes de formation doctorale dès la prochaine rentrée 2019/2020, a-t-on appris jeudi des responsables de cet établissement d'enseignement supérieur.

Ces parcours en post-graduation couvrent une dizaine de filières au total, dont l'aéronautique, les télécommunications et le sport, a précisé à l'APS le chargé de communication de l'USTO-MB, Mâamar Boudia, citant également l'hydraulique, le génie civil, le génie maritime, le génie mécanique, les travaux publics, la physique, et les mathématiques.

«La création de ces postes de formation favorisera l'impulsion d'une nouvelle dynamique au plan de la recherche scientifique avec des projets aux thématiques adaptés aux attentes de l'environnement socio-économique», a-t-il fait valoir. L'offre de formation de l'USTO-MB sera encore étoffée à la prochaine rentrée par la mise en place de deux nouveaux Masters professionnalisés dédiés aux filières du génie civil et de la mécanique. L'ouverture de ces deux parcours entre dans le cadre de la mise en œuvre du programme national Adéquation-formation-emploi-qualification (Afeq), a-t-on rappelé. L'USTO-MB a, en outre, réservé 3.500 places pédagogiques pour les bacheliers intéressés par des études supérieures au sein de cet établissement qui propose plusieurs domaines de formation.

Les futurs étudiants ont ainsi le choix entre Sciences et technologies (ST, 1.500 places), Sciences de la matière (SM, 400), Sciences de la nature et de la vie (SNV, 350), Mathématiques et informatique (MI, 300), Architecture, urbanisme et métiers de la ville (AUMV, 200), le Génie maritime (200), la Métallurgie (200), l'Hydraulique (200), et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS, 150).

La consolidation de l'employabilité des diplômés est au cœur du plan d'action de l'Université qui verra, à ce titre, les moyens de ses ambitions bientôt renforcés avec l'ouverture d'un Institut des sciences et techniques appliquées (ISTA).

L'ISTA permettra à l'USTO-MB de renforcer ses partenariats avec les entreprises, notamment dans le bassin oranais où la production industrielle est en plein développement.

LAGHOUAT: Attribution de 36 ruchers aux agriculteurs

Un total de 36 ruchers ont été attribués à des agriculteurs de différentes communes de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Inscrite au titre du programme du fonds national de soutien aux petits agriculteurs, l'opération a porté sur l'attribution de ruchers, composés de 10 ruches pleines chacun et dotés d'équipements nécessaires.

Elle a profité aux agriculteurs des communes de Sidi-Makhlouf (10 ruchers), Gueltat-Sidi Saâd (8), El-Assafia (5) et le reste réparti entre les communes d'Ain Madhi, Tadjerouna, El-Kheneg, El-Beïda et Ain Sidi-Alli, a-t-on précisé. Selon les services de la wilaya, l'opération d'attribution de ruchers englobera graduellement les communes de la wilaya, selon un programme arrêté par les subdivisions des forêts dans les daïras de la wilaya Laghouat.

Il est relevé également, dans le cadre du développement rural, le lancement d'une opération d'attribution d'unités d'élevage caprin au profit des agriculteurs désireux de se lancer dans ce type d'activités, en vue d'encourager et de préserver le cheptel caprin.

La wilaya de Laghouat a bénéficié ces dernières années de plusieurs programmes de développement rural ayant englobé l'électrification rurale, l'ouverture de pistes d'accès et l'amélioration des conditions de vie des populations.

INSPECTION: La situation du secteur de l'emploi dans la wilaya de Tiaret est positive

Les membres de la commission du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ont affirmé, jeudi à Tiaret, que la situation du secteur du travail dans la wilaya est positive grâce à la coopération et la coordination avec les autorités locales.

L'inspecteur général du travail au ministère et chef de la délégation, Akli Berkati, a souligné que la situation du secteur du travail dans la wilaya de Tiaret «est positive» eu égard au taux de chômage estimé à 9,25 % qui est inférieure à la moyenne au niveau national qui est de 11 %.

Le même responsable a appelé à fournir plus d'efforts dans le cadre de la coopération et de la concertation entre secteurs en incitant des fonctionnaires et responsables locaux à entreprendre des initiatives suivant les moyens disponibles, déclarant que la coordination entre différentes instances est «importante» en matière de sensibilisation et de contrôle pour réaliser des résultats positifs, surtout par la création de nouvelles entreprises et le renforcement du tissu industriel de la wilaya à même de contribuer à l'emploi.

Il a également mis l'accent sur l'implication des médias et l'exploitation de l'informatique dans cette opération pour être plus efficace.

La wilaya de Tiaret, à l'instar des autres wilayas du pays, présente des lacunes devant être traitées, comme la réticence à l'entrepreneuriat en se dirigeant vers l'emploi salarié qui constitue un lourd fardeau pour les instances.

D'autre part, le même responsable a indiqué que les procédures de préparation de la nouvelle loi sur le travail sont en cours, annonçant le renforcement de divers organes exerçant dans la fonction publique par des moyens matériels en vue d'améliorer les performances.

S'agissant des préoccupations des travailleurs de l'usine automobile «Tahkout» et du groupe Haddad des travaux publics, il a affirmé l'accompagnement de ces entreprises en vue de préserver les postes d'emploi et les droits des travailleurs. Pour sa



part, la directrice de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), Samira Djaïder, a insisté sur l'intérêt à accorder à la carte des activités qui détermineront les besoins de chaque région au marché du travail et faciliteront l'orientation des jeunes chômeurs vers des postes d'emploi adaptés à leurs potentialités.

Le Directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des non salariés (CASNOS), Youcef Achek, a mis l'accent sur l'impératif, pour le fonctionnaire au niveau local, de faire preuve de patience et de persévérance en vue de présenter un bon service au citoyen, réduire les problèmes qui portent généralement sur le manque d'informations et l'orientation.

Au sujet de l'extension du siège de l'Office national d'appareillages et accessoires pour handicapés (ONAAAPH), le directeur général de l'ONAAAPH, Faycal Ouagnouni, a annoncé que ce problème a été exposé au wali de Tiaret, Abdeslam Bentouati qui a exprimé sa disposi-

tion à fournir un siège adapté à ce centre. L'ONAAAPH a créé 29 ateliers d'appareils auditifs dont celui de Tiaret pour rapprocher ce service des sourds et leur épargner le déplacement à d'autres wilayas, a-t-il fait savoir, soulignant que la formation des généralistes est en cours dans ce domaine.

La wilaya de Tiaret a enregistré 20.000 demandes d'emploi, 6.000 offres, a réussi à placer 2.800 dans des postes classiques au premier semestre de 2019 et signé 83 contrats de travail aidés (CTA), a indiqué le directeur de l'Agence de wilaya d'emploi, Mokhtar Zergani.

Le programme de la visite de la délégation ministérielle dans la wilaya de Tiaret a comporté l'inspection de l'annexe de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), l'inspection de wilaya du travail, l'Agence de wilaya de l'emploi, l'Agence de wilaya de la Caisse nationale de retraite (CNR) et l'Agence de wilaya de la CASNOS où une réunion a été tenue avec les cadres du secteur du travail.

OUARGLA: Plus de 2.000 enfants à la 3^e édition du village d'été

Pas moins de 2.200 enfants prennent part à la 3^e édition du village d'été, lancée au début de ce mois, à la satisfaction des enfants de la wilaya, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Ciblant les élèves âgés de 7 à 17 ans ne pouvant se permettre des vacances sur le littoral, cette édition a connu un nombre accru de participants eu égard au succès atteint par les activités des éditions précédentes, a indiqué le coordinateur des associations d'El-Ksar, Abdelaziz Zerrouki. Le programme de cette manifestation, qui a pour cadre le centre de formation professionnelle «Khelil Abdelkader» et l'école primaire «Rabia El-Adaouiya» de Béni-Brahim (Ksar d'Ouargla), prévoit 28 ateliers dirigés et supervisés par plus de 150 encadreurs, des acteurs d'associations locales, des retraités du secteur de l'éducation et des étudiants. Les participants



bénéficient d'activités diverses à travers des ateliers dans divers créneaux culturels, pédagogique, récréatif et sportifs, dont l'apprentissage de langues étrangères, l'informatique, le calcul mental (Soroban), la simplification des sciences, les arts dramatiques, le chant et Al Inhad, l'art du discours, le dessin et la lecture, l'apprentissage du saint Coran et les premiers secours. Les métiers d'artisanat, de tissage, d'art

culinaire, de pâtisserie, vanerie, broderie, coiffure et décoration, ainsi que des séances sportives dans les arts martiaux (Aïkido et Vo Vietnam), figurent aussi au menu de ces ateliers de formation et d'apprentissage. Le programme comprend également l'organisation de sorties sur le terrain et des visites au vieux Ksar d'Ouargla leur permettant de découvrir le patrimoine local, le renforcement de l'esprit de préservation

du génie architectural ancestral de ce legs. Cette édition sera également marquée par la présence, entre le 20 et 25 de ce mois de juillet, de groupes touristiques du Maroc, de Tunisie et de Turquie, qui auront à découvrir le legs ancestral matériel et immatériel de la région, a ajouté le coordinateur des associations du Ksar d'Ouargla. L'organisation du village d'été d'Ouargla vise la création d'activités à même de meubler le temps des jeunes et les préserver des maux sociaux, l'initiation des enfants à différentes activités et métiers, le développement d'activités physiques et mentales, et la prospection de jeunes talents. Initiée par l'association «dilen N'el-kheir» du Ksar d'Ouargla, sous l'égide de la coordination des associations du Ksar d'Ouargla, cette manifestation s'établira jusqu'au 8 août prochain.

TLEMCEN: 19 incendies détruisent plus de 176 ha de surfaces forestières en un peu plus d'un mois

Dix neuf incendies déclarés dans la wilaya de Tlemcen entre le 1er juin dernier et le 6 juillet en cours ont détruit 176 has de surfaces forestières, a-t-on appris jeudi auprès de la Conservation de wilaya des forêts.

Ces incendies ont détruit plus de 38 has de forêts, 17 has de maquis, 99 has de broussailles, 15 has d'alfa et 6 has d'autres végétations, a indiqué à l'APS le chargé de la communication de cet organisme, Lachgar Mohammed.

Le facteur humain reste le principal élément déclencheur de ces feux, la hausse des températures accompagnée de vents contribuant à la propagation rapide des flammes, a-t-il expliqué.

La plupart de ces incendies sont provoqués à partir des routes nationales ou chemins vicinaux en direction de la forêt par le rejet de mégots de cigarettes, des décharges anarchiques non contrôlées au niveau des communes et des terres agricoles dont leurs propriétaires n'ont pas équipé leurs moissonneuses d'extincteurs ou de citernes d'eau afin d'éteindre le feu en cas d'incendie. Des bergers ont également causé le feu volontairement sur des surfaces boisées en vue d'élargir la surface de pacage.

Le responsable a relevé que parmi les facteurs entravant la maîtrise des feux de forêts dans la wilaya figurent la vaste surface des espaces forestiers estimée à 255.000 has, le manque de ressources humaines spécialisées en intervention pour la protection des forêts des feux, le manque de moyens d'intervention, les accès difficiles menant vers la forêt.

Il a également cité la détérioration du réseau des routes sylvicoles sur 2.650 km dans la wilaya, l'insuffisance des pare-feux qui couvrent une surface globale de 1.810 ha, en plus du manque de tours de contrôle, l'accès difficile dans les montagnes et autres.

Pour lui, «la maîtrise optimale des feux de forêts est tributaire de la formation des forestiers sur les techniques d'intervention assurée par les agents de la Protection civile, la



formation sur les modalités d'enquête et d'investigation sur les causes de feux en collaboration avec des représentants du ministère de la Justice et des services de la Gendarmerie nationale.

Il a également souligné la nécessité de consacrer un budget par la wilaya pour la campagne de lutte contre les feux de forêts chaque année, l'acquisition du matériel et le recrutement des saisonniers et d'assurer le contrôle des décharges anarchiques par les services de l'environnement.

La Conservation locale des forêts a pris cette année plusieurs mesures préventives pour lutter efficacement contre les feux de forêts en mobilisant 12 brigades d'intervention première à travers les communes les plus menacées, en l'occurrence Ghazouet, Honaine, Béni Smail, Ouled Mimoun, Marsa Ben M'hidi en plus de l'installation de la colonne mobile, la création de 14 tours de contrôle, le forage de plus de 122 points d'eau et leur mise à la disposition des brigades d'intervention pour éteindre le feu.

La campagne de prévention des

feux de forêts a été précédée par une opération de sensibilisation en direction des écoliers et des citoyens riverains des forêts en vue d'éviter les comportements menant au déclenchement des feux.

Des campagnes de plantation de 7.682 arbustes lors des occasions liées à la préservation de l'environnement ont été organisées tout comme des opérations de nettoyage des forêts récréatives avec l'implication des associations écologiques.

Des portes ouvertes sur le patrimoine forestier de la wilaya ont été mises sur pied, avec l'implication des directions des Services agricoles, des Travaux publics, du Transports ferroviaire et de l'Energie pour la réalisation de ceintures préventives des récoltes, le nettoyage des abords de routes nationales et de wilaya, le désherbage et la réalisation des paires-feux sous des lignes électriques de haute et moyenne tensions.

La surface boisée de la wilaya de Tlemcen est estimée à 225.000 has.

En 2018, les incendies ont détruit plus de 117 has, a-t-on rappelé.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Interpellation de huit individus et saisie d'importantes quantités de kif et de psychotropes dans trois wilayas

Huit individus ont été interpellés et d'importantes quantités de kif traité et de psychotropes ont été saisies dans trois wilayas du pays, indique jeudi un communiqué de la Gendarmerie nationale.

A Bejaia, les éléments de la Gendarmerie nationale ont interpellé trois personnes en possession 2.326 comprimés de psychotropes de différentes marques et plus de 23 grammes de kif traité, en plus d'une somme de 55.300 DA représentant la recette générée par la vente de cette substance, précise la même source.

A Bouira, les gendarmes de la brigade de Lakhdaria ont interpellé trois individus et saisi 115 comprimés de psychotropes de différentes marques ainsi que plus de 66 grammes de kif traité.

Poursuivant les investigations, les gendarmes de cette même brigade ont interpellé l'acolyte des ces trois mis en cause en possession 08 comprimés de psychotropes de marque Rivotril.

A Oran, une personne a été interpellée en possession de 85 grammes de kif traité et 49 comprimés de psychotropes de marque Rivotril également.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 13 morts et 397 blessés en zones urbaines en une semaine

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 397 autres ont été blessées dans 331 accidents de la route, survenus du 02 au 08 juillet, en zones urbaines, a indiqué, jeudi, un bilan des services de la sûreté nationale.

Par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente, le nombre d'accidents a connu une baisse de (-14), ainsi que celui des blessés (-21), tandis que le nombre de morts a connu une hausse de (+01), a précisé la même source.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents avec un taux dépassant 95%, en raison du non-respect de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à davantage de vigilance lors de la conduite, au respect du code de la route et de la vitesse limitée, soulignant la nécessité de soumettre le véhicule au contrôle technique périodique.

Le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN.

MOSTAGANEM: 3 trafiquants arrêtés et saisie de 120 comprimés psychotropes

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté urbaine de Sayada ont arrêté trois trafiquants (20 à 24 ans) et saisi 120 comprimés psychotropes, a-t-on appris jeudi auprès de la sûreté de wilaya de Mostaganem.

Agissant sur informations faisant état de deux frères qui vendent des psychotropes dans un douar de Sayada proche de Mostaganem, les investigations de la police judiciaire ont permis d'identifier les mis en cause qui dissimulaient les psychotropes au domicile de leur frère situé dans une autre localité, a-t-on indiqué.

Lors d'une perquisition à ce domicile décidée par le procureur de la République près le tribunal d'Ain Tédèlès, la police a découvert 120 comprimés psychotropes et a arrêté les deux frères.

Le troisième est en fuite.

Les deux prévenus ont été placés par le procureur de la République en détention préventive pour possession de produits pharmaceutiques sans autorisation et le troisième mis en cause est activement recherché.

APS

BOUMERDÈS: Raccordement de 511 foyers au réseau de gaz naturel à Ben Choud

Au moins 511 foyers de la commune de Ben Choud, à l'extrême-Est de Boumerdes, ont été raccordés jeudi au réseau public de distribution de gaz naturel. Les foyers bénéficiaires de ce projet se répartissent sur cinq sites au niveau des villages Ouled Lahmam, Bâadchia, Ben Harchaoui et Chekia, outre la cité des 43 logements du siège de commune, selon les informations fournies sur place au wali Yahia Yahiatene, dans le cadre d'une visite d'inspection dans les communes de la daïra de Dellys.

«La réalisation de ce projet, doté d'une enveloppe de 117 millions de DA, s'inscrit au titre du Fonds national de solidarité intercommunale, pour l'exercice 2019, portant sur la réalisation de 2.700 raccordements au

profit de l'ensemble des communes de cette daïra, soit Afir, Ben Choud et Dellys», a indiqué le wali dans son intervention à l'occasion.

Le directeur de l'Energie de la wilaya a, de son côté, fait part, au titre des efforts de relèvement du taux de couverture en gaz de la wilaya, de la «levée du gel relatif à deux projets d'importance». Le premier porte sur 10 opérations visant le raccordement de 1.500 foyers au réseau de gaz, tandis que le second projet porte sur le raccordement de 22.900 foyers, a-t-il fait savoir.

Durant ces dernières années, le taux de raccordement au gaz a enregistré une «importante hausse», à Boumerdes.

En 2014, le nombre de foyers raccordés au gaz naturel était de 70.000

avant d'être porté à 111.000 à la fin 2015.

Sachant que ce chiffre devrait doubler à la fin 2019, selon les prévisions de la direction du secteur.

En effet, le taux de couverture en gaz estimé à pas plus de 17 % en 1999, est monté à 69 % début 2018, puis 82% actuellement, dans l'attente d'être porté à 95% à fin 2019. Le wali de Boumerdes a entamé sa visite par l'inspection du chantier d'éclairage en LED de l'axe de la RN 25 traversant le village Ouled Khedach, avant de donner le coup d'envoi du chantier de réhabilitation d'un nombre d'écoles primaires et l'inspection d'un projet de réalisation de 100 logements publics locatifs et d'une salle de soins au village Ouled Lehmam. Dans la localité d'Afir, le chef de l'exécutif

a effectué une inspection du projet de traitement du glissement de terrain sur la RN 24, outre un projet de réhabilitation d'une salle de soins au village Zaouia, et un projet de réalisation d'un nouveau siège de commune.

D'autres projets de logements de différentes formules en réalisation, au siège de daïra de Dellys, ont été, également, inspectés par M.Yahiatene, qui s'est aussi rendu sur les chantiers de protection de la ville de Dellys des inondations et de réfection d'un ouvrage d'art sur la RN24.

Il a, en outre, procédé au lancement des travaux de réalisation d'un stade de proximité en gazon synthétique à la cité «Sidi El Medjni», et un autre au lieu-dit «Brarates».

PAKISTAN: 21 morts et 100 blessés dans une collision de trains

Le bilan de la collision entre un train de passagers et un train de marchandises tôt jeudi matin dans la ville pakistanaise de Rahim Yar Khan (est) s'est élevé à 21 morts, a déclaré jeudi la police locale.

Le nombre de morts a atteint 21 personnes lorsque les secouristes ont retrouvé huit corps supplémentaires après avoir découpé l'épave des wagons du train de voyageurs, a indiqué aux médias Umar Farooq Salamat, un responsable de la police de Rahim Yar Khan.

Cent autres personnes ont été blessées dans la collision, la majorité d'entre elles a subi de graves blessures, a ajouté le responsable.

Selon l'enquête initiale, l'accident s'est produit suite au dysfonctionnement d'un feu de signalisation près de la gare de Walhar, ce qui a conduit le train de voyageurs en provenance de Lahore pour la ville de Quetta à rouler sur la ligne de contournement où le train de marchandises était stationné, a révélé le responsable.

La police et les équipes de secours se sont précipitées sur le site après l'accident afin de transférer les blessés vers des hôpitaux voisins.

La locomotive ainsi que trois wagons du train de voyageurs ont été complètement détruits lors de la collision.

Les services ferroviaires ont repris après plus de 10 heures de fermeture consécutive à l'accident. Cet accident est dû à des erreurs humaines, a signalé le ministre des Chemins de fer M. Rasheed Ahmad, ajoutant qu'il avait ordonné une enquête.

Le président pakistanais Arif Alvi et le Premier ministre Imran Khan ont exprimé leur profonde tristesse ainsi que leur chagrin quant à cette tragédie. Le Premier ministre a demandé à M. Ahmad de prendre des mesures urgentes contre les défaillances des infrastructures ferroviaires, dues à des décennies de négligence, et garantir le respect des normes de sécurité.

INONDATIONS EN INDE: 3 morts et 400 000 personnes sinistrées



Les inondations dues à la mousson dans l'Etat d'Assam, dans le nord-est de l'Inde, ont fait trois morts et affecté plus de 400 000 habitants, ont fait part jeudi les responsables locaux.

«Un total de trois personnes ont été tuées jusqu'à présent dans l'Assam», a précisé un représentant de l'administration de l'Etat d'Assam en charge de la gestion des catastrophes.

Plus de 250 villages ont été envahis par les eaux ces 24 dernières heures et 16.370 hectares de rizières submergés, selon ce même responsable. Le gouvernement indien a mobilisé des moyens de secours pour venir en aide aux populations sinistrées.

La mousson, qui balaie le sous-continent indien en cette période de l'année, a provoqué la semaine dernière une congestion de la circulation à Bombay, avec les routes, les voies ferrées et le tarmac de l'aéroport sous les eaux.

Au Bangladesh voisin, des secours s'organisent pour aider les réfugiés rohingyas du sud-est du pays et une alerte météorologique «sérieuse» a été émise pour les jours prochains, selon le Programme alimentaire mondial.

ALASKA: 7 baleines grises retrouvées mortes

Sept baleines grises échouées ont été retrouvées mortes en Alaska, au cours du week-end dernier, portant à 22 le nombre de ces mammifères marins échoués dans cet Etat américain depuis le début de l'année, a indiqué l'Administration nationale américaine des océans et de l'atmosphère (NOAA).

Les biologistes marins sont préoccupés par le nombre des baleines grises mortes qui échouent le long des côtes ouest de l'Amérique du Nord, de l'Alaska au Mexique, mettant en cause la crise climatique.

Le 31 mai, l'Administration nationale américaine des océans et de l'atmosphère (NOAA) avait déclaré un événement inhabituel de mortalité pour les baleines grises.

«Nous avons déjà dépassé le nombre de mortalités de baleines grises en 1999 sur la côte ouest américaine, y compris en Alaska», a déclaré Julie Speegle, porte-parole de la NOAA, citée par CNN.

«En 1999, il y avait 91 cas de mortalité de baleine grise (dont 12 en Alaska). Jusqu'ici en 2019, le total pour la côte ouest américaine (dont 22 en Alaska) est de 96. Seul le temps nous dira si nous approcherons des chiffres de 2000 (131 le long de la côte ouest des États-Unis, dont 45 en Alaska)», a-t-elle ajouté. Selon la loi sur la protection des mammifères marins, un cas de mortalité inhabituel est défini comme «un échouage inattendu, entraînant la mort importante de toute population de mammifères marins et exigeant une réponse immédiate».

Un ensemble de sept critères a été élaboré pour déterminer un tel événement et au moins un des sept doit être rempli pour une déclaration officielle. Les baleines grises migrent en



été des lagons de reproduction chauds situés près du Mexique vers les aires d'alimentation de l'Arctique.

Elles s peuvent atteindre 40 tonnes et, pendant la saison d'alimentation, elles mangent généralement jusqu'à 1,3 tonne de nourriture par jour.

Beaucoup de baleines grises ont été trouvées mal nourries, ce qui laisse penser aux scientifiques qu'elles ne mangent pas assez.

«Les scientifiques partent du principe que la source de nourriture de la baleine grise pourrait avoir été perturbée en raison du manque de glace de mer dans l'Arctique l'été dernier», a déclaré Speegle. «Les baleines grises engraisent pendant l'été en se

nourrissant de la vie marine, principalement d'amphipodes au fond de l'océan.

Mais lorsque la banquise fond et se retire (comme ce fut le cas l'été dernier), il se produit un bouleversement du réseau alimentaire qui réduit la nourriture des baleines grises», a-t-elle expliqué.

Les baleines grises figuraient sur la liste des espèces en péril jusqu'en 1994.

Même avec le dernier événement de mortalité inhabituel, la population de baleines grises de l'est du Pacifique Nord a prospéré, atteignant une population d'environ 27.000 baleines, selon la NOAA.

HAWAÏ: Un avion Air Canada se pose en urgence pour cause de turbulences

Un vol Air Canada reliant Vancouver à Sydney a dû se poser en urgence jeudi à Hawaï après avoir affronté des «turbulences imprévues et soudaines», a indiqué la compagnie aérienne, selon laquelle «environ 35 personnes» ont subi des «blessures mineures».

Le vol AC33 a affronté ces turbulences «environ deux heures après avoir survolé Hawaï, puis a été détourné sur Honolulu», la capitale de cet Etat américain du Pacifique, a déclaré un porte-parole d'Air Canada, citée par l'agence AFP.

L'appareil, un Boeing 777-200, «a atterri normalement» à 16H45 GMT ou 06H45 à Hawaï, et «par mesure de précaution, du personnel médical est en



attente pour aider les passagers», a-t-elle noté.

«Environ 35 personnes semblent avoir subi des blessures mineures», a poursuivi le porte-parole.

Selon un passager, Jess Smith, interviewée par la télévision locale KHON, dès que les turbu-

lences ont commencé «on a tous été projetés au plafond, tout tombait ...

les gens volaient».

L'avion a rapidement décroché et «des gens qui n'avaient pas mis leur ceinture de sécurité étaient suspendus en l'air, leur tête tapait le plafond,

c'était très intense», a décrit un autre passager, Fais Asad, également interrogé par KHON.

Selon un porte-parole de l'autorité américaine de l'aviation civile cité par la télévision canadienne CBC, l'incident est intervenu à 36.000 pieds (10.973 mètres), à 966 km au sud-ouest d'Honolulu.

L'avion d'Air Canada transportait 269 passagers et 15 membres d'équipage.

La première compagnie canadienne est en train de prendre des mesures «pour les passagers, notamment en ce qui concerne l'hébergement à l'hôtel et les repas à Honolulu», et examine «les options pour la reprise du vol», a conclu sa porte-parole.

MEXIQUE: 7 personnes d'une famille tuées dans un glissement de terrain

Une famille de sept personnes, dont quatre mineurs, a trouvé la mort après avoir été ensevelie dans un glissement de terrain dans l'Etat mexicain de Puebla (centre), ont fait savoir jeudi les autorités locales.

Provoqué par de fortes précipitations qui se sont abattues mercredi soir et qui coïncident avec la saison des pluies de juin à octobre dans le

pays, le drame s'est produit à Santo Tomas Chautla, une communauté située à 15 km du chef-lieu de l'Etat.

Selon l'agence locale de la protection civile, la tragédie est survenue vers 20h heure locale alors que la famille s'était réunie à la maison pour fêter la fin des études des enfants à l'école élémentaire. Deux autres enfants ont été sauvés et transférés à

l'hôpital, tandis que deux habitations des environs ont été évacuées par l'équipe de secours, car situées dans une zone à risque. «L'objectif est d'empêcher une autre tragédie comme celle qui a eu lieu hier soir», a indiqué Fernando Manzanilla, secrétaire général du gouvernement de l'Etat, via son compte Twitter.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE MOHAMED MIRAOUÏ: «Identifier les lacunes dans la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Mohamed Miraoui a appelé, jeudi à Alger, tous les acteurs à ouvrir un débat «large et transparent» en vue d'identifier les lacunes, déterminer les domaines prioritaires d'intervention et proposer les mesures à même d'accélérer la concrétisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD).

Supervisant une Journée d'études célébrant la Journée mondiale de la population coïncidant avec le 11 juillet de chaque année, le ministre a exhorté les comités sectoriels, la société civile et les agences de l'Organisation des Nations unies (ONU) en Algérie à «poursuivre les efforts en vue de mettre en œuvre ce qui reste du programme d'action de la CIPD tenue au Caire (1994) et ce en préparation du Sommet de Nairobi sur le développement et la population prévu en novembre 2019».

A rappeler que le programme de la CIPD tenue en 1994, à laquelle a participé l'Algérie aux côtés de 179 Etats, avait fixé la feuille de route sous le slogan «accélération des promesses» ciblant tous les domaines relatifs à la population.

Les réalisations accomplies par chaque pays et le respect de ces promesses seront évalués lors du Sommet de Nairobi (novembre 2019).

L'Algérie «a accompli plusieurs réalisations en matière de mise en œuvre du programme d'action de la CIPD tenue au Caire dans son volet relatif à la santé de la mère, de l'enfant, des jeunes et des personnes âgées», a précisé le ministre affirmant qu'«en dépit de ce progrès, il n'en demeure pas moins que des efforts devront encore être fournis en vue de combler certaines insuffisances dans tous les domaines et consolider les objectifs démographiques dans les différents programmes économiques, sociaux et environnementaux».

De son côté, la représentante du Fonds des Nations-Unies pour la population (FNUAP) en Algérie, Ouahiba Sekkani a mis en avant, «les réalisations accomplies par l'Etat dans le domaine de la Santé et l'accompagnement par le Gouvernement algérien dans plu-



sieurs programmes de développement relatifs à la population», réitérant, «l'engagement du FNUAP à poursuivre ces efforts à l'avenir».

Elle a souligné, dans ce sens, que «le FNUAP a convenu de six sessions de formation avec le Gouvernement algérien afin de renforcer le partenariat dans le domaine de la santé et de la population notamment en matière de procréation et de planning familial», outre la participation dans la réalisation de plusieurs enquêtes nationales dans ce domaine, à l'instar de l'étude récente réalisée en 2018 dont les résultats seront dévoilés en septembre. La responsable onusienne a mis l'accent, dans ce sens, sur «la nécessité de présenter l'expérience algérienne réussie en matière de santé lors des foras internationaux», rappelant, à titre d'exemple, le plan national de lutte contre le cancer.

De son côté, le directeur de la population au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Ameur Ouali a présenté les réalisations de l'Etat au niveau institutionnel au profit de la population, à travers l'implication

de tous les secteurs dans la commission nationale de la population, supervisée par le ministère.

En dépit de l'absence de statistiques nationales fiables, le ministère de la santé a réalisé plusieurs études, en collaboration avec les agences onusiennes, entre 2000 et 2018, visant l'amélioration du niveau de vie et de la prise en charge de la population à tous les niveaux», a affirmé le même responsable.

Evaluant les recommandations du sommet de l'ONU sur la population, tenue au Caire (Egypte) et en prévision du sommet de Nairobi qu'abritera Kenya le 19 novembre 2019, M. Ouali a indiqué que l'Algérie avait mis en place des mécanismes pour collecter des données exactes sur la population, avec la garantie des moyens nécessaires à l'accompagnement des plans sectoriels relatifs à ce volet.

Pour sa part, le représentant du Conseil national économique et social (CNES), M. Faouzi Amokrane a souligné la nécessité de relancer la politique nationale sur la population, conformément aux ODD tracés par l'ONU (2000-2015).

ORAN: Un enfant décède après avoir été mordu par un chien enragé

Un enfant âgé de 8 ans, Kaddouri Ilyes, est décédé mercredi au service infectieux de l'hôpital pédiatrique d'El Menzeh (ex Canastel) suite à une ancéphalopathie d'origine rabgique (rage humaine) après avoir été mordu le 16 juin dernier à Oran par un chien errant atteint de rage, a-t-on appris mercredi du directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, Boudaa Abdenacer. L'enfant habitait un bidonville, dit «CUMO», situé près de l'Université d'Oran à Es-Sénia, a indiqué dans une point de presse le directeur de la santé, précisant que le chien en question a mordu deux autres enfants et deux adultes, soit cinq personnes au total, occasionnant aux victimes des morsures à différents degrés de gravité, notamment l'enfant Kaddouri Ilyes qui avait subi des morsures très graves au visage.

Boudaa Abdenacer a affirmé que les médecins du service d'épidémiologie de l'EPSP d'Es-Sénia ont pris en charge les cinq victimes à qui ils ont administré les soins nécessaires aux morsures, ainsi que les vaccins obligatoires dans ce type de situation.

Parallèlement aux actions médicales, les autorités compétentes ont procédé à la recherche du chien enragé qui a été retrouvé et abattu et sa tête a été transférée à l'Institut Pasteur pour effectuer les analyses nécessaires comme le prévoit la procédure dans ce type d'incident, a précisé le DSP d'Oran.

L'Institut Pasteur a confirmé que le chien était atteint de rage, a ajouté le même responsable, soulignant que les services médicaux compétents n'ont pas perdu de temps et l'enfant a été transféré à l'EHU «ier novembre» où il est resté hospitalisé durant 10 jours puis vers l'hôpital pédiatrique de Canastel pour y poursuivre son traitement.

«L'enfant a commencé à reprendre peu à peu, mais hier (mardi) vers 20 heures, des signes neurologiques accompagnés de fièvre sont apparus et il était donc nécessaire de lui effectuer une ponction lombaire, mais le liquide retiré s'est avéré être purulent», a expliqué M.

Boudaa, ajoutant que l'évolution de la maladie chez l'enfant Kaddouri Ilyes a été foudroyante, l'infection ayant atteint son cerveau. «Une morsure d'un chien enragé au niveau du visage ou de la tête en général est toujours problématique, en raison de la présence des nombreux vaisseaux qui s'y trouvent et, surtout, du cerveau et c'est pour cela que l'évolution de cette infection a été si foudroyante, surtout que les lésions chez l'enfant étaient très profondes», a souligné le DSP d'Oran, rassurant que les quatre autres victimes n'ont pas eu de complications particulières.

D'autre part, suite au décès de l'enfant le DSP a alerté le wali d'Oran et a adressé un rapport au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ainsi qu'au procureur de la République près le tribunal d'Es-Sénia. «L'éradication des cas de rage est très facile. Il suffit d'une bonne salubrité publique, la vaccination des animaux domestiques et l'abattage des chiens errants, notamment en cette saison estivale, synonyme de grosses chaleurs où les zoonoses peuvent facilement se déclarer», a-t-il dit.

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, HASSAN TIDJANI HADDAM: «Adoption d'une nouvelle approche CNAS-médecins prescripteurs»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam, a annoncé, jeudi à Alger, l'adoption d'une nouvelle approche collective impliquant la Caisse nationale des Assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et les médecins prescripteurs, visant à asseoir une économie de santé.

S'exprimant en marge d'une rencontre nationale «CNAS-médecins prescripteurs», le ministre a précisé que cette nouvelle approche est «collective» et vise à «asseoir une économie de santé centrée autour de l'intérêt du malade et d'une meilleure prise en charge sanitaire de celui-ci», soulignant l'impératif du maintien des équilibres financiers de la Caisse et de la pérennité du système de sécurité sociale.

Le ministre qui a, par la même occasion, dévoilé le nouveau logo de la CNAS, a également plaidé pour un travail de coordination et de complémentarité entre la CNAS et le médecin prescripteur, ce dernier étant le «premier maillon» de la relation entre le malade et la chaîne de prise en charge sanitaire.

Plus concrètement, la nouvelle stratégie, a-t-il expliqué, consiste notamment en l'organisation de la profession médicale par la mise en place d'un numéro d'inscription au Conseil national de l'Ordre des médecins ainsi que la normalisation de la forme de l'ordonnance,



laquelle doit inclure toutes les données liées au malade et au prescripteur. Ceci, en plus de l'élaboration de «référentiels médicaux opposables» et de «bonnes pratiques d'usage des antibiotiques».

Ces aspects, a-t-il expliqué, sont considérés comme une «nécessité» pour codifier la relation entre le médecin prescripteur et le médecin conseil, d'une part, et

pour assurer des soins de qualité pour les malades, d'autre part. M. Haddam a, enfin, recommandé le renforcement de la formation universitaire de base en sciences médicales s'agissant des aspects liés au cadre législatif de la sécurité sociale ainsi que de la notion de l'économie de santé, conviant, pour ce faire, la CNAS à préparer le fonds réglementaire nécessaire qui sera destiné aux étudiants.

Présents à cette rencontre, les ministres de la Santé et de l'Enseignement supérieur, respectivement Mohamed Miraoui et Tayeb Bouzid, ont, de leur côté, relevé la nécessité de s'appuyer sur «l'intersectorialité» dans le processus de prise en charge de la santé des citoyens. «Le défi aujourd'hui consiste à offrir une prestation de soins de qualité au moindre coût», a relevé le ministre de la Santé, assurant que le rôle de son secteur est de «trouver les formules permettant de rationaliser les dépenses tout en répondant aux exigences croissantes des soins».

Lors de cette rencontre, il a été procédé à l'installation d'un comité interministériel pour une gestion «plus efficiente» des structures de santé relevant de la CNAS et de la Caisse nationale des assurances des travailleurs non salariés (CASNOS).

COMBIEN D'HEURES DE SOMMEIL NOUS FAUT-IL POUR ÊTRE EN FORME ?

Face au sommeil, nous ne sommes pas tous égaux. Si un adolescent n'a pas besoin de dormir autant qu'un nourrisson, il doit compter quelques heures de plus qu'un adulte ou un sénior. À chaque tranche d'âge son temps de sommeil. Détails.

Pour être en forme toute la journée, rien de telle qu'une bonne nuit de sommeil. Oui, mais combien de temps doit-on dormir précisément ?

À chaque âge son besoin de sommeil

Un panel de 48 spécialistes de la National Sleep Foundation, organisme américain visant à promouvoir l'éducation au sommeil, s'est penché sur 300 publications scientifiques pour émettre de nouvelles recommandations.

Les chercheurs se sont rendus compte que les besoins en sommeil varient au cours de la vie et ont scindés les âges en neuf catégories. À chaque tranche d'âge correspond un nombre d'heures de sommeil recommandé. Ainsi, les nouveau-nés devraient dormir entre 14 à 17 h ; les nourrissons : 12 à 15 h ; les bébés : 11 à 14 h ; les jeunes enfants : 10 à 13 h ; les enfants : 9 à 11 h ; les adolescents : 8 à 10 h ; les jeunes adultes : 7 à 9 h ; les adultes : 7 à 9 h et les séniors : 7 à 8 h.



Les scientifiques notent que le fait de dormir un peu plus ou un peu moins que ces recommandations pourrait représenter le symptôme d'un trouble. Toutefois, en matière de sommeil, il n'existe pas de normes.

Tenir un journal du sommeil et appréhender ses besoins

Chacun ressent des besoins différents selon ses habitudes. En effet, les adultes dorment en moyenne 8 heures par nuit mais certains se satisfont de 6 heures quand d'autres peuvent rester endormis pendant 9 ou 10 heures. Ces différences sont liées à des facteurs génétiques définissant notre chronotype (ou horloge interne).

Pour apprécier votre besoin de sommeil, vous pouvez tenir un journal lors d'une période sans contraintes (vacances, par exemple) ou lorsque vous travaillez. Le Réseau Morphée propose de noter vos habitudes de sommeil pendant 3 semaines minimum. Essayez ! Vous saurez si votre besoin de sommeil est égal à vos habitudes réelles.

LE MANQUE DE SOMMEIL, SOURCE DE NOMBREUX DANGERS POUR LA SANTÉ

Quand vous ne dormez pas assez, vous avez un appétit d'ogre, êtes d'humeur massacrante et avez du mal à vous concentrer. Mais ces petits désagréments ne sont que la partie émergée de l'iceberg.

Troubles de la mémoire, risque de surpoids, vieillissement accéléré. Voici trois exemples des effets néfastes que peut peser des nuits trop courtes sur notre organisme. Les chercheurs s'intéressent de plus en plus aux conséquences sur le long terme du manque de sommeil. Pour cause, ce mal contemporain concerne presque tout le monde et empoisonne la vie sur le long terme, rappelle l'émission Sleepless America, qui sera diffusée le 30 novembre sur la chaîne National Geographic. Le documentaire dresse un panorama des dangers pour la santé en se focalisant sur le manque de sommeil des Américains.

L'enquête a été réalisée avec l'expertise de l'Institut national de la santé américaine et de l'Académie américaine de médecine du sommeil. Alors que 40% des adultes et 70% des adolescents estiment ne pas dormir assez, on découvre que de mauvaises nuits peuvent surexposer à la maladie d'Alzheimer. En fait, quand on dort suffisamment, le cerveau arrive à évacuer les substances chimiques nocives

comme la bêta-amyloïde, protéine dont l'accumulation sous forme de plaques nuit au système nerveux. Le sommeil est donc important pour permettre au cerveau de fonctionner de façon optimale et d'assurer sa mission de "nettoyage", rappelle le documentaire.

La fatigue influence aussi la gestion d'équipe

Des troubles du sommeil liés au travail en horaires décalés peuvent donner naissance à différentes pathologies, comme l'apnée du sommeil, le syndrome des jambes sans repos, ou plus grave encore des maladies cardiaques, du diabète ou de la dépression. Moins connu est l'effet que ce mauvais sommeil peut avoir sur l'attitude des chefs d'équipe au travail. Une étude de l'université de Washington et parue en novembre pointe la tendance des managers à malmenier leur équipe et à saboter leur productivité.

La liste des désagréments est loin d'être exhaustive. Inutile de rappeler que la fatigue ruine les volontés des candidats au régime ou à une alimentation saine. Qui n'a jamais eu envie de trouver du réconfort dans une douceur pour se redonner un coup de fouet ?



Se coucher tôt, la meilleure astuce pour tenir ses résolutions

Vous avez l'intention de prendre de nouvelles habitudes en 2015 ? Dans ce cas, commencez par bien dormir. Le manque de sommeil ruine toute notre bonne volonté, selon une étude. Pour la nouvelle année, vous vous êtes préparé une liste de bonnes résolutions : dépenser moins d'argent dans du shopping, reprendre le sport, arrêter de fumer... Ces projets pourraient bien être sérieusement mis à mal par un état de fatigue prononcé. Richard Wiseman, psychologue à l'univer-

sité de Hertfordshire, au Royaume-Uni recommande 7 heures de sommeil par nuit au minimum si on veut tenir ses résolutions. Après avoir interrogé un panel de 1 000 adultes sur leur sommeil et leur capacité à tenir leurs résolutions, le spécialiste est arrivé à la conclusion que le manque de sommeil venait à bout de la volonté et de la motivation à entreprendre des changements. En effet, 60 % des sondés qui dormaient en moyenne huit heures par nuit ont réussi à

tenir leurs résolutions, contre 44% chez les petits et mauvais dormeurs.

Sans surprise, le manque de sommeil et la fatigue accumulée ont poussé les participants à faire l'inverse de leurs résolutions, comme grignoter des sucreries au lieu d'aller faire du sport. Garder son self-control et persévérer dans ses décisions comme celle de faire un régime, passe donc par une bonne nuit de sommeil. Le psychologue recommande d'ailleurs de rester plus

longtemps au lit plutôt que de se forcer à faire du sport le matin. A la place il conseille de réserver un créneau gym en fin de journée. "Le cerveau a besoin d'énergie pour faire quelque chose qu'on n'a pas vraiment envie ou qu'on arrive difficilement à faire. Or, si on est en manque de sommeil, on ne dispose pas de l'énergie suffisante. Les personnes qui décident d'aller à la gym le matin par exemple finissent par renoncer car le fait de se lever tôt pour faire du sport les prive de som-

LA MYOPATHIE EN QUESTIONS

La sortie du film Yves Saint Laurent de Jalil Lespert, est l'occasion pour Pierre Bergé, compagnon du créateur, de se dévoiler dans Paris Match sur sa vie et de raconter sa lutte quotidienne avec la maladie, la myopathie. Qu'est-ce qui la définit, quels sont les symptômes... Top Santé fait le point.

La myopathie, une maladie médiatisée mais finalement peu connue

Chaque année, le Téléthon attire l'attention du grand public sur les myopathies en faisant appel à la générosité pour faire avancer la recherche. En dehors de cette opération médiatique, on sait peu de choses sur cette maladie. Celle-ci est de nouveau abordée au passage d'une interview de Pierre Bergé, partenaire de feu le styliste Yves Saint Laurent. L'homme d'affaires se livre sur sa myopathie, une maladie très handicapante : "Il n'y a pas de médicaments, ça s'aggrave et ça s'aggrave tous les jours. Je n'ai pas de douleurs. Mais... j'ai des muscles très faibles. Je n'arrive plus à monter ni à descendre les escaliers... Il n'y a rien à faire, mes jambes lâchent. L'autre jour, dans un musée, ma jambe m'a lâché, je suis tombé; mes amis étaient là." On vous en dit plus sur les myopathies, et en particulier la myopathie de Duchenne, la plus répandue des myopathies de l'enfant.

Des affections des fibres musculaires

Les myopathies sont un ensemble d'affections qui touchent les fibres musculaires. Il n'existe pas une mais plusieurs myopathies. On distingue les myopathies qui débutent dans l'enfance de celles qui commencent à l'âge adulte. Les premières sont presque toutes d'origine dégénérative, souvent liées à des anomalies génétiques, tandis que les affections qui démarrent dans la vie d'adulte peuvent avoir plusieurs origines (dégénérative, métabolique, intoxication liée à un médicament, maladie endocrinienne).

Anomalie d'un gène

La myopathie de Duchenne est la plus répandue et la plus grave des dystrophies musculaires. Elle concerne chaque année 150 à 200 garçons nouveaux-nés en France. Environ 2



500 personnes sont affectées par la maladie en France selon l'Inserm. Cette affection des fibres musculaires survient dans l'enfance et débute généralement avant l'âge de 5 ans. Cette maladie dégénérative et héréditaire est transmise par les femmes et touche quasi exclusivement les garçons. Elle est liée à un gène anormal situé sur l'un des chromosomes X de la mère. Cette anomalie génétique empêche la production de la dystrophine, une protéine impliquée dans le soutien de la fibre musculaire. Cette absence de dystrophine abîme les muscles et finit par les détruire.

Les symptômes de la myopathie de Duchenne

Elle se manifeste par une faiblesse musculaire qui gagne d'abord les membres inférieurs puis supérieurs, entraînant une difficulté à se mouvoir puis une paralysie. Les muscles respiratoires, cardiaques et du tube digestif sont également affectés par cette dystrophie provoquant des difficultés respiratoires et des troubles du transit intestinal. Les conséquences de la maladie sont variables : fragilité osseuse,

problèmes nutritionnels, incontinence. Peuvent s'ajouter des troubles de l'apprentissage et émotionnels.

Pas encore de traitement curatif mais des pistes de recherche

Il n'existe pas de traitement curatif des myopathies à l'exception des myopathies secondaires qui sont liées à une intoxication, la prise d'un médicament, ou une maladie endocrinienne. La prise en charge des symptômes est le seul moyen actuel d'améliorer le quotidien des myopathes. Concernant la myopathie de Duchenne, plusieurs pistes sont à l'étude en se concentrant sur le rôle de la dystrophine. La méthode la plus prometteuse en la matière est la technique dite du "saut d'exon". Plusieurs essais sont en cours pour tester cette thérapie génique. Le principe ? Amener la cellule à produire une version synthétique de la dystrophine, en "sautant" la partie du gène qui porte la mutation à l'origine de la maladie. Selon l'Inserm, les premiers traitements par saut d'exon pourraient voir le jour d'ici 3 à 10 ans.

MYOPATHIE : PREMIÈRE ÉTAPE VERS UN TRAITEMENT PROMETTEUR

Tous les 3 jours, un enfant naît en France avec la myopathie de Duchenne. Cette maladie neuromusculaire empêche la production de la protéine dystrophine, une protéine nécessaire pour le contrôle des muscles. Petit à petit, la personne myopathe perd le contrôle de ses muscles, et donc la capacité de marcher puis de respirer. Des cellules souches musculaires tentent de régénérer le tissu musculaire lésé, mais ce processus est vite débordé et la dégénérescence finit par l'emporter.

Une technique de chirurgie de l'ADN

Vous le savez si vous suivez régulièrement le Téléthon, il n'existe pour l'instant aucun traitement satisfaisant pour cette maladie.

Toutefois, la recherche est très active. Ainsi, les scientifiques du CNRS et de l'Inserm en collaboration avec des chercheurs de l'université de Berne (Suisse), travaillent sur la mise au point d'une nouvelle technique ou



"chirurgie moléculaire de l'ADN" qui devrait permettre la synthèse de la protéine manquante.

Testée sur des souris, cette nouvelle technique s'est révélée supérieure à d'autres molécules en cours d'évaluation car elle n'a centré aucun effet indésirable, notamment au niveau des fonctions cardiaque et respiratoire et du système nerveux central. Les chercheurs ont noté chez les rongeurs une amélioration très significative des fonctions musculaire, respiratoire et cardiaque.

Ces travaux ouvrent ainsi de nouvelles perspectives thérapeutiques pour la myopathie de Duchenne mais aussi pour différentes maladies génétiques. Les maladies neuromusculaires regroupent en effet plusieurs centaines de maladies, principalement d'origine génétique, qui ont en commun un défaut de commande du muscle ou une destruction du tissu musculaire. Conjointement, elles affectent plusieurs dizaines de milliers de personnes en France. Ce nouveau traitement représente donc un réel espoir. Les premiers essais chez l'homme sont prévus d'ici un à deux ans.

Objets connectés: l'Ordre des médecins donne ses recommandations



L'Ordre des médecins a présenté une série de recommandations à l'égard des objets de santé connectés. Il est par exemple favorable au remboursement de ces derniers lorsque leurs bénéfices sur la santé sont reconnus par des scientifiques. Bracelet, tensiomètre, applications mobiles, stylos à insuline... La santé connectée fait désormais partie de notre quotidien, et constitue un sujet porteur de nombreux espoirs pour les malades comme pour le secteur économique. Le volume mondial des applications mobiles santé est passé de 6 000 en 2010 à 100 000 en 2013. Et les Français suivent la tendance, puisqu'en 2013, ils ont acheté trois millions d'objets (balances, montres et bracelets connectés...), ce qui correspond à un chiffre d'affaire de 64 millions d'euros. Mais dans l'immense des produits de santé connectés présents sur le marché, pas toujours facile de différencier l'objet utile de l'arnaque sans intérêt.

Face à l'ampleur du phénomène, le Conseil de l'Ordre des médecins (CNOM) a donc décidé de faire part de ses recommandations. Il a présenté son « Livre Blanc » ce mardi 3 février, dans lequel il présente une série de six recommandations.

Le CNOM promeut une « régulation adaptée, graduée et personnalisée » du traitement des données issues des objets ou applications de santé. Pour l'Ordre, une « déclaration de conformité » pour assurer la protection des données recueillies, la sécurité informatique et la sûreté sanitaire permettrait de sécuriser la mise sur le marché de nouveaux outils de santé connectés. Un « dispositif de vigilance » pourrait également aider à faciliter les déclarations de dysfonctionnements des utilisateurs. Le CNOM insiste sur la nécessité de « définir le bon usage de la santé mobile au service de la relation patient-médecin ». Quant au sujet de la portée scientifique des objets de santé connectés, le Conseil de l'Ordre des médecins estime nécessaire la mise en place d'une « évaluation scientifique » des objets, de façon neutre et menée par des experts sans lien d'intérêt avec les fournisseurs.

SOUDAN DU SUD: Machar prêt à rencontrer Kiir pour discuter de l'accord de paix

Le chef de l'opposition sud-soudanaise, Riek Machar, s'est dit prêt à rencontrer le président Salva Kiir pour évoquer le règlement des questions restées en suspens dans l'accord de paix signé par les deux parties l'année dernière en Ethiopie, ont rapporté vendredi des médias locaux.

«Je veux vous assurer que je suis prêt à rencontrer (à Juba) le président pour discuter des difficultés rencontrées dans l'application de l'accord de paix signé en septembre 2018», a écrit M. Machar dans une lettre, adressée au conseiller à la sécurité de M. Kiir, ont ajouté les mêmes sources. M. Machar estime «qu'il est temps d'évaluer le processus» car aucun «progrès substantiel» n'a été enregistré depuis que l'opposition et le gouvernement sont convenus en mai de se donner six mois supplémentaires pour former un gouvernement d'union nationale.

La lettre du chef de l'opposition intervient au lendemain de la déclaration du président Salva Kiir, dans laquelle il s'est dit ouvert à l'idée de rencontrer le dirigeant Riek Machar, comme l'a récemment suggéré l'Union africaine.

Selon le ministre de l'Information du Soudan du Sud, Michael Makuei Lueth, le dirigeant Machar était le bienvenu à Juba pour s'entretenir avec M. Kiir afin d'accélérer la mise en oeuvre de l'accord de paix, car les parties n'ont plus que quatre mois avant la date prévue pour la formation d'un gouvernement d'unité de transition en novembre. M. Lueth a écarté les craintes que les parties en conflit ne remplissent pas les échéances pré-transition prévues, soulignant qu'il restait possible de régler tous les problèmes en suspens qui comprennent le contrôle et le cantonnement des forces, la détermination du nombre d'Etats et la démarcation des frontières ethniques. L'UA a appelé mardi dernier à un dialogue politique immédiat de la troïka (composée des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la Norvège), de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) avec les dirigeants du Soudan du Sud pour leur souligner l'impératif d'entreprendre des discussions directes afin qu'ils assurent la direction et la cohésion nécessaires pour le processus de mise en oeuvre.

Selon l'accord de paix redynamisé conclu sous la médiation de l'IGAD, la Commission technique des frontières (TBC) est chargée d'assurer la démarcation des frontières tribales, tandis que la Commission indépendante des frontières (IBC) déterminera le nombre d'Etats.

Le Soudan du Sud est plongé depuis décembre 2013 dans un conflit opposant les forces loyales à Riek Machar aux troupes fidèles au président Salva Kiir, un conflit qui a fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Pour rencontrer le chef de l'Etat, M. Machar, actuellement en résidence surveillée à Khartoum, a demandé toutefois pour condition que soit d'abord mise en oeuvre la décision prise en septembre l'autorisant à vivre dans le pays de son choix au sein de l'organisation régionale Igad (Djibouti, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan et Soudan du Sud).

AFRIQUE DU SUD: Le fils de l'ex-président Zuma remis en liberté

La justice sud-africaine a remis en liberté vendredi le fils de l'ancien président Jacob Zuma, Duduzane Zuma, qui était accusé d'homicide involontaire pour avoir provoqué un accident de la route qui avait fait deux morts il y a cinq ans.

Un tribunal de Johannesburg l'a déclaré non-coupable des charges retenues contre lui.

«J'accepte l'argument de la défense selon lequel un homme raisonnable dans la situation de l'accusé n'aurait rien pu faire» pour éviter l'accident, a tranché le juge Tebogo Thupaatlase. En février 2014, le jeune homme, âgé de 35 ans aujourd'hui, avait percuté un minibus à Johannesburg au volant de sa Porsche. Une des passagères était morte sur le coup et une seconde avait succombé à l'hôpital des suites de ses blessures. Trois autres personnes avaient été blessées lors de la collision. Duduzane Zuma a toujours nié les charges retenues contre lui. L'affaire avait rapidement pris un tour politique après la décision initiale du parquet de ne pas poursuivre le fils du chef de l'Etat de l'époque.

AfriForum, un groupe de pression connu pour défendre les intérêts de la minorité blanche du pays, avait toutefois obtenu la réouverture du dossier.

«Je suis heureux que ce procès soit fini et que l'attitude de mon fils n'ait pas été jugée irresponsable», s'est réjoui Jacob Zuma, qui assistait vendredi à l'audience du tribunal.

SUD LIBYEN: Le GNA condamne des violences et interpelle l'ONU

La poursuite des combats armés et les violences dans la ville de Morzok, au sud-ouest de la Libye, a suscité «l'inquiétude» du gouvernement d'Union nationale (GNA) qui a imputé la responsabilité de cette situation d'insécurité dans la région, aux troupes du de Khalifa Haftar, exhortant les Nations unies à engager une enquête.

Des combats armés dans la ville de Morzok se poursuivaient jeudi entre des groupes armés et des populations de cette ville qui compte un important champs pétrolier, selon des médias, des violences condamnées par le GNA.

Le GNA accuse «les forces (de Haftar) qui revendiquent le contrôle de la ville et du sud de la Libye» d'être responsables de ce qui se passe dans la ville, «en provoquant la sédition et les conflits tribaux», ont souligné des médias, qui ont fait état de nombres de morts et de blessés.

Les affrontements sanglants qui se sont renouvelés durant les derniers jours à Morzok (900 km au sud de Tripoli), ont également contraints nombres de familles à fuir.

Selon des sources locales, les groupes armés «ont recouru à des armes lourdes et moyennes» contre les populations de la ville qui ont résisté à l'agression en utilisant des armes légères. Quelque 315.000 barils de pétrole, soit près d'un tiers de la production libyenne sont produits chaque jour, dans le plus important gisement de pétrole d'al-Charara, relevant de cette ville stratégique, qui abrite par ailleurs, la base principale des «forces du Sud de la Libye», sous l'égide de Haftar.

Attachement à l'unité du territoire libyen

«Les habitants de Morzok ont été vendredi la cible d'une attaque perpétrée par un groupe armé renforcé par une milice «tchadienne», tentant d'atteindre le quartier de Morzok, notamment «Bendelouah», ont précisé des



médias, soulignant que des hommes armés de la tribu «Tebou» du Tchad et de la Libye, «ont procédé à des attaques» par des armes lourdes depuis plusieurs jours contre la ville où une douzaine de maisons de «tribus arabes» ont été incendiées. Suite à ces incidents, les notables de Tebou ainsi que la société civile, et les associations de femmes issues de la ville, ont affirmé, dans un communiqué repris par des médias, leur «attachement à l'unité du territoire libyen et à l'instauration de la sécurité à travers tout le territoire du pays».

De son côté, la Mission onusienne a appelé mardi toutes les parties au conflit dans cette ville, à mettre «immédiatement un terme» aux combats et à faire preuve de retenue.

Fin février dernier, le représentant spécial de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, avait promis de venir en aide à

la ville de Morzok. «Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU a reçu une délégation de Morzok, dans le sud de la Libye. La délégation l'a informé de la situation désastreuse dans laquelle se trouve la ville en matière de sécurité et de besoins humanitaires», avait indiqué la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), dans un communiqué, relayé par des médias.

«M. Salamé a promis d'apporter tout le soutien possible, notamment pour protéger les civils, aider les blessés et répondre aux besoins fondamentaux en termes de matériel médical et de vivres», selon le texte.

Janvier dernier, le sud libyen avait été le théâtre d'opérations militaires des forces de Haftar contre ce qu'ils avaient décrit comme «des gangs de contrebande et l'opposition tchadienne».

FRANCE: «Les missiles français n'étaient pas entre des mains libyennes»

Les missiles découverts dans un QG du maréchal à la retraite Khalifa Haftar près de Tripoli, dont la France a reconnu la propriété, n'étaient «pas entre des mains libyennes», a précisé vendredi la ministre française des Armées Florence Parly. «Les propos que l'on peut lire ici ou là sur le fait que ces missiles étaient entre les mains libyennes sont des propos tout à fait faux, ce n'était pas le cas», a-t-elle affirmé sur la radio France Info, alors que le Gouvernement libyen d'union nationale (GNA), reconnu par l'ONU, a demandé jeudi soir des explications «urgentes» à Paris. La ministre n'a pas expliqué pourquoi il était «faux» d'affirmer que les missiles étaient «entre les

mains libyennes», alors que toutes les parties reconnaissent qu'ils ont été retrouvés dans un QG du maréchal Haftar. Dans une lettre, le ministre des Affaires étrangères du GNA, Mohamad Tahar Siala, a demandé à son homologue français, Jean-Yves Le Drian, «d'expliquer de manière urgente le mécanisme par lequel les armes françaises découvertes à Gharyan sont parvenues aux forces de Haftar, quand elles ont été livrées et comment?», selon un communiqué du ministère.

«Ils n'ont jamais été transférés à quiconque, ils n'avaient qu'un seul usage prévu, c'était de contribuer à la protection d'éléments français qui faisaient du renseignement dans le cadre de la lutte contre le terrorisme»,

a répliqué vendredi la ministre française, en faisant valoir qu'il y a eu en Libye de nombreuses attaques de Daech (acronyme arabe du groupe Etat islamique), y compris de façon très récente.

«Ces missiles ont été mis hors d'usage, ils étaient donc stockés dans un endroit qui était destiné à permettre leur destruction», mais «pour des raisons qui tiennent aux événements qui se déroulent en Libye, ces missiles n'ont pas pu être détruits à temps», s'est justifiée la ministre française.

Le New York Times avait attribué mardi à la France la propriété de quatre de ces missiles américains anti-char, découverts par les forces loyales au GNA à Gharyan, ville reprise fin juin

au maréchal Haftar à 100 km de Tripoli.

Dans sa lettre, le ministre des Affaires étrangères du GNA Mohamad Tahar Siala a également souhaité connaître «les quantités d'armes» qu'aurait fournies la France au maréchal Haftar, et «dont l'existence (en Libye) contredit les déclarations du gouvernement français (...) de soutien au GNA, comme seul reconnu internationalement», a-t-il dit.

La France reconnaît avoir apporté du renseignement au maréchal à la retraite Haftar dans l'Est et le Sud mais réfute tout soutien militaire dans son offensive contre Tripoli.

La Libye est, pour rappel, frappé d'un embargo international en termes de vente d'armes.

MALI: 10 Casques bleus blessés par une mine terrestre

Dix(10) membres des forces de paix de l'ONU ont été blessés jeudi au nord du Mali lorsque leur véhicule a déclenché une mine terrestre, selon un porte-parole de l'ONU.

«La Mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA) signale que l'un de ses véhicules protégés contre les mines a déclenché une mine ce matin (jeudi) lors d'une opération près de la ville de Kidal dans le nord du Mali», a indiqué

Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. «Les informations provisoires indiquent que les dix casques bleus à bord ont été blessés, dont quatre grièvement», a dit M. Haq, ajoutant qu'ils reçoivent actuellement les soins médicaux requis. La mission enquête sur cet incident et continue de surveiller ses développements. Cet incident survient alors que des violences intercommu-

nautaires croissantes frappent ce pays d'Afrique du Nord, où près de 600 personnes ont été tuées depuis le début de cette année, a indiqué le porte-parole, affirmant que ces violences ont engendré des besoins humanitaires sans précédent. On compte 70 000 personnes actuellement déplacées dans la région du centre du pays, contre 18 000 en 2018, a fait savoir M. Haq.

MIGRATION: Début demain d'une vague d'arrestations de clandestins aux Etats-Unis

Les Etats-Unis doivent lancer demain une vague d'arrestations et d'expulsions de migrants clandestins, une opération annoncée fin juin puis reportée par Donald Trump, rapporte jeudi le New York Times.

Cette opération de grande envergure concerne environ un million de personnes visées par des avis d'expulsion, avait précisé mercredi Ken Cuccinelli, le chef des services fédéraux de l'immigration (USCIS).

«Il y a environ un million d'avis d'expulsion», a-t-il expliqué sur CNN.

«C'est ce nombre sur lequel (la police de l'immigration) ICE doit travailler», même si «nous ne parlons pas de tout faire» en une fois.

Cette vague d'arrestations avait été annoncée le 21 juin par le milliardaire républicain, puis reportée de deux semaines pour laisser le temps au Congrès de trouver un compromis sur les mesures de sécurité à la frontière sud. Une enveloppe d'urgence de 4,6 milliards de dollars a ensuite été débloquée pour répondre à la crise migratoire.

Selon les médias, des responsables des services de l'immigration s'étaient alors inquiétés des difficultés logistiques de l'opération, notamment concernant le logement des familles arrêtées et le sort des mineurs possédant la nationalité américaine.

Selon le New York Times, citant des responsables du ministère de la Sécurité intérieure, les raids de la police de l'immigration pourraient aussi entraîner des expulsions «collatérales», c'est-à-dire des clandestins



présents sur les lieux des perquisitions, mais qui ne sont pas sous le coup d'une arrestation.

L'opération devant débuter dimanche dans une dizaine de villes du pays vise au moins 2.000 sans-papiers ayant omis de se présenter à des audiences devant des tribunaux ou ayant reçu des avis d'expulsion, précise le quotidien new-yorkais.

Ces clandestins sont entrés récemment aux Etats-Unis, selon le NYT.

Leurs dossiers de régularisation ont été déposés fin 2018 et ils ont reçu leur avis d'expulsion en février.

Donald Trump a fait de la lutte

contre l'immigration illégale l'un de ses principaux chevaux de bataille et a dépeint les milliers de migrants venus d'Amérique centrale ces derniers mois comme une menace pour la sécurité nationale.

En juin, un peu plus de 104.000 personnes ont été arrêtées et placées en détention après avoir franchi illégalement la frontière avec le Mexique, soit 40.000 de moins qu'en mai.

Selon le centre de recherche Pew, 10,5 millions d'immigrants vivaient illégalement aux Etats-Unis en 2017.

Près des deux tiers étaient installés depuis plus de dix ans.

ESPAGNE: Le président indépendantiste catalan va être jugé pour désobéissance



Le président indépendantiste de la région espagnole de Catalogne va être jugé pour désobéissance pour avoir refusé de retirer des symboles séparatistes d'édifices publics, a annoncé vendredi la justice.

Le tribunal supérieur de justice de Catalogne, plus haute instance judiciaire de la région du nord-est de l'Espagne, a indiqué avoir ordonné l'ouverture d'un procès contre Quim Torra «pour un délit de désobéissance». La date du procès doit encore être communiquée. Le parquet réclame 20 mois d'inéligibilité à son encontre. Une telle condamnation l'empêcherait de rester président de la région. L'affaire remonte à mars dernier. L'autorité électorale espagnole avait alors ordonné à Quim Torra de retirer les symboles indépendantistes des édifices publics de la région afin de garantir la neutralité institutionnelle durant la campagne des élections législatives de la fin avril.

Une banderole sur la façade du siège du gouvernement catalan à Barcelone portant le slogan «Liberté pour les prisonniers politiques et les exilés», et sur laquelle figurait un ruban jaune, était visée en particulier.

Le ruban jaune est utilisé par les indépendantistes pour réclamer la libération de leurs dirigeants en détention provisoire et jugés cette année pour leur rôle dans la tentative de sécession de la région en 2017.

Après avoir ignoré à deux reprises le délai imposé par l'autorité électorale, le gouvernement catalan avait nargué les autorités en recouvrant cette banderole par une autre banderole similaire mais où figurait un ruban blanc barré d'un trait rouge à la place du ruban jaune. M. Torra avait ensuite fini par céder en la retirant avant l'intervention de la police.

GRANDE-BRETAGNE: Le pétrolier arraisonné à Gibraltar chargé de 2,1 millions de barils

Le pétrolier iranien arraisonné la semaine dernière au large de Gibraltar et soupçonné de faire route vers la Syrie, contient 2,1 millions de barils de brut soit sa capacité maximale, a indiqué vendredi le chef du gouvernement du territoire britannique.

«Après des tests en laboratoire, il est désormais confirmé que 2,1 millions de barils de brut forment la cargaison» du Grace 1, a déclaré Fabian Picardo devant le parlement de Gibraltar.

Bâtiment de 330 mètres, ce pétrolier a été arraisonné le 4 juillet par la police et les douanes de Gibraltar, assistées d'un détachement de Royal Marines britanniques, au large de ce territoire britannique situé à l'extrême sud de l'Espagne, Gibraltar.

Les allégations des autorités britanniques affirmant l'acheminement du pétrole pour la Syrie, ont été démenties par les autorités iraniennes indiquant que l'acte de la marine britannique «est un acte de piraterie». «Nous n'autoriserons pas que Gibraltar soit utilisé ou soit complice des violations des sanctions européennes ou internationales», a insisté pour sa part Fabian Picardo. «Le dossier est désormais entre les mains de la Cour suprême» de Gibraltar, a-t-il poursuivi. Cette instance a donné son feu vert à l'immobilisation du bâtiment pendant 14 jours, soit jusqu'au 19 juillet, mais cette autorisation peut être prolongée pour un total de 90 jours.

Le capitaine du Grace 1 et son second, tous deux de nationalité indienne, ont été arrêtés jeudi par la police de Gibraltar. Ces arrestations sont intervenues dans un contexte de tensions grandissantes avec Téhéran, Londres accusant des bateaux iraniens d'avoir tenté, mercredi soir, de bloquer un pétrolier britannique dans le détroit d'Ormuz.

Les Etats-Unis ont confirmé leur intention de former une coalition internationale pour escorter les navires de commerce dans le Golfe au lendemain de ce nouvel incident présumé.

YÉMEN: L'ONU dénonce la condamnation à mort de 30 hommes

L'ONU s'est dit vendredi «profondément alarmée» par la condamnation à mort de 30 personnes au Yémen, condamnées par un tribunal des éléments du mouvement «Ansarullah» (Houthis) pour avoir «espionné» au profit de la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite.

«Les 30 hommes - dont la plupart sont issus des milieux académiques, des étudiants et des hommes politiques affiliés au parti Islah qui a critiqué les Houthis - ont été condamnés à mort mardi» par un

tribunal de première instance, a déclaré une porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme, lors d'un point de presse à Genève.

Elle a expliqué que le Haut-Commissariat avait reçu des «informations crédibles» suggérant que nombre d'entre eux ont été détenus arbitrairement, torturés ou ont subi des mauvais traitements durant leur détention. Selon l'ONU, ces hommes ont été arrêtés en 2016 et inculpés en avril 2017, pour avoir «participé à

un groupe armé organisé dans l'intention de commettre des actes criminels contre le personnel de sécurité et les comités populaires affiliés aux Houthis». Mme Shamdasani a indiqué que les 30 personnes peuvent faire appel de la décision prise cette semaine. «Nous demandons à la Cour d'appel de tenir compte des graves allégations de torture et d'autres mauvais traitements, ainsi que des violations du droit à un procès équitable et à une procédure régulière», a, en outre, souligné la porte-parole. La

coalition militaire dirigée par Ryadh soutient depuis mars 2015 les forces gouvernementales au Yémen dans la guerre contre les Houthis.

Depuis que les Houthis se sont emparés de la capitale Sanaa en septembre 2014, leurs tribunaux ont prononcé plusieurs condamnations à mort pour espionnage. Le conflit au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, dont de nombreux civils, selon diverses ONG, et provoqué la pire catastrophe humanitaire au monde, d'après l'ONU.

DIPLOMATIE: Moscou évoque des risques «aggravés» d'une «confrontation directe» dans le Golfe

La Russie a exprimé vendredi sa préoccupation suite aux récents événements dans le détroit d'Ormuz, estimant que le risque d'une confrontation s'est aggravé dans la région, ont rapporté des médias locaux.

Selon le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, «les tout récents événements dans le détroit d'Ormuz inquiètent Moscou compte tenu des risques qui augmentent dans la région», a indiqué l'agence Sputnik. «La situation est très alarmante, nous sommes convaincus qu'au fond les risques d'une confrontation directe se sont tellement aggravés ces derniers temps qu'il devient de plus en plus compliqué de prévoir des développements futurs», a ajouté le

diplomate russe s'exprimant au sujet du dernier incident dans le détroit d'Ormuz. La chaîne de télévision CNN avait annoncé en se référant à deux responsables américains que cinq bateaux, vraisemblablement iraniens, s'étaient approchés d'un pétrolier britannique dans le Golfe et lui avaient ordonné de s'arrêter alors qu'il quittait le Golfe et pénétrait dans la région du détroit d'Ormuz. Selon les responsables en question, ils avaient également ordonné au pétrolier de changer de cap et de s'arrêter dans les eaux territoriales iraniennes voisines et seule l'intervention de la frégate britannique HMS Montrose qui escortait le pétrolier a permis à ce dernier de poursuivre sa navigation. Le ministre iranien des

Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif avait démenti cette information, déclarant que de telles déclarations avaient pour but une escalade des tensions. Cet incident intervient quelques jours après l'arraisonnement d'un pétrolier iranien par le Royaume-Uni à Gibraltar. La tension autour du détroit, par lequel transite près d'un tiers du pétrole brut mondial acheminé par voie maritime, a culminé au cours des dernières semaines avec une spirale d'événements, dont des attaques d'origine inconnue contre des pétroliers et la destruction d'un drone américain par l'Iran. Téhéran, accusé par Washington d'être à l'origine des sabotages de tankers, a démenti toute responsabilité.

RÉVOLUTION

Le film documentaire «Main Rouge : les crimes occultés» projeté à Alger

L'avant-première du film documentaire «Main Rouge : les crimes occultés» du cinéaste algérien, Faiz Kamel, a été présentée jeudi à Alger, visant à faire la lumière sur les assassinats commis par l'organisation criminelle française «Main Rouge» en France et dans certains pays d'Europe de l'ouest contre les militants du Front de libération nationale (FLN) et les sympathisants européens de la cause nationale.



D'une durée de 72 minutes, cette oeuvre vise à lever le voile sur l'histoire sanglante de cette «organisation» relevant du service de renseignements français à l'époque (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage/SDECE), soutenu par les hautes autorités françaises, et ce à travers plusieurs témoignages de militants algériens et sympathisants européens avec la Révolution algérienne, ainsi que les archives et les différents documents imprimés et audiovisuels.

L'Organisation «Main Rouge» a été créée pour la première fois en 1952 au Maroc et en Tunisie par des fanatiques du colon français pour éliminer les indépendantistes avant que la SDECE n'exploite, à l'époque de son directeur Paul Grossin (1957), le nom de cette organisation - après le déclenchement de la Guerre de libération pour l'exécution d'assassinats notamment en France, en Allemagne, en Belgique, en Italie et en Suisse. Entre autres victimes des exécutions effectuées par cette organisation et mises en lumière par ce documentaire, figurent l'avocat algérien Amokrane Ould Aoudia

et le marchand d'armes allemand Otto Schlüter, alors que d'autres s'en sont sortis indemnes tel que l'avocat français Jack Vergès. Ce documentaire qui comprenait plusieurs scènes concrétisant les opérations de liquidation, met en évidence les témoignages de plusieurs militants algériens tels que Dahou Ould Kablia, président de l'Association des anciens du MALG, Omar Boudaoud du bureau fédéral du FLN en France et des historiens à l'instar de l'académicien Dahou Djarbal, l'historien français Gilles Manceron et l'écrivain et journaliste enquêteur Vincent Nouzille.

Parmi les témoignages recueillis, ceux d'anciens membres français de ses services secrets français, à l'image de Constantin Melnik, coordinateur des services de renseignement, et Raymond Muelle, ancien officier de l'Armée française, dont le rôle était déterminant dans «la mise à nu des actes criminels» commis par cette organisation devant l'opinion publique française et européenne, bien qu'ils aient fourni «très peu d'informations» dans leurs témoignages. A cet effet, M. Nouzille a affirmé que cette organisation «a été

créée par les services secrets français et a utilisé le nom «main rouge» pour faire diversion, ajoutant que les assassinats perpétrés en France et dans plusieurs pays européens avaient concerné «une centaine de personnes durant la période 1954-1962, ce qui confirme l'implication de l'Etat français et de sa police politique, représentée par les services de renseignement.

Il s'agit de la même tendance adoptée par Manceron qui a qualifié ces opérations de «crimes d'Etat», vu que les services secrets «revêtent un caractère officiel et appliquent des ordres venus d'en haut», rappelant que «c'est le Premier ministre Michel Debré qui avait donné des ordres pour l'exécution de ces crimes sous le commandement de Charles de Gaulle». Produit par la société privée, «Bym Star» en collaboration avec le ministère de la Culture, le film documentaire a été projeté, en l'absence du réalisateur et en présence du scénariste Mustapha Aït Moughoub, et nombre d'historiens ayant participé à ce travail, à l'instar de Dahou Ould Kablia et Dahou Djarbal.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wlaya D'adrar

Daira DE Bordj Badji Mokhtar

Commune de Bordj Badji Mokhtar

NIF: 098401259004528

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, P/APC de Commune de BORDJ BADJI MOKHTAR informe tous les entrepreneurs qui ont participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales: 06/2019 contenant:

" Réalisation D'une Place Publique Devant La Résidence Des Polices Des Frontières "

Publié dans les quotidiens nationaux suivants:

- journal " El massar El arabi " Date: 15/05/2019 en Arabe.
- journal " DK NEWS " Date: 15/05/2019 en Français.

L'accord temporaire accordé à la suite de l'évaluation technique et financière des offres comme suit:

Entrepreneur	Montant	Délai	Point Tech	Observations
REGGADI LEMDA Entrepreneur en travaux de construction NIF: 796601049012913	17.000.102,00 DA	02 Mois	51	Moins disant

Tous les entrepreneurs qui souhaitent voir les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières, sont invités à fournir la partie technique de la commune de Bordj Badji Mokhtar à l'échéance (03) jours, à compter du premier jour de la publication de cette annonce des subventions temporaires pour la transaction.

L'entrepreneur, qui oppose le choix de l'intérêt de l'entrepreneur dans le cadre de l'accord, nous pouvons dans les dix (10) jours à compter du premier jour de la publication de cette annonce des subventions temporaires, d'introduire un recours devant un panel de marchés publics à la municipalité. Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

DK NEWS

Anep : 1916015777 du 13/07/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
NIF : 0991 2601 90002 38

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 Alinéa 2 et l'article 40 Alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Médéa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 12/2019 relatif au Projet :

Lot 02 : Revêtement en BB de la RN 64 A du pk 21+500 au pk 24+500 sur un linéaire de 3 kms

Dans le cadre du programme Entretien des routes nationales exercice 2019

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Intitulé du projet	Soumissionnaire attributaire	Nif du soumissionnaire	Note technique	Montant en DA	Délai	Observation
Lot 02 : Revêtement en BB de la RN 64 A du pk 21+500 au pk 24+500 sur un linéaire de 3 kms	EURL KARA TRAVAUX	099926034227763	65,00 Pts	28 262 024,00 DA	1,5 mois	Moins disante

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires non retenus et intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Médéa au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis.

DK NEWS

Anep : 1916015754 du 13/07/2019

CONSTANTINE : Vernissage de l'exposition "La culture assaillie" au palais d'Ahmed Bey

Le musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles «Palais Ahmed Bey» a abrité mercredi soir le vernissage de l'exposition photo "La culture assaillie, le patrimoine culturel au cœur des conflits armés", en présence de l'ambassadeur des Pays-Bas en Algérie, Robert Van Embden et de la ministre de la Culture, Meriem Merdaci.

Organisée par l'ambassade des Pays-Bas en Algérie en collaboration avec le musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles, l'exposition met en avant une vingtaine de photographies prises aux quatre coins du monde et réunies par la commission nationale de l'Unesco aux Pays-Bas pour illustrer des cas marquants de sites archéologiques meurtris par la guerre.

Des manuscrits de Tombouctou carbonisés en 2013 par les extrémistes religieux au Mali à la destruction totale de la ville Belge d'Ypres durant la première guerre mondiale en passant par les dommages subis plus récemment par la Grande mosquée d'Alep ou encore le pillage du Musée national d'Irak à Bagdad après l'invasion américaine, cette exposition a permis aux nombreux invités du Palais Ahmed Bey de revenir en image



sur près d'un siècle de guerre et de conflits armés durant lesquels des trésors inestimables, quintessence même de l'humanité, ont été saccagés ou réduits à néant par le fanatisme et l'intelligence.

Dans son allocution inaugurale, l'ambassadeur des Pays-Bas, Robert Van Embden a souligné que même si cette exposition met en avant des exemples abominables de destruction, de pillage et

de trafic du patrimoine culturel, elle apporte également des témoignages d'espoir en mettant l'accent sur la résilience des sociétés affectées et leurs efforts pour restaurer et sauvegarder le patrimoine à l'exemple de la restauration du vieux pont ottoman de la ville de Mostar en Bosnie-Herzégovine après que ce dernier fut complètement détruit durant la guerre des Balkans. Ce pont datant du XV^e

siècle est devenu aujourd'hui le symbole de la réconciliation et du multiculturalisme, et c'est précisément dans ce contexte là que je tiens à saluer l'initiative de l'Algérie à faire inscrire à l'agenda des Nations unies le 16 mai comme la journée internationale du vivre ensemble, une notion indispensable à la sauvegarde du patrimoine culturel", a soutenu le diplomate néerlandais.

Robert Van Embden a par ailleurs relevé que le but de cette exposition photo est de "sensibiliser les académiciens, les décideurs, les professionnels du patrimoine mais également le large public sur la nécessité de travailler tous ensemble à la protection du patrimoine culturel, des musées et autres archives qui constituent la mémoire du monde".

Cette exposition se poursuivra jusqu'au 10 août prochain.

LA MINISTRE DE LA CULTURE MERIEM MERDACI : «Des contacts seront entamés avec les ministères concernés pour l'équivalence des diplômes des promus de la culture»



Le ministère de la Culture entamera des contacts avec les départements de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de la Formation et l'Enseignement professionnels pour l'équivalence des diplômes des promus dans des créneaux relevant de la culture et des écoles des beaux arts, indiqué jeudi Constantine, la ministre de la Culture Meriem Merdaci. «Cette démarche devra permettre aux diplômés des écoles des beaux arts et aux promus de la formation professionnelle de postuler et de bénéficier de postes d'emploi», a précisé la ministre au cours de son inspection de l'Ecole des beaux arts à la cité Boussouf. Par ailleurs, la ministre a indiqué, lors de la cérémonie d'inauguration de la bibliothèque principale de lecture publique Mustapha Netour, que cette structure sera dotée d'un nouveau lot de près de 2000 ouvrages, toutes disciplines confondues. L'objectif de cette initiative, a-t-elle ajouté, est de promouvoir la lecture en milieu scolaire et universitaire et redonner au livre la place qui lui revient, en tant que «support essentiel de promotion culturelle». Construite au centre ville, dans le secteur urbain Bab El Kantara, la bibliothèque principale de lecture publique dispose, entre autres, de deux salles de lecture pour enfants et adultes d'une capacité globale de 500 places, d'une salle de conférences de 200 places et d'un espace internet, selon des explications fournies sur place à la ministre. La ministre de la Culture a inspecté, entre autres, les travaux de réhabilitation de la zaouia Rahmania, au centre ville, et l'Ecole des beaux arts à la cité Boussouf, avant de tenir à huis-clos une réunion avec les cadres de son secteur à la maison de la culture Malek-Haddad.

PHOTOGRAPHIE Des photogravures d'artistes japonais exposées à Alger

Une exposition de photographies consacrées aux œuvres d'artistes japonais qui ont incarné dans les années 1970 un mouvement artistique dans le monde de la photogravure, a été inaugurée jeudi à Alger. Accueillie à la galerie Baya du Palais de la Culture, l'exposition «gravures japonaises des années 70» regroupe une cinquantaine de tableaux de 14 artistes (japonais) qui ont contribué au développement d'un mouvement d'impression dans l'art contemporain nippon, marqué par l'émergence de nouvelles tendances d'impression photographique. Subdivisée en deux sections, l'exposition met en exergue des photographies

portant sur l'utilisation d'images dans le support d'impression. Tetsuya Noda, Kosuke Kimura, Akira Matsumoto et Satoshi Sato figurent parmi les qui ont marqué de leur empreinte cette tendance d'impression. A la fin des années 60 et début 70, cette période a vu l'apparition de nouvelles techniques telles que la sérigraphie et l'impression offset permettant la transformation de l'image en un matériau.

L'autre partie intitulée «Images de la matière autonome» met en avant des œuvres réalisées à base de matériaux comme la pierre, le papier, le coton ou encore les toiles d'acier. Jiro Takamatsu, Koji Enokura, Tatsuo Ka-

waguchi, et Shoichi Ida, comptent parmi les artistes qui ont marqué ce mouvement artistique, «centré sur l'expression spirituelle à travers la matière pour réaliser des photographies d'une grande qualité matérielle», a expliqué Yuri Uchino, attachée culturelle à l'ambassade du Japon en Algérie.

D'illustrer œuvres d'artistes japonais comme Tetsuya Noda, qui transforme les portraits de sa famille en impressions, sont exposées au public algérien. L'exposition «gravures japonaises des années 70» est visible jusqu'au 5 août prochain au Palais de la culture Moufdi-Zakaria.

MUSIQUE

Des artistes de renom au lancement à Alger, des soirées : «Vivez l'été avec l'Onci»

Le coup d'envoi du programme d'animation estivale de l'année 2019, organisé par l'Office national de la Culture et de l'Information a été donné jeudi soir à Alger, avec un concert animé par trois artistes de renom, Massi, Salim Chaoui et Chaba Zahouania, devant un public relativement nombreux, venu apprécier différents genres du riche patrimoine musical algérien.

Accueilli au Casif-Sidi Fredj sous la thématique «Vivez l'été avec l'Onci», les trois prestations, qui ont coïncidé avec la qualification de la sélection algérienne de football en demie-finale de la Coupe d'Afrique des nations 2019, se sont déroulées dans des atmosphères festives, avec un public qui a tardé à s'installer sur les gradins de l'hémicycle, se présentant deux heures plus tard que prévu devant l'entrée, brandissant joyeusement l'emblème national, appuyé par des applaudissements et des youyous. Premier à fouler la scène du théâtre en plain air, le chanteur Massi, d'expression kabyle, qui, dans son beau costar, a présenté une dizaine de chansons extraites des quinze albums qu'il a jusque-là produit,

et qui ont fait son succès depuis ses débuts en 2004. En véritable faiseur d'ambiance, Massi, qui incitait chaque fois le public à interagir avec lui, a fait montre de ses grandes capacités à enflammer les foules et ses qualités remarquables de chanteur aux allures de crooner, interprétant entre autres pièces, avec une voix présente et étoffée, «Aywaywa», «Iniyid», «Thaninna», «Az'Ziniw», «Amliyi», «Andi thellidh» et «Fou de toi». Muni d'un «Groovie Shaker» (petit instrument manuel de percussion, en forme cylindrique), Salim Chaoui a ensuite, fait son entrée avec une introduction a capella d'un istikhbar renvoyant au cœur des Aurès, avant de transmettre le tempo aux musiciens qui ont exécuté un rythme chaoui bien cadencé, incitant l'assistance à céder au déhanchement et envahir la piste de danse. Avec une voix puissante et travaillée, l'artiste, digne représentant de la chanson chaouïe, a rendu entre autres titres tirés des neuf albums qu'il a sorti depuis ses débuts en 2001, «Aïchou, aïchou», «Ain el kerma» (reprise du regretté Aïssa El-Djermouni/1886-1946), «Entouma gh'rouz

el hemma», «Ma aândich mennek aâchra», «Yomma» (poésie), «En'hab ellil», «Zawali we f'he» et «Aâtouni el kehla nerfed'ha».

Du haut de ses 43 ans dans la chanson, comme elle aime à le rappeler, Chaba Zahouania a fait une entrée triomphale, sous les applaudissements et les youyous d'un public déjà chauffé, qui attendait la prestation de la diva de la chanson raï pour faire sa troisième escale, après s'être remarquablement fait transporter à travers l'adret et l'ubac des montagnes kabyles et chaouïes.

L'icône de la chanson oranaise, au charisme imposant, a enchanté les spectateurs avec quelques uns de ses succès, dans une ambiance électrique où le plaisir de danser sous l'impulsion de la voix rauque, à l'empreinte indélébile de leur idole, était total.

Les pièces, «Mat'saloulch», «Golli win rak torгод», «Wela la la, hala la la», «Ech'chfaâ», «El ahlaw kayna h'na» et «Yahiaou ouled bladi» (reprise d'El Hadj Rabah Deriassa), figurent parmi les chansons rendues par Chaba Zahouania, élégante dans sa robe noire à paillettes. Dans la maîtrise technique et la virtuosité, les instrumen-

tistes, Halim Belmes au clavier solo, Nadjim Fitas à la guitare, Adel Amrani à la basse, Yacine Bouchenine à la batterie, Adel Domaz à la derbouka et Samir Khessah à la percussion, formant l'Orchestre «Afrak El Djaïr», dirigé par Riad Messaoudène au piano, ont brillamment accompagné les artistes-vedettes. Dans une ambiance de grands soirs, la scène du Casif, était dotée d'un équipement technique pointu, avec, au fond, un écran réfléchissant les images en mouvements des trois chanteurs projetés en gros plans, et une structure métallique des plus modernes, aux charpentes érigées en colonnes et en arcs, sur lesquels des projecteurs ambiants, multicolores et puissants étaient accrochés. Outre la capitale, Alger, le programme estivale de l'année 2019, «Vivez l'été avec l'Onci», prévu du 11 juillet au 31 août, s'étale également sur les villes de Tipaza, Oran et Constantine, avec des spectacles de musique et de rire, des projections cinématographiques, des animations pour enfants et des soirées DJ, plein-rythme.

Programme de la soirée

TF1 20:05

Whiskey Cavalier

Réalisateur : Matthew A Cherry
Avec : Scott Foley, Lauren Cohan



Frankie, Susan et Will sont rejoints par la nouvelle amie de ce dernier alors qu'ils se rendent en Espagne pour récupérer du plutonium tombé entre de mauvaises mains. Dans le même temps, Standish tente d'améliorer ses techniques de séduction.



19:55

Fort Boyard



Vaimalama Chaves, Miss France 2019, Sylvie Tellier, directrice générale de la Société Miss France, Nicole Ferroni, comédienne, chroniqueuse et humoriste, Lenni-Kim, chanteur et acteur canadien, Pierre-Jean Chalençon, collectionneur, expert et animateur, ainsi que l'auteur-compositeur-interprète Francis Lalanne partent à l'assaut du fort. L'équipe joue pour Les Bonnes Fées. Cette association a principalement pour objectif d'améliorer les conditions de vie du grand public. Elle vient en aide aux personnes les plus démunies, malades et/ou isolées.



20:05

Crime dans les Alpilles

Réalisateur : Eric Duret
Avec : Florence Pernel, Vincent Winterhalter



Elisabeth Richard enquête à Maussane, dans les Alpilles, sur le meurtre de Caroline Autiero. La jeune femme photographiait des ruines antiques quand elle a reçu une balle dans la tête. En compagnie de Paul Jansac, Elisabeth interroge Laurent, le mari de Caroline, propriétaire d'un moulin à huile. Il semble très abattu par la nouvelle. Sur une vidéo de surveillance, les enquêteurs découvrent que Laurent et son épouse se sont violemment disputés quelques jours auparavant.

CANAL+ 20:04

Boxe



Après avoir purgé une suspension d'un an pour trois manquements à des contrôles antidopage inopinés, Tony Yoka effectue son retour à la compétition, ce soir, à l'Arena d'Antibes. Le champion olympique 2016, âgé de 27 ans, dispute son sixième combat professionnel chez les lourds. In vaincu en cinq confrontations, le Français est opposé au Russe Alexander Dimitrenko, 36 ans, un vétéran des rings qui possède une solide expérience avec 41 victoires en 46 combats. Passé professionnel en 2001, Dimitrenko est un boxeur technique, longiligne - il mesure comme 2m01- et endurant. Tony Yoka passe un test de choix devant son public.

6 20:05

Le monde secret



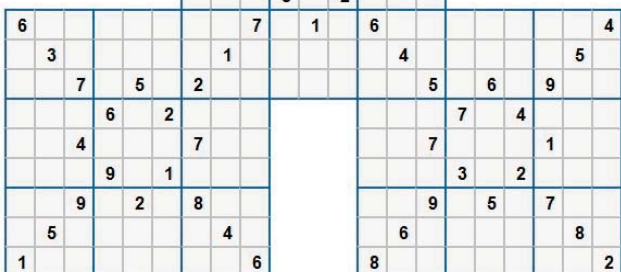
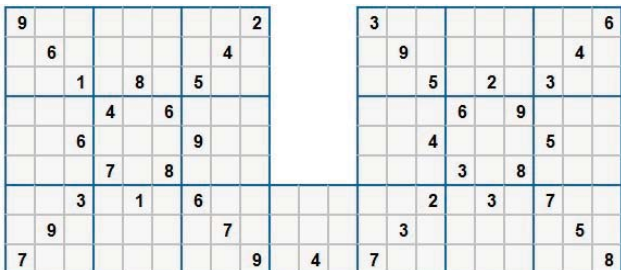
Le temps d'une traversée dans les Caraïbes à bord du «Seaside», l'un des plus grands paquebots du monde, des membres du personnel et des passagers ont été suivis. Roberto Leota est aux commandes de ce navire de 150 000 tonnes. Rodrigo, le responsable des événements, doit organiser un mariage. Une centaine d'invités sont attendus. Quant au chef cuisinier Hector, il doit régaler des milliers de touristes. De leur côté, Mike et Marion savourent leur voyage de noces. Enfin, Alain et Marie-Claude profitent de leur 23e croisière.

Jeux

Samourai-Sudoku N°2213

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

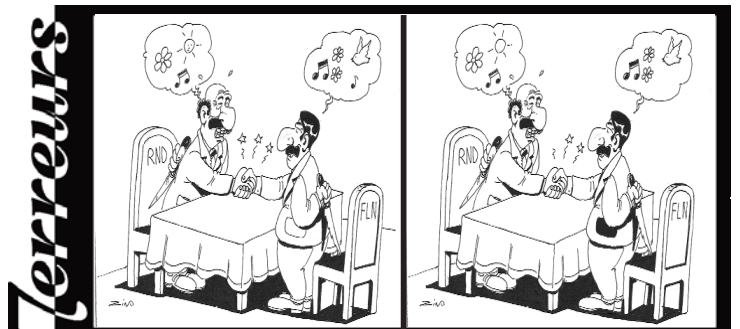
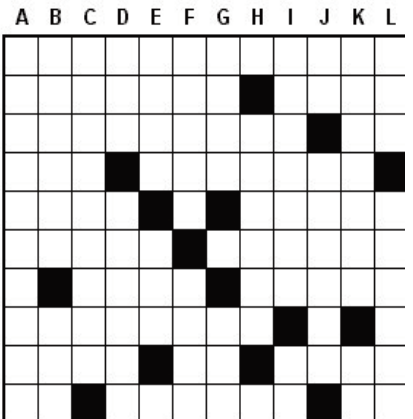
Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Et c'est parfois dans un regard, dans un sourire Que sont cachés les mots qu'on n'a jamais su dire
Yves Duteil

Mots croisés N°2213

- 1 - Pas très développé
2 - Clarifie - Trop souvent employés
3 - Hauts et forts - Sigle de société
4 - Peut-être bizarre, mais c'est comme ça - Sans ressort
5 - Eventuellement roi du pétrole - Changer d'ambiance
6 - Romain qui vécut une actualité brûlante - Faire un roman
7 - Autrefois jouvenceaux et jouvenceuses - Attira
8 - Elles vivent au large
9 - Vin de couleur - Indication de numéro d'oeuvre - Futur amiral...
10 - Il va lentement au Brésil - Langues difficiles - Au au labo
- Horizontalement :
A - Prendra conscience de la réalité
B - Finale - Règle générale
C - Radicaliserai
D - En cet endroit - Bien habituées
E - Ne le cherchez pas à quatorze heures - Refus très précis
F - Lieux de délices - Bêcheur
G - Poitrine pour le titi - Groupe de graines
H - Brochures parfois séduisantes
I - Rigide - Virtuose
J - Petite bourguignonne - Voisins du scalpel
K - Repasse le plat - Eau turinoise
L - Lanceuse d'Ariane - Répondre
- Verticalement :
A - Pas très développé
B - Clarifie - Trop souvent employés
C - Hauts et forts - Sigle de société
D - Peut-être bizarre, mais c'est comme ça - Sans ressort
E - Eventuellement roi du pétrole - Changer d'ambiance
F - Romain qui vécut une actualité brûlante - Faire un roman
G - Autrefois jouvenceaux et jouvenceuses - Attira
H - Elles vivent au large
I - Vin de couleur - Indication de numéro d'oeuvre - Futur amiral...
J - Il va lentement au Brésil - Langues difficiles - Au au labo



UNIVERSIADES-2019 / ATHLÉTISME (1500M - FINALE): Les Algériens Khelil et Zourkane terminent 6^e et 7^e

Les athlètes Abderezak Khelil et El Hocine Zourkane se sont classés, respectivement, 6^e et 7^e en finale de l'épreuve du 1500m, disputée mercredi soir à Naples en Italie pour le compte de la 30^e édition des Jeux mondiaux universitaires qui se poursuivent jusqu'à samedi.

Abderezak Khelil a bouclé la course en 3:55.15, très loin de son meilleur chrono (3:43.57), et même loin encore du temps qu'il avait réalisé lors des demi-finales (3:48.12).

Son compatriote Zourkane, vainqueur de sa demi-finale, s'est contenté de 3:55.51, en finale, alors qu'avec le chrono des demies (3:42.46), Zourkane aurait tout simplement remporté le titre mondial universitaire.

Le performance personnelle de l'Algérien est nettement meilleure avec 3:40.03.

Le titre mondial universitaire du 1500m a été remporté par le Polonais Michal Rozmys en 3:53.67, qui a devancé le Tchèque Jan Fris (3:53.95) et le Finlandais Joonas Rinne (3:54.02).

Le programme des Algériens pour les compétitions de jeudi propose la participation de Mohamed Bellachir aux demi-finales du 800m (2^e série), tandis qu'Oussama Cherrad sera aligné dans la même épreuve, mais dans la 4^e série.

El Hocine Zourkane et Abderezak Khelil seront, eux, engagés dans les demi-finales de l'épreuve du 5000m, prévues en soirée. Le premier sera aligné dans la 1^{re} série et le second dans la seconde.

Pour sa part, la sauteuse Ben Hadja Afaf n'a pas pu se qualifier, jeudi matin, pour la finale du concours de la hauteur. Engagée dans le groupe A, Ben Hadja s'est contentée d'une 10^e position avec un saut à 1,70m, alors que sa performance personnelle est de 1,73m.

L'Algérie participe aux 30^{es} Jeux mondiaux universitaires en athlétisme, judo et taekwondo.

Avant deux jours de la clôture du rendez-vous napolitain, la domination au tableau provisoire des médailles est japonaise avec 55 breloques dont 22 or, devant les USA avec 46 au total dont 20 or et la Chine avec une moisson de 27 breloques dont 18 or.

L'Afrique est bien représentée au classement avec la 8^e place de l'Afrique du Sud qui a totalisé, jusqu'à maintenant, 12 médailles dont 6 or, suivie de loin de l'Ouganda (33^e) avec un total de deux médailles (1 argent et 1 bronze) et l'Egypte, 40^e avec un argent.

SÛRETÉ NATIONALE / COUPE D'ALGÉRIE : La région de Ouargla remporte le trophée

L'équipe de la région de Ouargla a remporté la Coupe d'Algérie de football 2019 de la sûreté nationale en s'imposant devant son homologue de Béchar aux tirs au but 4 à 2 (temps réglementaire: 3-3), jeudi au stade Omar-Hamadi (Alger).

L'équipe de Béchar a ouvert le score en première mi-temps par l'intermédiaire de Kadir (30^e), avant d'aggraver la marque en deuxième période par Laradj (60^e) sur penalty.

Malgré la réduction du score par Abbas (68^e), l'équipe de Béchar a ajouté un troisième but par Djabbar (82^e) et se dirigeait droit vers la victoire, mais les joueurs de Ouargla sont parvenus à remettre les pendules à l'heure grâce à Hadjadj (84^e) et Guerioula (90^e).

Durant la séance de tirs au but, l'équipe de Ouargla a réussi à arracher la victoire après deux tirs ratés de Béchar.

L'entraîneur de l'équipe de la région de Ouargla, Abderezak Lekbir, s'est félicité de la consécration de son équipe après une longue saison.

«Le début du match a été à l'avantage de Béchar, mais nos joueurs ont sur rester patients et déterminés pour revenir au score.

En deuxième mi-temps, les joueurs ont appliqué les consignes de jeu, ce qui nous a permis d'égaliser et d'aller à la séance de tirs au but. J'espère que nous pourrions reconduire le même effectif la saison prochaine pour conserver le trophée», a-t-il déclaré à l'APS.

De son côté, l'entraîneur de Béchar, Abdeldjalil Fezeoui, a estimé que la défaite de son équipe était due au manque



de préparation, soulignant que cette finale a été programmée initialement le 25 juillet avant d'être avancée à jeudi.

«Félicitations à l'équipe de Ouargla qui mérite cette consécration.

Je pense que nous avons fait un match à la hauteur et que les joueurs ont donné le maximum d'eux sur le terrain, mais le manque de fraîcheur physique nous a fait beaucoup de mal», a-t-il dit.

Le directeur général de la sûreté nationale, Abdelkader Kara Bouhadba, qui a remis le trophée à l'équipe de Ouargla, a, pour sa part, insisté sur l'importance de la pratique sportive dans les rangs

de la police. «Le sport et la police sont indissociables. Un agent de la police doit avoir une bonne condition physique. La pratique sportive s'est considérablement développée dans notre corps, à travers plusieurs disciplines, et la sûreté nationale est un pourvoyeur de champions pour les différentes sélections nationales.

Nous faisons partie du mouvement sportif national», a-t-il déclaré. Outre le DG de la sûreté nationale, la finale de la Coupe d'Algérie a enregistré la présence du wali d'Alger, Abdelkhalek Seyouda et du président du Comité olympique et sportif algérien, Mustapha Berraf.

INSTITUT D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : Distinction de 40 lauréats dans diverses disciplines

L'Institut de l'éducation physique et sportive (IEPS) de l'Université d'Alger 3 Dely Ibrahim (Alger) a honoré, jeudi, 40 étudiants dont les lauréats des différentes spécialités et des titulaires de thèses, à l'occasion de la clôture de l'année universitaire 2018/2019.

Des diplômés de Licence et de Master ont été remis aux lauréats ayant obtenu une mention «bien» dans plusieurs spécialités, telles que : l'activité physique adaptée (APA), management et gestion sportive, activité physique et sportive, entraînement sportif d'élite et entraînement sportif compétitif.

Ces distinctions ont réjoui l'ensemble des étudiants lau-

réats, après «des années de travail et de persévérance», a déclaré Vikram Rabai (Master 2) qui a obtenu une moyenne de 15,97 en APA, «remerciant Dieu de l'avoir guidé sur la voie du succès et tous ceux qui y ont contribué, notamment ses parents, ses professeurs et ses camarades», a-t-elle indiqué.

«Je suis très content d'être présent à la cérémonie de clôture de l'année universitaire à l'IEPS», a affirmé le major de promotion (licence) de la filière APA, Anis Idir Seddik, ajoutant qu'il est un honneur pour moi de faire partie des majors de promo.

La cérémonie a été rehaussée par la présence du Directeur de l'IEPS, Fathi Yousfi,

le Recteur de l'université d'Alger, Rabah Cheriet ainsi que nombre de directeurs d'instituts, de professeurs et d'étudiants accompagnés de leurs parents.

A cet effet, le recteur de l'Université d'Alger 3, Rabah Cheriet, a indiqué, dans une allocution prononcée à cette occasion, que «cette journée est consacrée à la clôture de l'année universitaire mais aussi à la célébration des étudiants diplômés et du Savoir», présentant, dans ce sens «ses félicitations aux parents qui ont trop donné et attendu pour vivre ces moments de joie». «Nous espérons que cette génération d'étudiants soit à la hauteur des défis qui les attendent», a-t-il dit, pour-

suivant «les résultats obtenus sont le fruit des grands efforts consentis, également, par le staff administratif et sécuritaire sur différents plans pour assurer les meilleures conditions et les moyens nécessaires à une bonne pratique pédagogique».

Ces efforts ont permis la sortie de plus de 13.000 étudiants (licence et master) dans différentes disciplines, la soutenance de plus de 350 thèses de doctorat et plus de 70 habilitations universitaires, outre le lancement de la numérisation de l'activité pédagogique, à travers notamment la garantie de plusieurs prestations en ligne, dans le cadre de la généralisation de la e-administration».

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CADRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS : Appel à définir une politique nationale du secteur

Les participants aux travaux de l'université d'été des cadres de la jeunesse et des sports, clôturés jeudi à Skikda, ont appelé à définir une politique nationale du secteur pour les 10 prochaines années (2020/2030).

Il a été également recommandé au

terme de cette rencontre de cinq jours de résoudre les dysfonctionnements contenus dans le statut du secteur de sorte à prendre en compte les aspirations des employés du secteur et des jeunes fréquentant les établissements du secteur.

Ces dysfonctionnements, est-il noté, entravent l'activité des cadres du secteur et les privent d'une marge de créativité.

Les participants à l'université ont proposé de tenir avant la fin de l'année en cours une conférence nationale des jeunes pour les associer à la conception de la nouvelle politique nationale du secteur qui doit être le fruit naturel de la dynamique vécue actuellement par la société.

Il a été également appelé à revaloriser les établissements de la jeunesse et de sport de sorte à assurer une répartition équitable des activités de

jeunesse et de rendre justice à la jeunesse du Sud du pays par la réalisation de complexes de proximité outre l'encouragement des compétences nationales et la transformation des instituts nationaux de formation supérieure des cadres de la jeunesse et de sport en écoles supérieures nationales. 60 cadres de 30 wilayas du pays ont participé à cette université d'été organisée conjointement par la direction de la jeunesse et de sport de Skikda, l'association nationale des cadres de la jeunesse et de sport et l'office des établissements de jeunes de Skikda. Placée sous le slogan «le secteur de la jeunesse et de sport au service de l'Algérie», cette rencontre se fixe pour objectif, ont indiqué les organisateurs, d'établir un état de lieux du secteur depuis l'indépendance et de concevoir une feuille de route pour le ministère de tutelle pour la décennie 2020/2030.

BADMINTON / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U-15 (PAR ÉQUIPES) :

Médaille de bronze pour l'Algérie

La sélection algérienne de badminton des moins de 15 ans (U-15) a remporté la médaille de bronze dans l'épreuve par équipes du Championnat d'Afrique de la catégorie, après sa défaite en demi-finales devant l'Afrique du Sud (3-2), mercredi à Abidjan. La mé-

daille d'or de l'épreuve est revenue à la redoutable équipe seychelloise, vainqueur de son homologue sud-africain en finale (3-1). Les sélections algérienne et égyptienne ont pris le bronze. L'Algérie s'était qualifiée pour les demi-finales après avoir

terminé à la 2^e place du groupe B avec 6 points derrière les Seychelles (8 pts). Elle a signé trois victoires sur le même score de 5-0 devant la Tunisie, le Togo et le Bénin contre une seule défaite 1-4 face aux Seychelles.

APS

CAN-2019 (QUARTS DE FINALE) : Les Algériens en demi-finale... la délivrance

La sélection algérienne de football a arraché son billet pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations 2019, après sa victoire devant la Côte d'Ivoire aux tirs au but 4 à 3 (temps réglementaire: 1-1), jeudi au stade de Suez pour le compte des quarts de finale de la CAN-2019 en Egypte.



De retour en quarts de finale après quatre ans d'absence, l'Algérie a su arracher cette qualification en demi-finale devant les Eléphants de Côte d'Ivoire à l'issue d'une rencontre qui a mis en opposition deux styles de jeu différents, mais finalement le dernier mot est revenu aux Verts qui retrouvent les Nigériens, dimanche au stade international du Caire (20h00 algériennes).

Les premiers instants de la rencontre ont vu les Verts contrôler le ballon au milieu de terrain et le faire circuler, devant une défense ivoirienne, composée de Bagayoko, Traoré, Kanon et Coulibaly, bien regroupés autour de leur gardien Gbhouo.

Les Ivoiriens ont très vite annoncé la couleur avec une première action intervenue dès la sixième minute de jeu lorsque le milieu de terrain Gradel, décalé sur la gauche, enrôle un tir précis du pied droit qui prend la direction de la cage, mais M'Bolhi détourne du bout du gant sur son poteau gauche.

Mais c'était sans compter sur le milieu «Royal» de la sélection algérienne, composé de Feghouli, Guedioua et l'épatant Bennacer, un trio qui a su maîtriser le ballon dans cette surface et éloigner tous les dangers, offrant ainsi des ballons à leurs coéquipiers en attaque.

Sans trop attendre, la première occasion algérienne intervient à

la 15e minute de jeu par le capitaine des Verts, Riyad Mahrez, qui file sur le côté gauche et élimine le défenseur ivoirien Bagayoko avant de déclencher un tir trop croisé.

Les Algériens continuent leur domination ce qui a conduit à l'ouverture du score suite à un travail de Bounedjah qui réussit à arracher un ballon anodin sur la gauche de la défense ivoirienne et trouve Bensebaini qui n'attend pas pour centrer au point de penalty, Sofiane Feghouli surgit et place un tir croisé, synonyme de la première réalisation des Verts (20').

Chez les Ivoiriens, la déception est grande avec cette ouverture du score qui bouleverse les calculs du coach Ibrahim Kamara qui a dû procéder à une réelle remise en question, faisant entrer Gradel, Kodjia et Wilfried Zaha dès l'entame de match juste pour contrer cette défense algérienne, très bien orchestrée par la paire centrale, composée de Mandi et Bensebaini.

Le coup dur de cette première mi-temps est la sortie prématurée de Youcef Attal qui, après un duel âpre avec Wilfried Kanon, le défenseur de l'OGC Nice est mal remplacé sur l'épaule et sera tombé par son coéquipier, Mehdi Zeffane.

Le jeu devient plus facile pour les coéquipiers de Bounedjah qui auraient pu aggraver la marque

sur des contre-attaques. Sur une dernière action de cette première mi-temps, Mahrez passe en revue toute la défense ivoirienne, mais voit sa tentative contrée par Kessié devant le but (45+1).

Revenant des vestiaires, les Algériens bénéficient d'un penalty dès la 46e minute de jeu, suite à une action de Bounedjah qui va défier le gardien Gbhouo, ce dernier le déséquilibre et l'arbitre consulte la VAR et donne le penalty, malheureusement raté par Bounedjah qui trouve le haut de la transversale.

Suite à cette action ratée, les Ivoiriens ont repris confiance et parviennent à égaliser par Jonathan Kodjia (62'), bien servi par Zaha sur la droite, il s'avance sur la droite de la défense algérienne et place une frappe malgré les présences conjuguées de Bensebaini et Mandi.

Le premier but encaissé par M'Bolhi lors de cette CAN après 422 minutes d'invincibilité.

Les Algériens ne désespèrent pas et manquent plusieurs occasions nettes d'aggraver la marque, à commencer par cette action ratée à la 69e minute de jeu, si ce n'est le sauvetage incroyable de Bagayoko devant le but vide, suite à un superbe mouvement à trois entre Feghouli, Bounedjah et Mahrez. Youcef Belalifa a également raté une action de but (78'), profitant d'une remise de Bounedjah dans la surface ivoirienne,

le milieu de terrain de l'ES Tunis déclenche une frappe puissante qui passe juste au-dessus de la barre du gardien ivoirien.

Dans le dernier quart d'heure du temps réglementaire, le coach algérien a fait incorporer Ounas et Slimani à la place de Mahrez et Bounedjah, justement pour donner plus de tonus à cette attaque qui aurait pu profiter des espaces au sein de la défense ivoirienne. Le temps réglementaire se termine sur un score de parité 1 à 1 et les deux sélections se sont dirigées vers les prolongations avec toujours une équipe algérienne qui contrôle le ballon et parvient même à créer une occasion de sceller le match, mais Slimani auteur d'une tête bien croisée rate devant le gardien Gbhouo qui intervient de la main droite et détourne le ballon.

De leur côté, les Ivoiriens jouent avec un bloc très bat et se livrent devant avec des contre-attaques, mais sans pour autant arriver à surprendre la défense algérienne, bien au contraire, c'est l'Algérie qui termine le match sur un coup franc bien botté de Delort (120+3) qui aurait pu donner la victoire aux Fennecs.

La séance de tirs au but a finalement tourné à la faveur des Algériens sur le score de 4-3 et retrouve le Nigeria en demi-finale, dimanche au stade international du Caire (20h00 algériennes).

«Cette Algérie a du mental aussi», affirme l'Equipe

Le quotidien du sport L'Equipe a affirmé dans son édition de vendredi que l'Algérie, qui s'est qualifiée après un combat «intense», n'avait pas que du talent mais du mental aussi. «Bien sûr, l'Algérie a souffert. Même si elle s'est procuré pas mal d'occasions, elle a dû puiser au fond d'elle-même, se faire bien plus mal que lors de ses sorties précédentes. Mais d'une certaine manière, elle a affiché autre chose que du talent technique ou collectif», a écrit le journal, soulignant que l'équipe nationale algérienne «a montré du cœur, une envie de bien faire et une solidarité de tous les instants». Pour L'Equipe, en dehors d'un jeu «souvent bien liché», cette mentalité? sera la «grande leçon» de cette victoire contre les Eléphants. Au sujet des supporters algériens, le quotidien du sport a indiqué que dans la nuit de Suez, des coups de klaxons rappellent que les fans des Fennecs entourent toujours leur équipe dans les grands moments. «Ils étaient peut-être 6000 à les encourager dans cette ville égyptienne, et le chiffre devrait doubler, voire tripler ou plus au Caire, en demies.

Les drapeaux algériens avaient envahi les gradins, et les joueurs ont tenu à leur rendre un hommage appuyé», a-t-il ajouté.

Le classement des buteurs après les deux premiers quarts de finale

Classement des buteurs de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2019) après les deux premiers quarts de finale mercredi:

3 buts: Bakambu (RD Congo), Ighalo (Nigeria), Mané (Sénégal), Ounas (Algérie).

2 buts: Andriamatsinoro (Madagascar), J. Ayew (Ghana), Bahoken (Cameroun), Belalifa (Algérie), En-Nesyri (Maroc), Mahrez (Algérie), Okwi (Ouganda), Olunga (Kenya), Poté (Bénin), Salah (Egypte), Yattara (Guinée), Zaha (Côte d'Ivoire), Zungu (Afrique du Sud).

1 but: Adilehou (Bénin), Al Khnesy (Tunisie), Al-Muhammadi (Egypte), Amada (Madagascar), Andriantainaina (Madagascar), Andriatsima (Madagascar), Assombalanga (RD Congo), A. Ayew (Ghana), Baldé (Sénégal), Banana (Cameroun), Billiat (Zimbabwe), Bolingi (RD Congo), Bounedjah (Algérie), Boussoufa (Maroc), Chukwueze (Nigeria), Cornet (Côte d'Ivoire), Diaby (Mali), Diatta (Sénégal), Djalmá (Angola), El Hacen (Mauritanie), El Mohamadi (Egypte), Gradel (Côte d'Ivoire), Gueye (Sénégal), Haidara (Mali), Hassan (Egypte), Ilaimaharitra (Madagascar), Iwobi (Nigeria), Kaba (Guinée), Kaddu (Ouganda), Kamano (Guinée), Kamatuka (Namibie), Khazri (Tunisie), Kodjia (Côte d'Ivoire), Lorch (Afrique du Sud), Marega (Mali), Mbemba (RD Congo), Mbwana (Tanzanie), Msakni (Tunisie), Mswuwa (Tanzanie), Njije (Cameroun), Nomenjanahary (Madagascar), Omeruo (Nigeria), Omolo (Kenya), Partey (Ghana), Samassekou (Mali), Sarr (Sénégal), Seré Die (Côte d'Ivoire), Slimani (Algérie), Traoré (Mali), Traore (Mali), Troost-Ekong (Nigeria).

APS

Le rêve continue pour les Verts

Héroïque, l'équipe nationale de football a confirmé sa renaissance amorcée en Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin à 19 juillet), en arrachant sa qualification pour les demi-finales, jeudi soir aux dépens de la Côte d'Ivoire (1-1, aux t.a.b : 4-3) à Suez, neuf ans après l'avoir disputées pour la dernière fois à la CAN-2010 en Angola.

Face à un adversaire beaucoup plus coriace, auteur d'un match musclé, l'Algérie a dû puiser dans ses ressources pour pouvoir passer l'écueil ivoirien, et poursuivre sa belle aventure dans cette compétition, dont elle est favorite pour succéder au Cameroun, éliminé en 1/8es de finale.

En présence de plus de 5000 supporters algériens, les coéquipiers de Sofiane Feghouli, à court sur le plan physique dans des conditions climatiques assez difficiles, ont prouvé qu'ils formaient une équipe à caractère, capable de faire face à n'importe quel adversaire dans ce tournoi.

Et pourtant, la rencontre aurait pu basculer à la faveur des Ivoiriens.

En seconde période, l'attaquant algérien Baghdad Bounedjah avait la possibilité de faire le break, mais son penalty raté a fini par donner des ailes à l'adversaire qui allait égaliser quelques minutes plus tard.

Loin de se décourager, les joueurs du sélectionneur national Djamel Belmadi ont réussi à éviter le pire scénario, en faisant preuve de courage et de résistance devant les assauts de la Côte d'Ivoire, auteur de son

meilleur match depuis le début du tournoi. La défense algérienne qui avait jusque-là préservé son imperméabilité pendant les quatre premières rencontres, a encaissé le premier but depuis le début du tournoi, d'où l'importance de remobiliser les troupes et faire preuve de concentration.

Le Nigeria, un gros morceau sur le chemin de la finale

Désormais, le rêve est permis pour l'équipe nationale, appelée à préserver cette dynamique pour espérer passer le cap des demi-finales.

Les Verts devront affronter l'un des gros morceaux du continent : le Nigeria, 45e au dernier classement de la Fifa, et 3e sur le plan continental, dans un match prévu dimanche au stade international du Caire (20h00, algériennes).

Même s'ils sont loin d'impressionner dans cette 32e édition, les Nigériens ont tout de même assuré, grâce à leur métier et les expériences, l'essentiel d'être présents dans le dernier carré, en éliminant d'abord le Cameroun en 1/8es de finale (3-2) et l'Afrique du Sud (2-1) en quarts de finale.

En phase de poule, les Super Eagles se sont heurtés à une surprenante équipe de Madagascar, qui leur a ravi la première place du groupe B.

Pire encore, le Nigeria s'est incliné face aux Malgaches (2-0), avec un but de l'ancien joueur de l'USM Alger Andria.

Mais le Nigeria reste le Nigeria, une équipe qui a déjà son histoire dans ce tournoi, pour avoir gagné le trophée à trois reprises (1980, 1994, 2013). Le rendez-vous de dimanche au Caire sera la 21e confrontation entre les deux équipes en matchs officiels, toutes compétitions confondues.

En phase finale d'une CAN, Algérie et Nigeria se sont opposés à huit reprises, dont une seule fois en demi-finale, c'était lors de l'édition 1988 au Maroc. Les Verts, dirigés à l'époque par le technicien russe Evguèni Rogov, se sont inclinés au terme de la séance des tirs au but (1-1, aux t.a.b : 9-8).

Les deux dernières rencontres ayant mis aux prises les deux pays remontent respectivement à 2016 et 2017, dans le cadre des qualifications de la Coupe du monde 2018.

En match aller, l'Algérie n'avait pas fait le poids à Uyo en s'inclinant (3-1), avant de s'imposer moins d'une année plus tard sur tapis verts (1-1 à Constantine, puis 3-0). La Fifa avait en effet sanctionné le Nigeria pour avoir aligné un joueur inéligible.

A 48 heures de cette demi-finale, les joueurs de l'équipe nationale devront bien récupérer pour être prêts le jour J, comme l'a si bien relevé Djamel Belmadi.

«Maintenant, nous devons récupérer dès ce soir (jeudi, ndlr) pour le match des demi-finales, il faut être très bon sur l'aspect de la récupération. Ça sera un adversaire très difficile à jouer», a-t-il indiqué en conférence de presse.

Déclarations

● Djamel Belmadi (sélectionneur/ Algérie) :

«Le match était très difficile face à une très bonne équipe ivoirienne, compacte et organisée, ils avaient la qualité pour nous faire du mal.

On a assez dominé ce match, ça reste mon avis. On s'est créé des occasions, on n'a pas été +tueurs+ en attaque.

C'est une énorme satisfaction de se qualifier pour les demi-finales. Tous les joueurs sont importants, c'est avec ces 23 joueurs que nous avons obtenu ce résultat aujourd'hui.

Maintenant, nous devons récupérer dès ce soir pour le match des demi-finales dimanche face au Nigeria, il faut être très bon sur l'aspect de la récupération. Ça sera un adversaire très difficile à jouer. Mon ambition c'était de replacer l'Algérie dans le gotha des équipes africaines, c'est



ce qui a été fait aujourd'hui. Il y'a le Nigeria, le Sénégal, et l'Algérie, qui sont qualifiés dans le dernier carré, j'espère que ça

sera le cas pour la Tunisie (ce soir face à Madagascar, ndlr). Nous sommes avec des mondialistes.

● Ibrahim Kamara (sélectionneur/ Côte d'Ivoire) :

«J'ai dit qu'il fallait hausser notre niveau de jeu pour espérer passer ce cap, c'est ce qu'on fait face à l'Algérie, mais malheureusement ça n'a pas suffi.

Les deux équipes voulaient gagner, on s'est mis au diapason de l'équipe algérienne, mais il faut retenir le résultat final qui n'a pas été à notre faveur.

Nous devons continuer à travailler, avec l'espoir que la chance sera de notre côté la prochaine fois.

Je retiens le fait que les joueurs retenus pour cette CAN ont beaucoup appris.

Il faut repartir de plus belle pour les échéances à venir, mais il faut du temps pour construire

une équipe. Cette compétition était un temps de passage. Petit à petit, nous sommes en train d'améliorer les choses.

Ce soir, on s'est fait éliminer au bout des tirs au but, il faut s'appuyer dessus.

Nous avons beaucoup de compétitions à préparer, ont doit progresser davantage.

● Sylvain Gbohouo (gardien de but ivoirien/ désigné homme du match) :

«Nous avons fait de notre mieux, nous avons tout donné, mais voilà c'est ça le football. Félicitations à l'Algérie, bonne chance à eux dans la suite du parcours. Notre objectif était de se qualifier pour les demi-finales, je n'ai rien à dire concernant

ce trophée personnel. Nous remercions nos supporters qui nous ont soutenus dans ce tournoi. C'est une nouvelle équipe qui est entrain de se construire. Nous allons faire en sorte de ne pas se décourager et surtout continuer à travailler.»

● Adam Ounas (ailier droit/ Algérie) :

«Nous sommes très contents ce soir pour notre qualification. Il faut continuer à jouer de la sorte.

Nous devons rester solidaires et unis, tout le monde ceux qui ont joué et ceux qui sont restés sur le banc, car il y'a 23 joueurs dans cette équipe d'Algérie. Il faut tout donner et j'espère qu'on ira en finale inshallah.

Je pense qu'on a bien joué. Tout le monde était impliqué et après il y avait ce problème lié au climat ce soir car on n'est pas habitués à jouer à 18h00, sous cette chaleur. Nous sommes en demi-finales, il n'y a pas de petites équipes. Que ce soit



le Nigeria ou une autre, il faut aller au bout.»

● Sofiane Feghouli (milieu offensif/ Algérie) :

«Hamdollah, très belle victoire. Je suis très fier de faire partie de cette équipe, de ce

groupe magnifique. Merci à tous les supporters qui nous ont soutenus. Nous devons

continuer dans cette dynamique et viser désormais la finale.»

● Andy Delort (attaquant/ Algérie) :

«C'était compliqué, on a eu de la fatigue dans les jambes. Il faisait très chaud, avec une grosse humidité par rapport au Caire. Nous allons vite récupérer, d'autant que nous avons une demi-finale importante à jouer dans trois jours (dimanche face au Nigeria, ndlr). Le coach m'a fait confiance en me faisant entrer pour tirer le penalty, je l'ai mis dedans, je suis très heureux. Nous jouons pour nos supporters, on sait qu'ils sont contents de nous, on a eu l'impression de jouer à domicile. Nous allons tout faire pour prolonger ce plaisir.»



● Baghdad Bounedjah (attaquant/ Algérie) :

«Je demande pardon à nos supporters d'avoir raté le penalty qui aurait pu nous mettre à

l'abri. J'aurais pu avoir des remords en cas d'élimination. Mes coéquipiers m'ont beaucoup

soutenu, je les remercie. Maintenant, nous devons viser la finale.»

● Ramy Bensebaini (défenseur/ Algérie) :

«On savait très bien que cette rencontre n'allait pas être facile. Nous l'avons très bien préparé en suivant les consignes de notre entraîneur, Hamdollah, nous avons réussi à nous qualifier.

Pour le match des demi-finales face au Nigeria, nous allons aussi bien le préparer. Sur le plan personnel, je me sens en forme et tant mieux pour moi. Je suis là pour donner un plus à l'équipe nationale à n'importe quel moment.»



Explosion de joie des Algériens dans plusieurs villes de France



Les Algériens de France ont explosé de joie suite à la qualification, au bout du suspense, de l'équipe nationale face à la redoutable Côte d'Ivoire par les tirs au but aux quarts de finale de la coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se déroule en Egypte.

Dès que Serey Dié manque son tir au but final, les inconditionnels des Verts sont aussitôt sortis dans les rues françaises, avec des drapeaux algériens, exprimer leur allégresse après plus de 120 mn pénibles. A Paris, les supporters algériens commencent à affluer par petits groupes au niveau de l'avenue des Champs-Élysées à coups de «One, two, three, viva l'Algérie», «Tahya Djazaïr» et des youyou de joie.

La manifestation de joie se déroule sous un dispositif sécuritaire important autour de la place Etoile (autour de l'arc de Triomphe) où l'accès est interdit. Les automobilistes se sont organisés en cortège et défilent en brandissant les drapeaux algériens le long de l'avenue, suivis des regards curieux des touristes très nombreux en cette période de vacances. Le périphérique parisien a connu les mêmes scènes d'allégresse où des cortèges de voitures pleines d'Algériens avec le drapeau national

venus de la banlieue partager leur joie avec les Parisiens, créant même des bouillons.

La ville phocéenne, Marseille, est actuellement le théâtre de l'affluence d'une grande foule d'Algériens investissant la Cannebière et le Vieux-Port avec des fumigènes.

Des voitures enrobées de drapeaux Vert, blanc et rouge, accompagnées de scooters défilent en cortèges aux alentours du Vieux-Port actuellement très animé.

Comme attendu, les rues de la ville de Lyon ont accueilli des centaines de supporters de l'équipe nationale venus exprimer leur allégresse.

Dans cette ville, la préfecture a renforcé son dispositif policier.

Au nord-est de la France, à Mulhouse, la victoire et la qualification des Verts pour les demi-finales de la CAN ont fait descendre les supporters algériens dans la rue pour fêter ce grand événement sportif. Au nord, à Roubaix, plus de 500 personnes se sont réunies à la Grande-Place soutenues par un concert klaxons à travers les rues et mettant de l'ambiance avec des pétards. Les journaux locaux et les sites d'information signalent dans plusieurs autres villes des scènes de liesse des Algériens.

73 personnes placées en garde à vue en France

Au total, 74 personnes ont été interpellées dans la nuit de jeudi à vendredi en France et 73 placées en garde à vue, en marge de la célébration par les supporters algériens de la qualification de l'Algérie au carré d'as de la coupe d'Afrique des nations.

Ce chiffre a été communiqué ce vendredi par le ministère de l'Intérieur, suite aux incidents survenus en marge des scènes de liesse des milliers de supporters algériens dans plusieurs villes de France.

Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a déploré dans un tweet les dégradations et incidents en marge de la célébration, les qualifiant d'«inacceptables».

A Paris, des individus ont lancé, selon des médias, des projectiles sur des CRS qui ont riposté par des gaz lacrymogènes au niveau de l'arc de Triomphe.

Dans la région de La Loire, à Saint-Etienne, la presse locale rapporte que plusieurs hommes ont été blessés et des policiers ont reçu des projectiles au cours d'une soirée agitée.

Des supporters ont provoqué d'importants embouteillages et une quarantaine d'automobilistes a été interpellée après avoir

grillé des stops et des feux rouges.

Au total, 250 procès-verbaux électroniques pour infractions au code de la route ont été dressés par les policiers municipaux et nationaux de cette ville.

A Saint-Chamond, on signale une quarantaine de supporters qui a provoqué d'importants embouteillages et des contenants incendiaires.

Selon les informations rapportées par Le Figaro, près de 9000 personnes se sont rassemblées à Marseille et 10 policiers ont été légèrement blessés, tandis qu'à Roubaix (nord de la France) ils étaient autour de 1000 supporters pour célébrer la victoire, où il y a eu 14 interpellations.

Pour sa part, Le Parisien rapporte qu'en Seine-et-Marne, près de Paris, les scènes de liesse ont laissé place à des violences en direction des forces de sécurité où des individus ont mis le feu à des poubelles et dégradé le mobilier urbain.

Contrairement aux autres villes, aucune victime n'a été déplorée et aucune interpellation opérée, mais le journal signale deux voitures incendiées.

Kovac valide la piste Sané

Ce n'est un secret pour personne : le club bavarois tente de recruter Leroy Sané. Le coach du club, Niko Kovac, a loué ses qualités devant la presse, selon Sky Sports. L'Allemand de 23 ans, recruté par Manchester City en 2016, a inscrit 16 buts et délivré 18 passes décisives la saison dernière avec les Citizens. Sous contrat jusqu'en 2021, Leroy Sané serait évalué par son club à 100 millions d'euros. Somme que le Bayern Munich ne serait pas prêt à mettre pour un joueur, peu importe lequel.



La valeur de Gareth Bale s'effondre

Plus les saisons passent et plus on a l'impression que Gareth Bale ne prend plus de plaisir au Real Madrid, et ses mauvaises performances sont la cause de la nette baisse de sa valeur marchande.

Le joueur gallois avait rejoint le Real Madrid le 1er septembre 2013 pour environ 101 millions d'euros mais depuis pratiquement 6 ans les chiffres ne sont plus du tout les mêmes. La carrière de Gareth Bale au Real Madrid n'est pourtant pas mal d'un point de vue statistique avec 102 buts en 231 matchs disputés.

Elle aurait pu être deux fois plus brillante si l'intéressé ne s'était pas blessé à de nombreuses reprises. Depuis son arrivée en terres madrilènes, l'ancien joueur de Tottenham s'est blessé plus d'une quinzaine de fois avec entre autre de nombreuses blessures à la cheville et au mollet.

LUKAKU VERS UN TRANSFERT À 84M€ ?

Manchester United aurait fixé le prix de Romelu Lukaku à 84M€, alors que l'Inter Milan d'Antonio Conte serait toujours intéressé par l'attaquant belge.

Romelu Lukaku pourrait quitter Manchester United au cours des prochaines semaines. Antonio Conte, le nouvel entraîneur de l'Inter Milan, serait très intéressé à l'idée de voir l'international belge rejoindre son effectif. Le directeur sportif milanais, Piero Ausilio, se serait d'ailleurs entretenu avec ses homologues anglais ces dernières heures. Selon le Corriere dello Sport, Manchester United réclamerait désormais 84M€ pour céder Romelu Lukaku. Aucune proposition officielle ne serait arrivée sur le bureau des Red Devils, mais le quotidien italien précise que l'Inter Milan envisagerait un prêt avec option d'achat pour finaliser ce transfert.



Buffon a refusé les deux Manchester

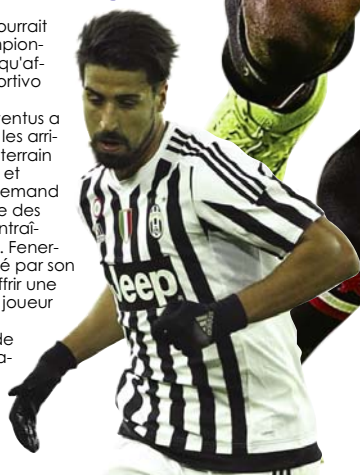
Gianluigi Buffon, qui a quitté le PSG après une seule saison pour retourner à la Juventus Turin, ne manquera pas d'offres cet été. Selon le Daily Mail, le gardien de but italien (41 ans) aurait refusé les propositions de Manchester United et Manchester City. Les Red Devils et les Sky Blues étaient pourtant prêts à doubler son salaire, mais le champion du monde de 2006 ne souhaitait pas être la doublure de David de Gea ou d'Ederson. Chez la Vieille Dame, il sera remplacé par un Wojciech Szczesny qu'il connaît bien.

Khedira vers Fenerbahçe ?

Sami Khedira pourrait découvrir le championnat turc. C'est ce qu'affirme Mundo Deportivo ce vendredi.

Alors que la Juventus a enregistré cet été les arrivées au milieu de terrain de Aaron Ramsey et Adrien Rabiot, l'Allemand ne ferait pas partie des plans du nouvel entraîneur Maurizio Sarri. Fenerbahçe est intéressé par son profil et pourrait offrir une porte de sortie au joueur de 32 ans.

Plusieurs clubs de MLS surveillent également la situation du champion du monde selon le quotidien catalan.



Klopp a une stratégie très simple

Le manager de Liverpool, Jürgen Klopp, mise clairement sur la stabilité durant ce mercato estival 2019.

Selon Sky Sports, le coach des Reds a laissé entendre qu'il ne connaissait même pas la date de clôture du mercato en Angleterre ! « Le marché des transferts est ouvert. Je ne sais pas exactement jusqu'à quand. Quand finira-t-il ? », a-t-il demandé à un journaliste. Ce dernier lui a répondu le 8 août. Visiblement, cela n'a pas perturbé celui qu'on surnomme « Klopp ». « 8 août ! Toute l'Europe a eu l'idée de fermer le marché des transferts plus tôt que prévu. Le pays merveilleux qui l'a fait était finalement l'Angleterre. Nous l'avons donc fermé trois semaines avant les autres. » Au rayon des arrivées, Jürgen Klopp a envoyé un signal très fort. « Nous verrons ce que nous ferons. Mais je ne pense pas que ce sera le plus grand marché des transferts de tous les temps ».

ALGÉRIE-TUNISIE Entretien téléphonique entre le chef de l'Etat et le Président tunisien

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, s'est entretenu jeudi au téléphone avec le président de la République tunisienne, Beji Caid Essebsi, pour s'enquérir de son état de santé, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Le chef de l'Etat s'est dit rassuré quant à son rétablissement pour lequel il a rendu grâce à Dieu, le Tout-Puissant, tout en lui souhaitant santé et bien-être, précise la même source. «Cet entretien téléphonique a été une occasion pour souligner les liens de fraternité entre les deux pays frères et de se féliciter des traditions de solidarité, de coopération et de concertation caractérisant les relations bilatérales», a conclu le communiqué.

HADJ 2019 Premier vol des hadjis algériens vers les Lieux saints le 15 juillet

Le premier vol des hadjis algériens vers les Lieux saints est programmé pour le 15 juillet, a annoncé jeudi à Alger le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Youcef Azzouza.



«Le premier vol des hadjis algériens à partir de l'Aéroport international Houari-Boumediène vers les Lieux saints est programmé pour le 15 juillet et il transportera quelque 350 pèlerins», a précisé M. Azzouza lors du 3e Congrès du pèlerinage au Palais des expositions (Pins maritimes). Il a appelé les hadjis à être «les meilleurs ambassadeurs de l'Algérie, en respectant les lois du

pays hôte et en ayant un comportement exemplaire». Mettant en avant les efforts consentis par l'ONPO pour assurer le succès de cette campagne du hadj, M. Azzouza a rappelé les sessions de formation organisées au profit des membres de la Mission algérienne du hadj, la caravane du hadj qui a sillonné toutes les wilayas du pays pour expliquer les rites du pèlerinage et le Salon du hadj.

L'Algérie accorde un intérêt particulier au hadj pour lequel elle mobilise tous les moyens à même de permettre aux hadjis d'accomplir les rites dans les meilleures conditions possibles, a-t-il ajouté. Les candidats au hadj venus nombreux assister à la rencontre ont été initiés aux différents rites du pèlerinage à travers des maquettes représentant la Kaaba, Arafat et Mina.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE : Nomination de trois nouveaux directeurs

La Présidence de la République a annoncé jeudi la nomination de trois nouveaux directeurs des cadres, des résidences officielles d'Etat et de l'administration générale, selon un communiqué de la Présidence de la République.

«Il a été procédé, ce jour, jeudi 11 juillet 2019, à la nomination de trois (3) cadres à

la présidence de la République. Il s'agit de : -M. Chakour Mohamed, en qualité de Directeur des cadres, -M. Rachedi Ahmed, en qualité de Directeur des résidences officielles d'Etat.-M. Djemoui Abdelhamid, en qualité de Directeur de l'administration générale», précise la même source.

SITUATION EN LIBYE : Le SG du MAE s'entretient avec l'Envoyé spécial de la France

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères (MAE), Rachid Bladegane, a reçu jeudi à Alger l'Envoyé spécial de la France pour la Libye, Frédéric Desagneaux, avec lequel il a abordé la situation en Libye. M. Bladegane s'est entretenu avec l'Envoyé spécial de la France au siège du MAE, a indiqué le ministère dans un communiqué parvenu à l'APS, précisant que les deux parties ont évoqué «la situation en Libye, à la lumière des récents développements que connaît ce pays». Les entretiens ont porté, en outre, sur les efforts en cours pour encourager la solution politique à la crise libyenne, a ajouté la même source.

La rencontre entre le secrétaire général de la diplomatie algérienne et l'Envoyé spécial de la France pour la Libye intervient dans le contexte particulier marqué par l'escalade et la poursuite des combats notamment à Tripoli entre les forces du Gouvernement d'union nationale (GNA) et les troupes du général Khalifa Haftar, venues de l'Est pour s'emparer de la capitale libyenne.

Depuis le début de l'offensive en avril dernier, au moins 1 048 personnes ont été tuées et 553 autres ont été blessées, selon un bilan de l'Organisation mondiale

de la santé (OMS). Dans ce contexte, l'Algérie a réitéré son appel à un dialogue inclusif entre toutes les parties libyennes et à la solution politique concertée, considérant que c'est la seule voie à même de garantir la paix et la stabilité durables et la préservation des intérêts supérieurs du peuple libyen.

L'Algérie a plaidé également pour «un agenda unique pour l'aboutissement du processus de paix dans ce pays», loin de toute ingérence étrangère, réitérant son attachement à l'intégrité territoriale libyenne. Au plan international, d'intenses efforts diplomatiques se poursuivent pour le retour au processus politique afin de mettre un terme aux violences et relancer les pourparlers entre les différentes parties. Le Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye a proposé jeudi dernier la nomination d'un envoyé spécial conjoint de l'UA et des Nations unies en vue de renforcer la coordination des efforts des deux organisations, sur la base d'une feuille de route unique.

Cet envoyé spécial conjoint qui devra apporter un soutien unifié aux efforts de paix déployés en Libye viendra soutenir l'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a-t-on suggéré.

ALGÉRIE-LIBYE L'Algérie condamne l'attentat dans un cimetière de la ville libyenne de Benghazi

L'Algérie a condamné l'attentat ayant ciblé, jeudi, une foule de personnes présentes à des funérailles dans un cimetière à Benghazi (Est de la Libye), faisant quatre morts et 32 blessés. «Nous présentons nos condoléances aux proches des victimes, exprimons notre compassion avec les familles des blessés auxquels nous souhaitons prompt rétablissement et condamnons tout acte visant à semer la terreur parmi les Libyens et à menacer la paix et la sécurité dans ce pays frère», a indiqué vendredi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

«Nous réitérons notre soutien et notre solidarité avec le peuple libyen frère et appelons toutes les parties à faire preuve de retenue, rejeter toute forme de violence et suivre la voie du dialogue inclusif pour parvenir à des solutions consensuelles durables à même de garantir l'unité et la souveraineté de la Libye», ajoute-t-on de même source. Un attentat à la voiture piégée a été perpétré jeudi dans le cimetière de la région «El Houari» dans la ville libyenne de Benghazi, faisant quatre morts et 32 blessés, selon des sources médicales locales.

APS

ALGÉRIE-LIBYE Aides humanitaires algériennes au profit des Libyens sinistrés suite aux intempéries



Un avion militaire chargé d'aides humanitaires destinées aux frères libyens sinistrés suite aux intempéries et inondations ayant affecté la région frontalière de Ghat, a décollé jeudi de la base aérienne de Boufarik, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre des initiatives de solidarité caractérisant le peuple algérien et en application des instructions du Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) relatives à l'aide aux frères libyens sinistrés suite aux intempéries et inondations ayant touché la région frontalière de Ghat, il a été procédé, ce jeudi 11 juillet 2019, au chargement et au transport d'aides humanitaires à bord d'un avion-cargo militaire à partir de la base aérienne de Boufarik/1ère Région militaire vers la base de déploiement de Djanet/4ème Région militaire», précise la même source. Offertes par nombre d'associations nationales, à l'instar de l'Association des Ouléma musulmans algériens, ces aides sont constituées de «denrées alimentaires et produits pharmaceutiques, vêtements et eau minérale», ajoute le communiqué.

28 vols programmés vers les Lieux saints de l'Islam à partir de l'aéroport international d'Oran

Au total, 28 vols sont programmés vers les Lieux saints de l'Islam à partir de l'aéroport international d'Oran «Ahmed Benbella» à l'occasion de la saison Hadj 2019, a-t-on appris du directeur régional d'Air Algérie à Oran, Kara Teurki. Sur les 28 vols programmés de l'aéroport d'Oran vers les aéroports d'El Medina, 26 seront assurés par Air Algérie et deux autres par la Compagnie saoudienne, a-t-on indiqué. Kara Teurki a fait savoir que des appareils de 300 places sont réservés pour ces vols avec la prise en charge de cette opération qui s'étale du 17 juillet en cours au 6 août prochain pour le transport de 8.546 hadjis des wilayas dans l'Ouest et le Sud-ouest du pays, à savoir Oran, Mostaganem, Tlemcen,

Saida, Tiaret, El Bayadh, Naama, Relizane, Ain Témouchent, Sidi Bel-Abbès, Béchar, Tindouf et Adrar.

Pour les hadjis des wilayas dans le Sud du pays, la Compagnie Air Algérie prendra en charge leur déplacement gratuitement des aéroports du Sud vers l'aéroport international «Ahmed Benbella» d'Oran, a-t-il souligné. Le premier vol est programmé, à partir de l'aéroport international d'Oran, le 17 juillet avec à son bord 300 pèlerins. L'aéroport international d'Oran a été renforcé, pour cette saison estivale qui coïncide avec la saison Hadj, par 25 employés saisonniers au titre du programme de l'Agence nationale de l'emploi surtout pour l'enregistrement et l'accueil.

DIPLOMATIE M. Vusumuszi Ntonga nouvel ambassadeur du Zimbabwe en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Vusumuszi Ntonga, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Zimbabwe auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indiquait jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.